

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma Faculté des Sciences et de
la Technologie Département d'Architecture Spécialité : Architecture

Option : **Projet urbain et durabilité**

Présenté par : **Achouri Manel**

Thème : Sport et Santé

**Sujet : comment Promouvoir les activités physiques et sportives (APS)
comme facteur de santé dans la ville de Guelma**

Sous la direction de Mr : **Frikha Ahcene**

Juin 2018

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous implorons dieu le miséricordieux, qui nous a donné la force et la volonté d'achever ce travail.

Mes remerciements s'adressent à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont coopéré à l'élaboration de ce travail et particulièrement tous les profs qui nous ont guidés à concrétiser ce projet, par leurs aides et leurs orientations efficaces et positifs.

Je tiens à remercier également les enseignants dirigeants, pour leurs suivis et leur précieux conseil.

*Nous tenons à exprimer nos remerciements notre respect et nos profonde gratitude à notre enseignant **Mr Frikha Ahcene** pour nous avoir dirigé aidé afin de mener à bien ce modeste travail de recherche, qu'il ait l'expression de nos remerciements les plus vifs remercie aussi.*

Tous ceux qui ont contribué.

De près ou de loin à la réalisation et L'accomplissement de ce travail.

Finalement un grand merci aux étudiants de la promo 2018.

DEDICACES

Je remercie le Dieu tout puissant de nous avoir donné le courage, la force et la volonté qui nous permet d'arriver à accomplir ce travail.

Ce travail de longue haleine n'aurait jamais abouti sans l'aide des personnes que j'aime beaucoup, que Je respecte et pour lesquelles je dédie ce travail.

*Tout d'abord, j'offre cette œuvre à mes **très cher parents**, sources des plus forts encouragements et des plus précieux soutiens lumière de mon chemin, votre abnégation et votre sincère dévouement m'ont été la plus grande efficacité ;*

*A tous **mes amies***

*A toute **ma famille** .*

Que j'aime et que je respecte beaucoup.

A toute la promotion 2018.

A tous ceux que j'aime.

Le résumé :

Le sport est devenu l'une des activités humaines les plus pratiquées, des millions de personnes participent aux diverses formes d'activités physiques et sportives qui existent. En plus des bénéfices qu'il apporte à la santé des pratiquants, le sport joue un rôle important, aussi bien au niveau économique qu'au niveau social.

Par ailleurs les loisirs, en tant qu'activités auxquelles se livre l'homme après son travail, jouent un rôle important dans le maintien et la sauvegarde de la bonne santé physique et mentale des individus. L'objectif de ce mémoire est de promouvoir les activités physiques et sportives pour réduire la pression exercée sur le secteur de la santé, développer la notion du sport-santé et de faire la liaison entre eux en pensant à un projet urbain qui sera un espace de vie, un lieu de détente et un lieu de divertissement des citoyens de Guelma.

Le choix de l'équipement était le résultat d'une analyse diagnostique approfondie de la ville Guelma, qui a pu montrer que Guelma a été connue à travers son histoire par sa richesse d'après le proverbe qui la démontre « Guelma, son eau, son air ... » ne dispose pas d'un centre aqua sport à caractère ludique-sport donc l'objectif c'était de faire la revalorisation de cette ressource naturelle par la projection d'un centre aqua-sport qui sera un espace d'animation pour les citoyens de Guelma.

Le centre aqua-sport s'étend sur une superficie de 4HA, regroupe quatre fonctions principales « accueil et regroupement », « loisir aquatique couvert et découvert », « centre de remise en forme », « l'hébergement » et des fonctions annexes telles que le sport, la restauration, le commerce et l'exposition. L'objectif est de répondre aux besoins des citoyens de la ville de Guelma pour réduire la pression exercée sur le secteur de la santé.

Abstract :

Sport has become one of the most human activities the most particed, millions of persons participate to diverse forms of activities of sport that health of it's practitioner, sport plays an important role, in the economy level as in social one.

Beside that the hobbies that man practice out of his work, these letters play an important role in maintaining and keeping good mental and physical health of individuals especially the aquatic ones.

The objective of this memoir is to develop the notion of aquatic sport/ health and to make a relationship between them by thinking of an urban project that will be a space of life, a place of needs for citizens of Guelma.

The choice of the equipment was the result of deep analysis of the city of Guelma, that cold mark that Guelma has been none through is history by its Walther of water, as the proverb demonstrates « Guelma its water, its air... » does not dispose of an aquatic center of ludic/sport character, So the goal was to develop these natural resources by the projection of an aquatic center that will be a space of entertainment for the citizens of Guelma.

The aquatic center to an area of 4ha, regroup the main features « home and consolidation » « aquatic hobby covered and discovered » »professional aquatic sport and addition malfunction like sport, restauration, trade and exposure. The objective Is to answer to the needs of the citizens of Guelma.

الملخص

الرياضة واحدة من اهم النشاطات الأكثر ممارسة من قبل الملايين من الأشخاص على اختلاف اشكال ممارساتها نظرا لاهميتها الصحية , تلعب الرياضة دورا هاما في تعزيز المجال الاقتصادي و خاصة الاجتماعي .

من جهة اخرى يعد الترفيه كنشاط يقبل عليه المرء بعد يومه الشاق عنصرا محوريا في الحفاظ على صحة الفرد النفسية و الجسدية لذا فان الهدف من هذه المدكرة هو تعزيز النشاط البدني و الرياضي من اجل امتصاص الضغط الفروض على قطاع الصحة , عن طريق تطوير فكرة الرياضة صحة و الربط بينهما في مشروع عمراني يمكنه ان يجعل من مدينة قالمة فضاء للعيش الصحي و من أولويات عملنا اختيار مشروعنا الهندسي الذي هو نتاج تحليل تشخيصي عميق لمدينة قالمة المعروفة بغناها الطبيعي من هواء نقي و ماء وفير لا تحتوي على مركز رياضي مائي لذا كان جل اهتمامنا يتمحور حول الاستفادة من هذا الثراء الطبيعي بانشاء مركز رياضي مائي لسكان مدينة قالمة.

المركز يتربع على مساحة أربعة هكتار تضم أربعة مرافق أساسية بهدف الاستجابة باحتياجات السكان من اجل تقليل الضغط على قطاع الصحة بتعزيز النشاط البدني للمواطن .

TABLE DES MATIERES

PARTIE INTRODUCTIVE

| | |
|----------------------------------------------------|----|
| 1. Introduction générale : | 21 |
| 2. La problématique : | 22 |
| 3. Les hypothèses de travail : | 23 |
| 4. Les objectifs de la recherche: | 23 |
| 5. La méthodologie de recherche : | 24 |
| 5.1 La première partie : Le cadre conceptuel | 24 |
| 5.2 La deuxième partie : Stratégie d'action | 24 |
| 5.3 La troisième partie : état de l'art..... | 25 |
| 6. La recherche bibliographique : | 25 |
| 7. La collecte des données : | 25 |

PARTIE I : LE CADRE CONCEPTUELLE

Introduction

CHAPITRE I : LE PROJET URBAIN , LE DEVELOPEMENT DURABLE

| | |
|------------------------------------------------------|----|
| 1. Introduction : | 29 |
| 2. Projet urbain : | 29 |
| 2.1 Essais de définition : | 29 |
| 2.2 Conditions d'émergence : | 30 |
| 2.3 Les principes du projet urbain : | 30 |
| 2.4 La démarche du projet urbain : | 31 |
| 2.5 Les échelles du projet urbain : | 32 |
| 2.6 Les composants du projet urbain : | 32 |
| 2.7 Les objectifs du projet : | 33 |
| 2.8 Les modes d'intervention du projet urbain: | 33 |
| 2.8.1 Rénovation urbaine : | 33 |
| 2.8.2 Aménagement urbain: | 33 |
| 2.8.3 Réaménagement urbain: | 33 |
| 2.8.4 Réorganisation urbaine: | 33 |
| 2.8.5 Restructuration urbaine : | 34 |
| 2.8.6 Réhabilitation urbaine: | 34 |
| 2.8.7 le renouvellement urbain: | 34 |

| | | |
|-------|--------------------------------------------------|----|
| 2.9 | Les acteurs du projet urbain : | 34 |
| 2.9.1 | En disting : | 34 |
| 2.10 | Les caractéristiques du projet urbain : | 35 |
| 3. | développement durable : | 35 |
| 3.1 | Définition : | 35 |
| 3.2 | Les 3 piliers du développement durable : | 35 |
| 3.2.1 | Efficacité économique : | 35 |
| 3.2.2 | Equité sociale : | 35 |
| 3.2.3 | Qualité environnementale : | 35 |
| 3.3 | Pourquoi c'est si important ? | 36 |
| 3.4 | Développement durable pour qui ? | 36 |
| 3.5 | Les acteurs du développement durable | 36 |
| 3.6 | Aperçu historique sur le développement durable : | 37 |
| 3.7 | Les principes du développement durable : | 37 |
| 3.8 | le sport et le développement durable : | 38 |
| 4. | Conclusion : | 38 |

CHAPITRE II : LA NOTION SPORT / SANTE

| | | |
|-------|-------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. | Introduction : | 40 |
| 2. | la Santé : | 40 |
| 2.1 | Définitions : | 40 |
| 2.2 | Bref historique : | 40 |
| 3. | Le Sport : | 41 |
| 3.1 | Définitions : | 41 |
| 3.2 | Bref Historique : | 42 |
| 3.3 | L'importance du sport : | 42 |
| 3.4 | Les formes de sports : | 43 |
| 3.5 | Quels types d'activité sportive adoptée ? | 43 |
| 3.6 | La politique du sport dans le monde : | 44 |
| 3.6.1 | Promotion des activités physiques et sportives comme facteur de santé : | 44 |
| 3.6.2 | La politique algérienne de sport : | 44 |
| 3.6.3 | Avant l'indépendance : | 44 |
| 3.6.4 | Après l'indépendance : de 1962 à 1976 : | 44 |
| 3.6.5 | Période de la réforme depuis 1976 : | 45 |

| | | |
|-------|---------------------------------------------------------------------|----|
| 4. | Le « Sport-Santé » | 45 |
| 4.1 | Les effets du sport sur la santé : | 46 |
| 4.1.1 | Le cœur : | 46 |
| 4.1.2 | Les articulations : | 46 |
| 4.1.3 | Les muscles : | 46 |
| 4.1.4 | Les os : | 46 |
| 4.1.5 | Les poumons : | 46 |
| 4.1.6 | Le système digestif : | 46 |
| 4.1.7 | Le système immunitaire : | 47 |
| 4.1.8 | Le pancréas, les reins : | 47 |
| 4.2 | Importance de l'activité physique dans la vie des individus : | 47 |
| 5. | Conclusion : | 47 |

CHAPITRE III : ANALYSE DES EXEMPLES

| | | |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. | Introduction : | 94 |
| 2. | Exemple 1 : Diagnostic territorial approfondi dans le domaine des activités physiques et sportives à Lozère : | 49 |
| 2.1 | Situation : | 49 |
| 2.2 | Les Objectifs : | 49 |
| 2.3 | Déroulement : | 50 |
| 2.3.1 | Phase 1 : Fin avril à mi-juin Etat des lieux de la question sportive | 50 |
| 2.3.2 | Phase 2 : Mi-juin à mi-août Analyse de l'adéquation entre l'offre et les besoins | 50 |
| 2.3.3 | Phase 3 : Mi-août à fin octobre Elaboration du plan d'actions et formulation de préconisations. | 50 |
| 2.4 | Les Eléments contextuels : | 50 |
| 2.4.1 | Les équipements sportifs : | 50 |
| 2.4.2 | Les problématiques les plus marquantes : | 50 |
| 2.4.3 | L'offre sportive : | 51 |
| 2.5 | Une politique départementale sportive peut s'appuyer sur les fédérations et disciplines : | 51 |
| 2.6 | Orientations stratégiques : | 52 |
| 2.6.1 | Développer une politique sportive durable : | 52 |
| 2.6.2 | Création d'Offices des Sports : | 52 |

| | | |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.6.3 | Accompagner la redéfinition de l'offre sportive du milieu associatif fédéral afin de l'adapter aux publics éloignés de la pratique : | 52 |
| 2.6.4 | Réflexion avec les collectivités locales sur les zones carencées en équipements sportifs structurants : | 53 |
| 2.6.5 | Accompagner le milieu sportif dans sa recherche de solutions aux problématiques de mobilité : | 53 |
| 3. | Exemple 2 : Diagnostic territorial approfondi (DTA) pour les activités physiques et sportives communauté de communes du val d'argent : | 53 |
| 3.1 | Situation : | 53 |
| 3.2 | Diagnostic territorial approfondi (DTA) pour les activités physiques et sportives : .. | 54 |
| 3.3 | La « sportivité » du territoire : | 54 |
| 3.4 | Volet 0 : La qualification du contexte local : | 54 |
| 3.4.1 | Objectif : | 54 |
| 3.4.2 | Méthode : | 54 |
| 3.4.3 | Résultats : | 54 |
| 3.5 | Volet 1 : La demande touristique appuyée sur les sports de nature : | 55 |
| 3.5.1 | Objectifs du volet : | 55 |
| 3.5.2 | Méthodologie : | 55 |
| 3.6 | Volet 2 : La qualification des politiques sportives sur le territoire | 55 |
| 3.6.1 | Objectif : | 55 |
| 3.6.2 | Résultats : | 55 |
| 3.7 | Tableau AFOM : | 56 |
| 3.8 | Proposition de scénarios : | 58 |
| 3.8.1 | Leviers à activer : | 58 |
| 3.8.2 | Scénarios retenus : | 58 |
| 3.8.3 | Les avantages et les inconvénients de scénario proposé : | 58 |
| 4. | Conclusion : | 58 |

DEUXIEME PARTIE : PARTIE ANALYTIQUE

Introduction

CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX

| | | |
|-----|-------------------------------------------------------|----|
| 1. | Contexte General Du Territoire De Guelma | 63 |
| 1.1 | La situation : | 63 |
| 1.2 | Les limites : | 63 |
| 1.1 | Historique et évolution de la ville de Guelma : | 64 |

| | | |
|-------|-------------------------------------------|----|
| 1.1.1 | L'ancienne ville..... | 64 |
| 1.1.2 | La période de la colonisation : | 64 |
| 1.1.3 | Guelma 1956-1963 :..... | 64 |
| 1.1.4 | Guelma 1963 1977 : | 64 |
| 1.1.5 | Guelma 1977 1997 : | 64 |
| 1.1.6 | Guelma Aujourd' hui : | 64 |
| 2. | les caractéristiques de la wilaya : | 65 |
| 2.1 | Climatologie et ensoleillement : | 65 |
| 2.1.1 | La climatologie :..... | 65 |
| 2.1.2 | la température :..... | 65 |
| 2.1.3 | L'humidité relative de l'air : | 65 |
| 2.2 | Potentialités naturelles :..... | 66 |
| 2.2.1 | Potentialités agricoles :..... | 66 |
| 2.2.2 | Potentialités forestières : | 66 |
| 2.2.3 | Potentialités hydrauliques : | 67 |
| 2.2.4 | Potentialités montagneuses : | 67 |
| 3. | Conclusion : | 69 |

CHAPITRE II : LE DIAGNOSTIC TERETORIAL, LE SCENARIO, LE PROGRAMME D'ACTION

| | | |
|-------|-------------------------------------------------------------|----|
| 1. | Introduction :..... | 71 |
| 2. | Objectifs du diagnostic : | 72 |
| 3. | Le diagnostic de la ville de Guelma : | 73 |
| 3.1 | Elaboration du diagnostic :..... | 73 |
| 4. | Fonctionnement spatial et urbain (urbanisme) :..... | 73 |
| 4.1 | Secteur de Sport :..... | 73 |
| 4.1.1 | Données statistiques actuelles :..... | 74 |
| 4.1.2 | Nature et climat : | 75 |
| 4.2 | Secteur de la santé a Guelma:..... | 76 |
| 4.2.1 | Le nombre des équipements hospitalier à Guelma..... | 77 |
| 4.2.2 | Les données d'équipement publics hospitalier à Guelma | 77 |
| 4.2.3 | Encadrement sanitaire : | 78 |
| 4.3 | La Population :..... | 78 |
| 4.3.1 | Secteur de santé /1962-1999 | 78 |

| | | |
|-------|----------------------------------------------------|----|
| 4.3.2 | Secteur de sport : | 78 |
| 4.4 | Déplacement : | 79 |
| 5. | Synthèse (enjeux, objectifs): | 80 |
| 5.1 | Dynamiser les espaces publics par le sport : | 81 |
| 5.2 | S'approprier le site par le sport : | 82 |
| 6. | le programme d'action : | 83 |
| 7. | Le Pilotage du projet : | 84 |
| 8. | Conclusion : | 84 |

CHAPITRE III :LA PROGRAMMATION

| | | |
|-------|--------------------------------------------------|----|
| 1. | Introduction : | 86 |
| 2. | Le projet développer : | 86 |
| 2.1 | Définitions : | 86 |
| 2.1.1 | Centre : | 86 |
| 3. | Les types de sport aquatique : | 86 |
| 4. | Exemples d'inspiration : | 89 |
| 5. | Synthèse | 91 |
| 6. | Elaboration du programme : | 91 |
| 6.1 | Pour qui ? (Les usagers) : | 91 |
| 6.2 | Pour quoi ? (Cibles du projet) : | 92 |
| 6.3 | Comment ? (Programme) : | 92 |
| 6.3.1 | Les fonctions de base : | 92 |
| 6.3.2 | Identification des différentes fonctions : | 93 |
| 7. | Le Programme : | 93 |
| 7.1 | Le Programme retenu : | 93 |
| 7.2 | Les objectifs du programme : | 95 |
| 7.3 | Les Organigramme fonctionnel et spéciale : | 96 |
| 8. | Conclusion : | 97 |

PARTIE III : L'ETAT DE L'ART

Introduction

CHAPITRE I : ANALYSE DU TERRAIN

| | | |
|-----|--------------------------------------|-----|
| 1. | Introduction : | 101 |
| 2. | Analyse du terrain : | 101 |
| 2.1 | Critères du choix du terrain : | 101 |

| | | |
|-------|------------------------------------------------|-----|
| 2.2 | Présentation des terrains :..... | 101 |
| 2.3 | Il est délimité par :..... | 101 |
| 2.4 | Accessibilité au terrain :..... | 101 |
| 2.5 | L'environnement immédiat :..... | 102 |
| 2.6 | La morphologie de terrain :..... | 102 |
| 2.7 | La topographie du sol :..... | 103 |
| 2.8 | Etude climatique :..... | 103 |
| 2.8.1 | Les vents dominants et l'ensoleillement :..... | 103 |
| 2.9 | Nature juridique :..... | 104 |
| 3. | Conclusion :..... | 104 |

CHAPITRE II : CONCEPTION ARCHITECTURALE

| | | |
|-------|-------------------------------------------------|-----|
| 1. | Introduction :..... | 106 |
| 2. | Recommandation de conception :..... | 106 |
| 3. | Genèse du projet :..... | 106 |
| 3.1 | Principes et concepts :..... | 107 |
| 3.1.1 | La perméabilité :..... | 107 |
| 3.1.2 | La fragmentation :..... | 107 |
| 3.1.3 | La centralité « articulation » :..... | 107 |
| 4. | Schéma de principe :..... | 107 |
| 4.1 | Les étapes :..... | 108 |
| 4.1.1 | Etape 01 : L'accessibilité..... | 108 |
| 4.1.2 | Etape 02 : L'implantation du bâti..... | 109 |
| 4.1.3 | Etape 3 : fragmentation..... | 109 |
| 4.1.4 | Etape 4 : évolution formelle :..... | 109 |
| 4.1.5 | Etape 5 : La Volumétrie..... | 110 |
| 5. | Description du projet :..... | 110 |
| 5.1 | Schéma d'organisation d'un plan de masse :..... | 111 |
| 5.2 | L'organisation est faite comme suit :..... | 111 |
| 6. | Conclusion :..... | 111 |

CHAPITRE III : APPROCHE TECHNIQUE

| | | |
|----|-----------------------------------------------------|-----|
| 1. | Introduction :..... | 113 |
| 2. | Concept Architecture et Nouvelle Technologie :..... | 113 |

| | |
|----------------------------------|-----|
| 3. Les Systèmes utilisés : | 113 |
| 4. Conclusion : | 117 |

CONCLUSION DE TRAVAIL

CONCLUSION GENERALE

Table des figures :

| N° | Titre | Page |
|---------------------------|---------------------------------------------------------|-------------|
| Listes des figures | | |
| Partie I | | |
| Chapitre 1 | | |
| Figure N°01 | pyramide de la démarche projet urbain. | 31 |
| Figure N°02 | Les échelles de projet urbain. | 32 |
| Figure N°03 | Les composants d'un projet urbain. | 32 |
| Figure N°04 | Les piliers du développement durable. | 35 |
| Figure N°05 | Développement durable pour qui ? | 36 |
| Figure N°06 | Les principe du développement durable. | 37 |
| Chapitre 2 | | |
| Figure N°01 | Les types des activités sportifs. | 43 |
| Figure N°02 | l'évolution de la notion Sport/Santé. | 46 |
| Chapitre 3 | | |
| Figure N°01 | la situation de la Lozère en France. | 49 |
| Figure N°02 | Les équipements multisports de Lozère en 2014. | 50 |
| Figure N°03 | la répartition des clubs par type de fé. | 51 |
| Figure N°04 | La population affiliée aux fédérations multisports. | 51 |
| Figure N°05 | la situation La communauté de communes du Val d'Argent. | 54 |
| Partie II | | |
| Chapitre 1 | | |
| Figure N°01 | la situation de la wilaya de Guelma. | 63 |
| Figure N°02 | Les limites la wilaya de Guelma. | 63 |
| Figure N°03 | l'évolution historique de la ville de Guelma. | 65 |
| Figure N°04 | la couverture fortier -Guelma- | 67 |
| Figure N°05 | montagne de Mahouna-Guelma- | 68 |
| Figure N°06 | montagne de la mahouna oued charef-Guelma- | 68 |
| Figure N°07 | montagne de Sallaoua Announa-Guelma- | 68 |
| Figure N°08 | thibilis Sallaoua Announa-Guelma- | 68 |

| | | |
|--------------------|-----------------------------------------------------|------------|
| Figure N°09 | cascade de hamam debagh-Guelma- | 69 |
| Chapitre 2 | | |
| Figure N°01 | les différentes phases du diagnostic de territoire. | 72 |
| Figure N°02 | Les Infrastructure sportifs -Ville de Guelma- | 73 |
| Figure N°03 | Un terrain de quartier à Guelma. | 74 |
| Figure N°04 | Un terrain de quartier à Guelma. | 75 |
| Figure N°05 | la naturalité à Guelma. | 75 |
| Figure N°06 | une partie agricole à Guelma. | 75 |
| Figure N°07 | le diagramme climatique de Guelma. | 75 |
| Figure N°08 | la courbe de température de Guelma. | 76 |
| Figure N°09 | l'Infrastructure De Santé-Ville De Guelma- | 77 |
| Figure N°10 | les faiblesses dans l'équipement hospitalier Okbi. | 79 |
| Figure N°11 | le Réseaux routier -ville Guelma- | 79 |
| Figure N°12 | Schéma Représente un arrêt de bus. | 80 |
| Figure N°13 | le problème de PMR. | 81 |
| Figure N°14 | le scénario proposé. | 82 |
| Figure N°15 | un plan d'une placette. | 82 |
| Figure N°16 | des micro-équipements ludo-sportifs. | 82 |
| Figure N°17 | micro-équipements pour stocker l'énergie. | 82 |
| Figure N°18 | le pilotage du projet. | 84 |
| Chapitre 3 | | |
| Figure N°01 | Les principales fonctions dans le centre. | 92 |
| Figure N°02 | Les organigrammes spatial et fonctionnel du centre. | 96 |
| Partie III | | |
| Chapitre 1 | | |
| Figure N°01 | l'emplacement du terrain de projet. | 101 |
| Figure N°02 | l'emplacement du terrain de projet. | 102 |
| Figure N°03 | La route nationale RN20-Guelma- | 102 |
| Figure N°04 | Le stade soudani boujemaa-Guelma- | 102 |
| Figure N°05 | limonadière de Bouka-Guelma- | 102 |
| Figure N°06 | L'usine de sucre-Guelma- | 102 |
| Figure N°07 | surface de la forme du terrain de projet. | 102 |

| | | |
|--------------------|----------------------------------------------|------------|
| Figure N°08 | coupe transversale topographique du sol. | 103 |
| Figure N°09 | Coupe longitudinale topographique du sol. | 103 |
| Figure N°10 | Etude climatique du terrain. | 104 |
| | Chapitre 3 | |
| Figure N°01 | les données contextuelles du terrain. | 108 |
| Figure N°02 | L'accessibilité du terrain. | 108 |
| Figure N°03 | L'implantation du bâti dans le terrain. | 109 |
| Figure N°04 | La fragmentation du projet. | 109 |
| Figure N°05 | la volumétrie du projet. | 110 |
| Figure N°06 | la volumétrie du projet. | 110 |
| Figure N°07 | Schéma d'organisation d'un plan de masse. | 111 |
| | Chapitre 4 | |
| Figure N°01 | parking solaire. | 114 |
| Figure N°02 | Terrasse solaire. | 114 |
| Figure N°03 | La récupération de l'eau de pluie. | 114 |
| Figure N°04 | Schéma de système Hydro pack. | 115 |
| Figure N°05 | Schéma des extincteurs mobiles. | 115 |
| Figure N°06 | Schéma des extincteurs automatiques. | 115 |
| Figure N°07 | Schéma représentatif d'énergie géothermique. | 116 |
| Figure N°08 | un bassin de décantation d'eau. | 117 |
| Figure N°09 | l'utilisations sanitaires. | 117 |
| Figure N°10 | l'arrosage des espaces vert. | 117 |

Liste des tableaux :

| N° | Titre | Page |
|---------------------|--------------------------------------------------------|-------------|
| Listes des figures | | |
| Partie I | | |
| Chapitre 2 | | |
| Tableau N°01 | Les forme de sports | 43 |
| Chapitre 3 | | |
| Tableau N°01 | AFOM de la communauté de communes du val d'argent | 58 |
| Tableau N°02 | Les avantages et les inconvénients de scénario proposé | 59 |
| Partie II | | |
| Chapitre 1 | | |
| Tableau N°01 | Répartition de la superficie agricole / SAT | 66 |
| Chapitre 2 | | |
| Tableau N°01 | Les Données statistiques de sport a Guelma | 74 |
| Tableau N°02 | Le nombre des équipements hosbitalier a Guelma | 77 |
| Tableau N°03 | Les donnés d'équipement publics hospitalier a Guelma | 77 |
| Tableau N°04 | L'encadrement sanitaire a Guelma | 78 |
| Tableau N°06 | La population de Guelma | 78 |
| Tableau N°07 | Nombre de PMR | 80 |
| Tableau N°08 | Synthèse des enjeux et objectifs | 80 |
| Tableau N°09 | Le programme d'action | 83 |
| Chapitre 3 | | |
| Tableau N°01 | Les types de sport aquatique | 88 |
| Tableau N°02 | Exemples d'inspiration | 91 |
| Tableau N°03 | Les utilisateurs de centre | 92 |
| Tableau N°04 | Le programme retenu | 95 |
| Partie III | | |
| Chapitre 2 | | |
| Tableau N°01 | Recommandation de conception | 106 |

Liste d'Abréviations :

| | |
|-------------|---------------------------------------------------------|
| PDAU | Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme |
| SAT | Surface Agricole Totale |
| SAU | Surface Agricole Utile |
| AFOM | Atouts – Faiblesses – Opportunités - Menaces |
| RW | Route Wilaya |
| RN | Route Nationale |
| RGPH | Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines |
| Z E | Zone Eparse |
| HA | Hectare |
| PAW | Plan d'Aménagement de la Wilaya |
| POS | Plan d'Occupation des Sols |
| PAC | Plan d'Aménagement de la Commune |
| SNAT | Schéma National d'Aménagement du Territoire |
| DTA | Diagnostic Territorial Approfondi |
| SWOT | Strengths – Weaknesses – Opportunities - Threats |

PARTIE INTRODUCTIVE

1. Introduction générale :

La pratique des activités physiques et sportives s'est diffusée et concerne aujourd'hui toute les classes d'âge de l'ensemble de la population, elle est devenue une donnée sociale majeure dont les lieux spécifiques, des stades, des piscines, etc....., ces lieux sont plus souvent perçus comme des lieux de vie contribuant à l'épanouissement des individus et à la création de lien social dans un monde plein de stress qui fait partie intégrante de notre vie.

Chaque année dans le monde, on recense environ deux millions de décès dus à la sédentarité. Deux millions de morts à cause de maladies cardio-vasculaires, diabète ou obésité, tout simplement par manque d'activité physique. La pratique du sport pour lutter contre l'obésité et diverses maladies est devenue un thème d'actualité.

Tout cela nous a encouragé à approfondir le thème du sport, de ce fait nous avons choisi de mettre en évidence les effets du sport sur l'organisme des individus de différents âges.

Dans les pays industrialisés, l'évolution du mode de vie s'accompagne d'un abandon progressif de la dépense physique dans les activités professionnelles comme dans celles de la vie courante. Si le travail physique excessif dans les périodes antérieures a contribué à un vieillissement prématuré de la population, aujourd'hui, l'accroissement du travail sédentaire tend à priver une majorité d'individus d'une stimulation physique nécessaire au bon équilibre et à la santé.

Cette réalité interpelle les pouvoirs publics et les professionnels des champs sanitaires et sportifs qui s'interrogent sur leur capacité à agir sur les habitudes de vie, le bien-être et la santé de la population par différentes stratégies de promotion de l'activité physique. « Bouger » est ainsi devenu un nouvel enjeu de santé publique.

S'il est communément admis que l'activité physique régulière est bonne pour la santé, notamment pour prévenir ou contribuer au traitement de certaines maladies chroniques, la relation entre activité physique ou sportive et santé est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Cette relation dépend en effet de nombreux paramètres individuels tels que l'âge, le genre, l'état de santé, les déterminants psychosociologiques mais également des caractéristiques de l'activité elle-même, son volume et sa fréquence au cours de la vie.

« L'activité physique favorise le bien-être ainsi que la santé physique et mentale. Elle prévient la maladie, améliore les liens sociaux et la qualité de vie, en plus de procurer des bénéfices économiques et de contribuer au développement durable. »¹

¹ Charte de Toronto, 20 mai 2010

2. La problématique :

La sédentarité est la deuxième cause de mortalité évitable dans le monde². Elle est responsable de 10% des décès. Pourtant, de nombreuses études et publications le prouvent : l'activité physique modérée et régulière agit en prévention mais également comme outil thérapeutique pour des pathologies très répandues telles que le cancer, le diabète, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires.

Il n'est un secret pour personne que l'exercice physique est de moins en moins associé aux activités professionnelles et aux déplacements de la vie quotidienne des Algériens³. La dépense énergétique des individus est limitée par le travail sédentaire et par les activités récréatives passives (télévision, internet, jeux vidéo). C'est cette réalité qui nous amène à mettre l'accent sur le volet sport et santé.

La wilaya de Guelma s'étend sur une superficie de 3090.51 km² répartie sur une trente-quatre (43) communes et compte une population de 524443 ,9(2014) habitants elle dispose d'un potentiel en matière de santé se compose des infrastructures hospitalières (5 EPH) et extrahospitalières (24 polycliniques- 139 salles de consultations- 03 maternités- 03 pavillons d'urgences) caractérise par un taux de mortalité de 0.31 (inférieur de taux national 0.45/et fréquenté par plusieurs maladies qui sont en premier la tuberculose , hépatite A-B-C⁴

Cette structure sanitaire souffre de plusieurs problèmes concernant des carences et des dysfonctionnements à tous les niveaux de l'opération sanitaire, des obstacles dans les plateaux techniques comprend tout ou partie des services suivants (service d'urgence, imagerie , bloc opératoire) manque des équipements lourd tel que li IRM et les entretient.

Devant : une forte demande - une capacité insuffisante -manque de certains services de santé important qui incite un nombre important d'évacuation vers les autres wilaya- absence des établissements publics spécialisée , il est Nécessaire de renforcer le cadre sanitaire par une activité plus efficace , sans danger et Ciblé pour tous les âge.

² Organisation Mondiale de la Santé

³ le journal nationale -le soir-Lundi 2 octobre 2017

⁴ L'instrument d'aménagement et d'urbanisme de la wilaya de Guelma -PDAU- 20

La wilaya de Guelma est dotée de quelques infrastructures sportives pour les jeunes, ces derniers visent à améliorer le confort de vie des habitants au niveau de toute la wilaya.

Parmi ces infrastructures importantes distinguée (01 piscine semi olympique, 03 salle Oms dans les trois commune (Guelma, Oued Zenati, Bouchegouf) ,02 stades dans les deux communes (Guelma, Oued Zenati) ,02 salles spécialisées dans la commune de (Guelma) , 12 complexes sportifs de proximité, Néanmoins certains équipements restent encombrés et insuffisants que ce soit dans le nombre au bien dans la couverture des besoins, tels que les aires de jeux et les terrains de quartiers, qui ne réponds pas malheureusement aux normes et la majorité de ces équipements a besoin des opérations de restauration et de renouvellement pour pouvoir réceptionner plus de jeunes. ⁵

A la lecture de cette situation et selon les constats établis à l'échelle de la ville (par questionnaires du secteur) il ressort que les activités de sports accusent un retard important par rapport aux besoins des populations.

Devant une forte charge sur le secteur de santé et une insuffisance des équipements sportifs **la question de recherche** se pose :

Comment réduire la pression exercée sur le secteur de la santé en renforçant le secteur de sport pour rendre l'activité physique un facteur de santé possible à tous les âges ?

3. Les hypothèses de travail :

La réponse à cette question *conduit* à la vérification de l'hypothèse suivante :

- En renforçant le secteur de sport par la création des équipements sportifs de proximité pour inciter les habitants à faire le sport.

4. Les objectifs de la recherche:

- L'encouragement à la pratique sportive aux différents équipements sportives.
- La facilitation de l'accès de tous les publics aux installations sportives par la création d'équipement qui répond à l'exigence de la population.
- Les règles pour pratiquer les activités physiques et sportives en toute sécurité seront diffusées en parallèle de ces actio

⁵ D'après la direction de la jeunesse et sport de la wilaya de Guelma

- La politique publique « Sport-Santé » encouragera également la pratique des publics dits « à besoins particuliers » (sédentaires, seniors, patients atteints de maladies chroniques...), à travers le développement de réseaux régionaux sport et santé, la création d'une infrastructure regroupant le sport et la santé.
- Avoir une population avec une bonne santé qui peut bien travailler et mieux produire.
- Mener la ville de Guelma à un niveau mieux développé dans le secteur de sport

5. La méthodologie de recherche :

Nous nous trouvons dans le cadre d'une démarche relevant de travail empirique effectué dans la ville de Guelma doit permettre de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de départ énoncées ci-dessus :

Dans notre recherche, on base sur deux parties hiérarchiques et complémentaires l'une à l'autre :

5.1 La première partie :

dite « Le cadre conceptuel » est répartie en trois chapitres :

- **Le premier chapitre :** On traite les concepts du projet urbain ; Les principes ; Les échelles ; Les objectifs ; Les modes d'intervention ; Les acteurs
- **Le second chapitre :** On exploite la littérature et les travaux de recherches existants pour définir la notion «sport et santé» son évolution et déterminer les typologies et les caractéristiques
- **Le troisième chapitre :** présentation de quelques expériences internationales sur le volé « sport et santé » ; des exemples similaires à notre cas d'étude dans le but de mieux comprendre le déroulement de l'opération.

Les outils sur lesquelles notre partie I s'appuie sont : les mémoires de fin d'étude, les ouvrages, les sites Web.

5.2 La deuxième partie :

dite « Stratégie d'action » ; c'est une approche descriptive analytique elle est composée de quatre chapitres :

- **Le premier chapitre :** Identification et évaluation de la ville ; sa situation, ses principaux accès, son évolution historique, sa position attractive.
- **Le deuxième chapitre :** on présente l'Identification des Constats , Enjeux, et Objectifs comme résultat de l'analyse diagnostiqué puis un scénario terminant par un programme d'action

Le troisieme chapitre : dite «Programmation» C'est une étape qui nous donne la possibilité de dégager un programme nécessaire pour notre projet après l'interprétation du besoin quantitatif et fonctionnel

5.3 La troisième partie :

dite «état de l'art» ; c'est une approche descriptive analytique elle est composée de quatres chapitres :

- **Le Premier chapitre :** Consiste a analyser le terrain choisi et ces caractéristique
- **Le deuxieme chapitre :** Elle consiste à tirer les enseignements des phases précédentes afin d'arriver à la formalisation du projet dans son aspect formel et fonctionnel.
- **Le troisieme chapitre :** dite «cadre technique» Elle traitera l'aspect technologique du projet en étudiant le système constructif

6. La recherche bibliographique :

Consiste a la collecte des informations et des connaissances a partir des différents documentations : des ouvrages, des revues, des articles, des mémoires, des thèses de recherches, documents graphiques.

L'intérêt de cette étape est s'adapter avec les différentes notions et idées et de l'apprécié, d'étudier et analyser les problématiques pour collecter des acquis nécessaire a la recherche.

7. La collecte des données :

Elle est indispensable dans notre travail elle a l'objectif d'apprendre le maximum d'informations et de connaissances pour atteindre le but de résoudre le problème du site, en se basant sur les sorties sur terrain dans de différents moments pour voir l'état de fait du quartier, la prise des photos, les documents administratifs et graphiques, les images de Google earth. L'enquête et le questionnaire des habitants et la méthode AFOM. Ce qui nous permettra d'évaluer les potentialités du centre et de ses capacités de charge. ⁶

⁶ Mémoire de master -Bouthabet Ali- Guelma 2017

PARTIE I
LE CADRE CONCEPTUELLE

Introduction:

Après avoir défini le thème et sa problématique. Dans cette partie nous procédons à définir tous les concepts qui sont en relation avec notre thème, après on fera un aperçu historique et une analyse des exemples pour approfondir nos connaissances et afin de dégager des recommandations architecturales et contextuelles.

Les premières démarches de ce travail se traduisent par une lecture générale sur les concepts suivant le sport et la santé, la requalification par le biais du projet urbain.

On commence par la définition de la notion du projet urbain, ses acteurs et ses échelles... la qualité urbaine ainsi que la notion développement durable.

En second plan, en abordant un ensemble de définitions de sport/santé selon les spécialistes, son évolution, ses typologies et son rôle.

En troisième plan, c'est d'étudier quelques exemples sur le sport et la santé par le biais du projet urbain pour faciliter l'intervention dans la seconde partie de la recherche.

CHAPITRE I : LE PROJET URBAIN , LE DEVELOPEMENT DURABLE

1. Introduction :

Le projet urbain exprime une partie de la réflexion issue de deux approches parallèle : l'une se fonde sur les objectifs politique, économique et social, l'autre définit une parti d'aménagement de l'espace qui s'appuie sur les contraintes du site, les besoins des acteurs concerné et les nécessités de l'organisation et de la gestion urbaine. Celle-ci englobe aussi bien les questions d'occupation des lieux, de transport de déplacement, que celles d'entretien donc de pérennité de projet.

2. Projet urbain :

Au XXe siècle, on peut noter l'apparition d'un certain nombre de concepts qui traduisent de nouvelles pratiques professionnelles dont l'émergence de la notion du « projet urbain » dans cette évolution ainsi que la manière dont cette notion tend, aujourd'hui à remplacer toute les autres.

Bien qu'inspiré par la charte d'Athènes (c'est-à-dire par des architectes) l'urbanisme fonctionnaliste a surtout été porté par le corps des ingénieurs des ponts et chaussées. Ces derniers, le traduisant radicalement, ont transformé l'urbanisme moderne en urbanisme réglementaire, réduisant ainsi à des normes et à des lois (au sens du droit) quelque chose qui était beaucoup plus complexe. Ce qui a poussé les architectes à mettre au jour la concept « projet urbain » pour contrer l'urbanisme moderne qui était un échec.

2.1 Essais de définition :

- ❖ Le terme (**projet urbain**) sous-entend à la fois une opération particulière d'aménagement et un concept très spécifique, une alternative à la planification traditionnelle. Il est alors entendu comme étant une pratique planificatrice ouverte et souple, comme le produit de la rencontre d'acteurs autour d'un territoire. L'apparition de cette notion « participe d'un fantastique processus de retournement des idées qui, depuis trois décennies, a complètement renouvelé les concepts utilisés dans l'aménagement des villes » souligne cependant que la réflexion sur le projet urbain est en cours « il s'agit d'un concept et d'une manière d'agir en formation qui marquent un moment de transition entre la manière traditionnelle de penser l'urbanisme et une nouvelle approche, moins figée et plus ouverte aux transformations et aux débats »¹

¹ Tomas 1998, 17. Ingallina (2001)

- ❖ **Selon Ariella Masboungi²** Le projet urbain est une stratégie pensée et dessinée de la ville, il est une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville qui porte des enjeux sociaux, économique, urbains et territoriaux.
- ❖ **Selon Gristian Devillers³** Le projet urbain n'est pas un retour à la ville ancienne, mais une proposition de modernisation de l'appareil de production de l'espace, c'est en effet une proposition de recomposition des logiques sectorielles qui régissent normalement la production de la ville moderne à travers la division et la spécialisation des tâches.
- ❖ **Selon Jacques Rey⁴** Le projet urbain serait l'intervention sur la ville en crise, non pas sa totalité mais sur ses fragments.

2.2 Conditions d'émergence :

Le projet urbain est une notion historique récente apparue en ITALIE dès les années soixante par les travaux de quelques historiens d'architecture et par la politique urbaine, mais l'identification spécifique ne s'est fait qu'en FRANCE à partir de la fin des années 70 à cette époque le projet urbain se présente comme alternative opposée à un urbanisme coupé de l'art urbain ,après la deuxième guerre mondiale ; pour cela, le projet urbain revendique contre le plan ,parce que ce dernier est nécessaire mais il est insuffisant en ce qui concerne la forme de la ville, mais dans l'urbanisme fonctionnel (zoning), les villes ont fait l'objectif des plans ; organisés les infrastructures , distribuer les lieux, Ce qui ne va pas produire l'espace et la forme urbaine alors le plan avait supprimé le projet .

Les premiers projets urbains ont concerné au début beaucoup plus les quartiers anciens en état de vétuste et les grands ensembles des logements sociaux en crises.

2.3 Les principes du projet urbain :

Ch. Deviller a fait une mise point et a fixé les principes sur lesquels doit se baser un projet urbain :

- ❖ Le projet urbain ne se fait pas en un jour, il ne peut donc pas répondre à la logique de l'urgence souvent invoqué par les maires.

² Architecte, urbaniste en chef de l'État, chargée de la mission Projet urbain

³ Architecte urbaniste français

⁴ Architecte urbaniste français

- ❖ Il doit réunir des compétences multiples, car il s'applique à la ville qui est une réalité complexe où formes matérielles et formes sociales sont liées dans des relations qui se sont établies dans le temps.
- ❖ Il se réfère aussi à une multiplicité de techniques par exemple architectes ingénieurs et parfois les financiers.
- ❖ Dans sa conception, il demande un savoir spécifique sur la ville, son processus de transformation, les lois qui règlent ses formes, les analyses à mener et les outils conceptuels à mettre au point afin d'établir une médiation entre les différentes échelles, de la parcelle à la ville.
- ❖ Il doit permettre le débat et l'échange avec la population dont l'avis est déterminant.
- ❖ Il s'oppose à une pensée sectorielle de l'aménagement ce qui a créé des effets de coupure très nets entre villes et parfois à l'intérieur d'une même ville.

2.4 La démarche du projet urbain :

Le projet urbain en réaction à un événement, une situation (difficulté ou opportunité), sert l'ambition générale d'une collectivité et cela selon plusieurs échelles

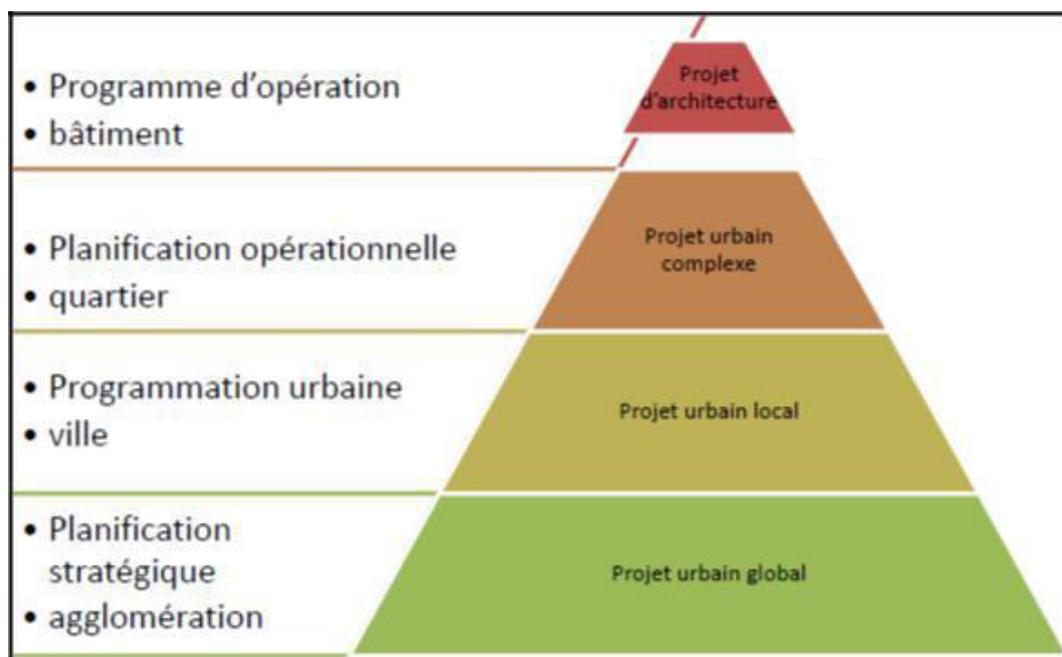
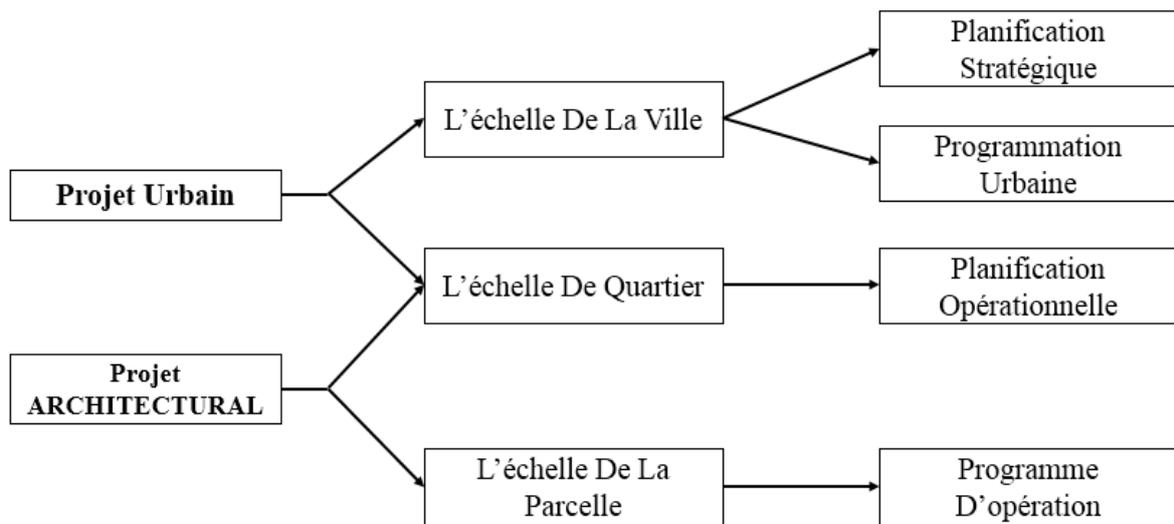


Figure N°02 : pyramide de la démarche projet urbain

Source : Lotissements, infrastructure et équipements : analyse croisée des logiques en planification et en projets urbains » Par Mme Olfa Ben Medien Universitaire.

2.5 Les échelles du projet urbain :



Source: Traitement personnel

Figure N°02 : schéma représentatif des échelles de projet urbain

Source : traitement personnel

2.6 Les composants du projet urbain :

Dans une démarche de mise en jeu de plusieurs champs disciplinaires, des savoirs faibles spécifiques et des acteurs différents, une articulation permanente et itérative

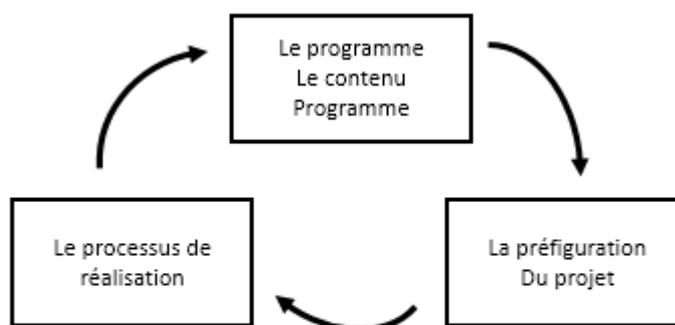


Figure N°03 : schéma représentatif des composants d'un projet urbain

Source : traitement personnel

2.7 Les objectifs du projet :

Les objectifs du projet urbain sont les suivant :

- Attirer les entreprises.
- Mieux servir les citoyens.
- Favoriser le développement économique local.
- Rendre la région compétitive.
- Optimiser la gestion interne des collectivités.
- Fédérer les richesses individuelles et collectives.
- Être un fort vecteur de développement.
- L'enjeu économique

2.8 Les modes d'intervention du projet urbain:

le projet urbain propose plusieurs modes d'interventions ou solutions aux problèmes de la ville en générale et des centres villes en particulier.

2.8.1 Rénovation urbaine :

C'est une opération physique qui ne doit pas changer le caractère principal du quartier. Elle est relative à une intervention profonde sur le tissu urbain. Elle peut comporter la destruction d'immeubles vétustes.

2.8.2 Aménagement urbain:

Action de transformer, de modifier pour rendre plus pratique et plus agréable. L'ensemble des dispositions et des actions arrêtés pour transformer un espace urbain dans ses composantes spatiales c'est-à-dire pour donner une organisation différentes aux fonctions urbaines existantes, ou en introduisant des fonctions nouvelles.

2.8.3 Réaménagement urbain:

Créer les conditions d'une vie nouvelle pour les quartiers menacés d'un abondant total, il implique un certain degré de changement de la configuration physique. Il n'implique pas obligatoirement une modification systématique de la trame et des volumes des bâtiments

2.8.4 Réorganisation urbaine:

C'est l'action dont le contenu est lié aux soucis de l'amélioration des conditions d'organisation et de fonctionnement de l'espace urbain.

2.8.5 Restructuration urbaine :

Il s'agit d'une opération plus large que la précédente dans la mesure où elle est relative à une intervention sur les voiries et réseaux divers et l'implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'îlots ainsi que la modification des caractéristiques du quartier, notamment par des transferts d'activités et des réaffectations des bâtiments

2.8.6 Réhabilitation urbaine:

Elle consiste à modifier un immeuble ou un groupe d'immeubles ou d'équipement en vue de leur donner les commodités essentielles et nécessaires aux besoins de base des locataires ou utilisateurs, alimentation en eau potable, électricité, remise à neuf des sanitaires.

2.8.7 le renouvellement urbain:

L'objectif est de transformer les quartiers en difficulté, dans le cadre d'un projet urbain. Le renouvellement urbain permet de :

- reconquérir des terrains laissés en friche
- -restructurer des quartiers d'habitat social
- rétablir l'équilibre de la ville

La rénovation urbaine, concept qui a succédé au renouvellement urbain, concentre son action sur (ZUS)⁵.

2.9 Les acteurs du projet urbain :

- Les acteurs publics : liés à l'administration.
- Les acteurs semi-publics : Associations.
- Les acteurs privés : Habitants, propriétaire

2.9.1 En distinguant :

- Les **acteurs touchés** sont ceux que le projet affecte directement : les habitants, les propriétaires.
- Les **acteurs concernés** sont ceux qui ont un rôle dans la marche du projet : les élus, les administrations ; finalement.
- Les **acteurs intéressés** sont ceux qui s'impliquent plus ou moins ponctuellement sur un aspect ou l'autre du projet : les associations, les experts, les mandataires, les journalistes

⁵ les Zones Urbaines Sensibles

2.10 Les caractéristiques du projet urbain :

- Lieu d'une intervention publique relativement concentrée dans l'espace et dans le temps aménager un morceau de ville
- Jeu entre la stratégie et le dessin/dessein
- Un outil d'aménagement et de marketing territorial -Effets de mode
- Projets présentés comme « exceptionnels » mais souvent de plus en plus banalisés.

3. développement durable :

3.1 Définition :

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »⁶

3.2 Les 3 piliers du développement durable :

3.2.1 Efficacité économique :

Il s'agit d'assurer une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et pour l'homme.

3.2.2 Equité sociale :

Il s'agit de satisfaire les besoins essentiels de l'humanité en logement, alimentation, santé et éducation, en réduisant les inégalités entre les individus, dans le respect de leurs cultures.

3.2.3 Qualité environnementale :

Il s'agit de préserver les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux

On représente ces 3 piliers, par ce schéma : trois cercles entremêlés avec en leur centre, le « durable ».



Figure N°04 : schéma représentatif des piliers du développement durable
Source : <https://rse-pro.com/piliers-du-developpement-durable-1066>

⁶ citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

3.3 Pourquoi c'est si important ?

Dans les années 70, un grand nombre d'experts et de scientifiques tirent la sonnette d'alarme quant à **l'impact de l'activité des hommes sur la planète**. Depuis la révolution industrielle, notre société a connu un développement sans précédent mais sans toujours mesurer les conséquences de l'évolution de son mode de vie. A cela s'est ajoutée **l'accélération des échanges** avec le reste du monde (la mondialisation), **l'accroissement des inégalités** entre pays riches et pays pauvres et les **prévisions de croissance démographiques** qui visent 9 milliards d'habitants sur la planète d'ici 2050.

Comment assurer demain un accès à l'alimentation et à l'eau potable, à la santé et à l'éducation pour tous ? Comment assurer la protection de la biodiversité et lutter contre le changement climatique ?

Il est urgent de trouver **un nouveau modèle** pour que les générations de demain puissent continuer à vivre mieux sur une seule planète en bonne santé.

Le Développement Durable est une des solutions pour répondre à toutes ces problématiques

3.4 Développement durable pour qui ?

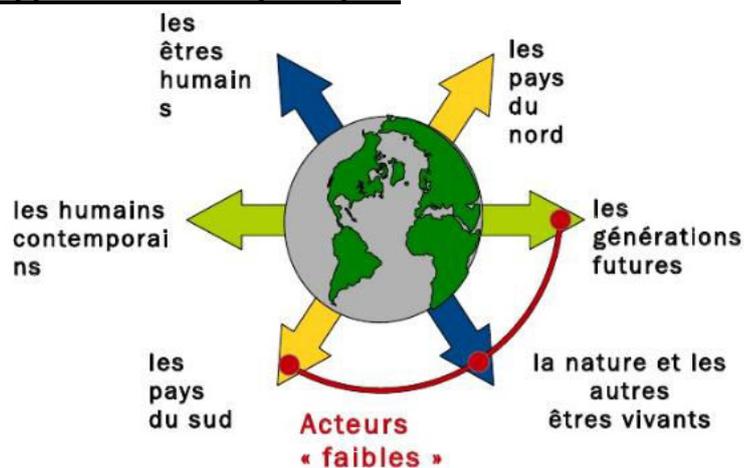


Figure N°05 : schéma représentatif des Développement durable pour qui
Source : <http://slideplayer.fr/slide/9680/>

3.5 Les acteurs du développement durable

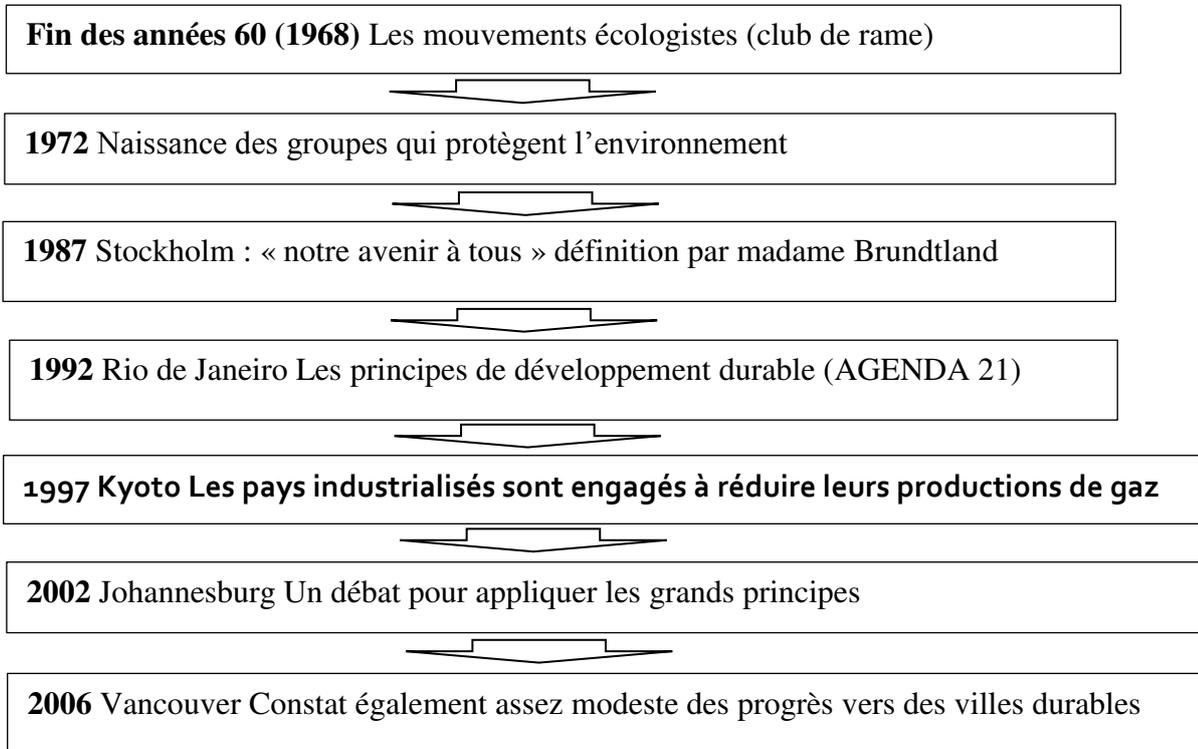
Tout le monde est concerné : chaque individu jusqu'à l'Etat et les organisations internationales.

Tout le monde peut réfléchir et agir pour changer les choses :

- Les enfants et les parents
- Les écoles, les collèges et les lycées
- Les villes
- Les clubs sportif

- Les entreprises
- Les agriculteurs....

3.6 Aperçu historique sur le développement durable :



3.7 Les principes du développement durable :

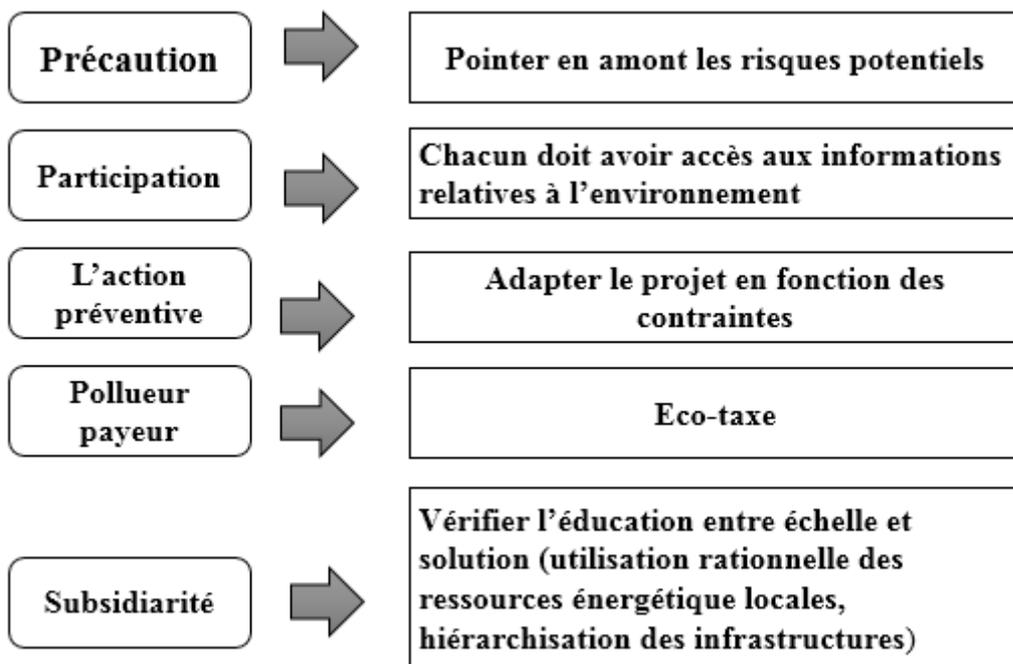


Figure N°05 : schéma représentatif des principes du développement durable **Source :** traitement personnel

3.8 le sport et le développement durable :

Nous pouvons aborder le rôle du sport dans la dynamique de développement durable par plusieurs biais, d'une part, le sport, comme n'importe quel secteur de notre société, a une responsabilité à assumer. Il doit prendre en compte les impacts environnementaux dans ses activités et les réduire, d'autre part, le sport, par les valeurs d'exemplarité et d'éducation qu'il véhicule, peut et doit jouer un rôle dans cette prise de conscience et dans le changement de comportement

Il a le pouvoir de changer nos modes de fonctionnement de manière durable et profonde. En outre, de manière plus prospective, les acteurs du sport doivent anticiper des évolutions, les nouvelles attentes des pratiquants, les réglementations futures, les pressions sur les sites de pratiques, l'acceptabilité du coût environnemental dans l'organisation des événements sportifs etc. sont autant d'évolutions à accompagner.

Enfin le sport peut être source de solutions. Par sa capacité à canaliser les dynamiques et les moyens, il peut être un acteur responsable et positif sur les enjeux environnementaux : le sport comme moyen de transport doux, le sport comme source d'innovation notamment dans l'écoconception des bâtiments, le sport comme vitrine des savoir-faire écoresponsables, etc.

4. Conclusion :

La notion de projet urbain ne bénéficie que de relatifs éclaircissements au fur et à mesure que les recherches avancent, Peut-on alors donner une définition au projet urbain ? Difficile à faire du moment que ce concept a un sens de plus en plus insaisissable. Cette incertitude est la conséquence du fait qu'il est en constante évolution, comme il connaît des nuances et des variations selon les pays, les écoles et les ateliers qui le pratiquent à travers le monde.

CHAPITRE II : LA NOTION SPORT / SANTE

1. Introduction :

Ce chapitre rassemble d'abord un ensemble de définitions d'après plusieurs spécialistes interviennent sur le sport et la santé à partir d'une lecture approfondie d'un ensemble d'ouvrages, d'articles, de mémoires et des sites web.

Dans ce chapitre on traitera le rapport qui se trouve entre la santé et le sport qui est la prévention contre les différentes maladies liées au manque d'activité physique

Une chose est sûre, le sport est bénéfique pour la santé. Pratiquer une activité physique permet de prévenir l'obésité, certains cancers, les maladies cardio-vasculaire et de manière générale réduit la mortalité. Cela a également des effets positifs sur la santé mentale et le bien-être général.

Notre société évolue et l'être humain évolue avec elle, ou est-ce l'inverse ? Le débat est ouvert mais cela suggère pour chacun d'entre nous de développer des capacités d'adaptation. Savoir s'adapter à son environnement en constante évolution n'est aisé pour personne et cela peut s'avérer même dangereusement problématique pour un grand nombre d'entre nous. En effet, le nerf de la guerre pour chaque individu est de réussir à trouver son équilibre de vie dans un monde qui bouge, dans un environnement en perpétuelle instabilité et ce, dans un seul but : (sur)vivre sereinement tout au long de son existence. Cet équilibre dont on parle se fonde principalement à travers les concepts : santé / sport.

2. la Santé :

2.1 Définitions :

L'OMS¹ défini comme étant « un état complet de bien-être physique, mental et social » Mais cette vision de la Santé n'a pas toujours été aussi exhaustive, jusqu'à la moitié du 20ème siècle la santé se résumait par la simple « absence de maladie ou d'infirmité », ce n'est qu'en 1946 dans le préambule de la constitution de l'OMS que cette définition fût établie. La santé devient dans cette constitution un droit pour tous et un devoir de l'état. La santé est l'affaire de tous et nous avons également le devoir de la préserver.

2.2 Bref historique :

On peut dire que la santé se définit d'abord négativement comme l'absence de maladie.

Au XVII^{ème} siècle apparaissent les termes de « *troubles* », de « *vapeurs* », pour indiquer non pas une maladie mais une indisposition.

Au XIX^{ème} siècle,

¹ Organisation Mondiale de la Santé

- Avec l'essor industriel émerge la notion d'accident du travail,
- Avec le courant hygiéniste, on se préoccupe
 - Des conditions de logement et d'urbanisme,
 - De l'hygiène corporelle des individus,
 - De l'hygiène sociale (moral, comportement...),
- Se forme ainsi l'idée de prévention de la maladie par l'hygiène, la vaccination, l'alimentation, et.

Au XX^{ème} siècle,

- Avec le progrès scientifique on cherche à remédier aux maux par la chirurgie, la chimie, ou par des médecines naturelles ou alternatives,
- À partir de 1945 émerge la notion de droit de l'Homme au bien-être physique, mental et social.

Se mettent alors en place des systèmes de soins dits « primaires », auxquels devraient avoir accès tous les êtres humains, de la naissance à leur mort. Ils sont constitués par :

- l'éducation,
- l'hygiène (eau potable, assainissement, nutrition),
- la planification (politique familiale, « protection maternelle infantile »),
- la vaccination systématique,
- les médicaments dits « essentiels ».

3. Le Sport :

3.1 Définitions :

Etymologiquement, le terme « sport » a pour racine le mot de vieux français « Desport »² qui signifie « divertissement, plaisir physique ou de l'esprit ». On est donc dans une dimension « activité physique de divertissement et de plaisir », or l'évolution du mot à progressivement modifié sa définition et les représentations que l'on s'en fait au fil du temps. Le sport moderne se définit par quatre éléments indispensables³:

- La mise en œuvre d'une ou plusieurs qualités physiques : activités d'endurance, de résistance, de force, de coordination, d'adresse, de souplesse, ...
- Une activité institutionnalisée, ses règles tendent à être identiques pour l'ensemble de la planète.

² Vieux mot français

³ Hubs cher Ronald « l'histoire en mouvement, Paris, Arnaud Colin, 1992, p 58 - Chapitre « le sport : un objet mal identifié

- Une pratique majoritairement orientée vers la compétition.
- Une pratique fédérée (sous la tutelle d'une fédération).

C'est une évidence que de nos jours, le « Sport » renvoie une image compétitive, de dépassement de soi suscitant une représentation négative auprès des individus.

3.2 Bref Historique :

- Le sport est sans doute presque aussi ancien que l'homme. Il apparaît dès que le loisir et le jeu deviennent possibles. Ainsi, lorsque l'homme préhistorique a assuré sa nourriture et sa protection, il prend plaisir à rivaliser à la course, à la lutte ou au lancer avec ceux de son clan.
- Les premiers sports sont ceux qui reproduisent les gestes de la vie quotidienne : courir aussi vite que possible, nager, sauter haut et loin, lancer une pierre ou un javelot, lutté, boxer, etc. Toutes les civilisations, sur tous les continents, gardent le souvenir très ancien de ces jeux sportifs primitifs ; en Europe par exemple, les premières traces de pratiques sportives datent de plus de 4000 ans. Plus de 1000 ans de jeux antiques.
- En 776 avant J.-C, la peste ravage le Péloponnèse (une région du sud de la Grèce), faisant de nombreux morts. Alors, pour s'assurer l'aide des dieux, le roi décide d'organiser une importante fête religieuse : les jeux Olympiques de l'Antiquité sont nés. à partir de cette date, les jeux Olympiques ont lieu tous les quatre ans à Olympie. Ils rassemblent toutes les cités grecques et sont l'occasion d'une trêve sacrée pendant laquelle personne n'a le droit de faire la guerre. Pour plaire à Zeus (le maître de tous les dieux), les Grecs organisent des offrandes ainsi que des jeux sportifs.
- Progressivement, les épreuves sportives se multiplient : course, puis lutte, saut en longueur, lancer du javelot et du disque, boxe, course de char, etc. Les jeux deviennent de plus en plus importants dans la vie des Grecs.

3.3 L'importance du sport :

« Les peuples sans sport sont des peuples tristes »⁴ Le sport a pour objet de :

- L'épanouissement physique et moral des citoyens et la préservation de leur santé.
- L'éducation de la jeunesse et sa promotion culturelle et sociale.
- L'enrichissement du patrimoine national culturel et sportif.
- Le développement des idéaux de rapprochement, d'amitié et de solidarité en tant que facteurs de cohésion nationale.

⁴ une maxime byzantine

- La lutte contre les maux sociaux par la promotion des valeurs morales liées à l'éthique sportive.
- La digne représentation de la nation dans le concert de la confrontation sportive internationale.

3.4 Les formes de sports :

| <u>La formes</u> | <u>L'Exemples</u> |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Sports de combat, de défense ou d'opposition | Boxe anglaise, française, escrime, lutte, arts Martiaux (judo, karaté, kendo) |
| Sports de plein air | Alpinisme, via ferrata, escalade, spéléologie |
| Sports aériens | Deltaplane, cerf-volant |
| Gymnastique | Acrosport, trampoline, aerobic, gym, fitness |
| Sports collectifs | Football, basketball, rugby, handball, volleyball |
| Sports mécaniques | Formule 1, Rallierons, Karting, motocross... |
| Cyclisme | BMX, VTT, cyclisme sur route, cyclisme sur piste |
| Sports de cible | Golf, tir à l'arc, bowling, tir |
| Athlétisme | Course, saut, lancé, etc. |

Tableau N°01 : Les forme de sports
Source : Traitement Personnel

3.5 Quels types d'activité sportive adoptée ?

La pratique d'un sport da santé se décompose en plusieurs activités sportives parmi eux :

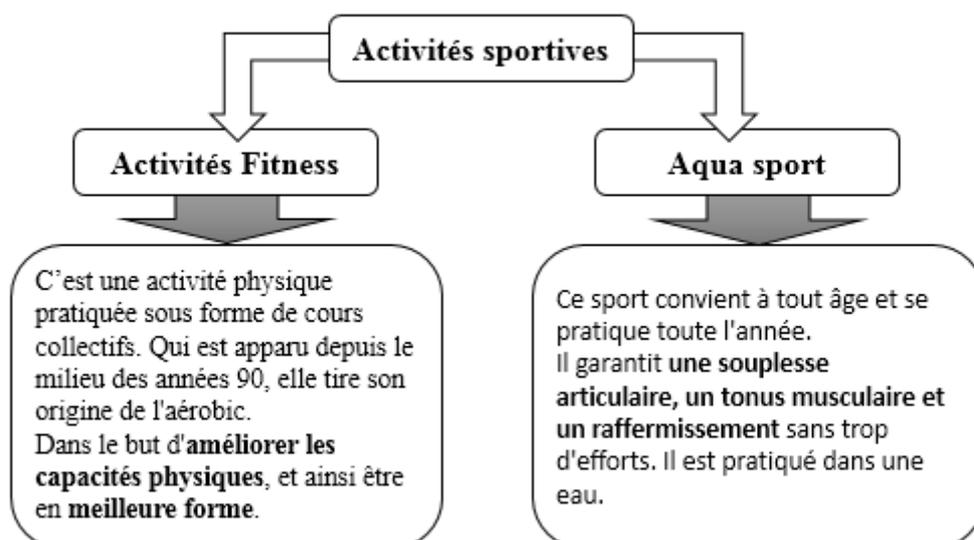


Figure N°01 : schéma représentatif des types des activités sportifs
Source : traitement personnel

3.6 La politique du sport dans le monde⁵ :

3.6.1 Promotion des activités physiques et sportives comme facteur de santé :

Le Ministère chargé de la santé et des sports mène une politique favorisant la pratique des activités physiques et sportives (APS) par le biais des deux programmes « sport » et « Prévention et sécurité sanitaire ». Le premier est piloté par la Direction des Sports et le second par la Direction générale de la Santé. Les deux directions travaillent en étroite concertation et en collaboration avec les directions d'autres ministères.

La première phase de l'appel à projets visant à identifier 5 sites pilotes pour développer des projets de **promotion de l'activité physique** reprenant la méthodologie ICAPS a été lancée.

L'appel à projets est clos depuis le 17 mai 2011. 33 projets ont été déclarés recevables et instruits par des experts puis examinés par un comité de sélection composé de représentants de l'Insep et des administrations membres du comité de pilotage de déploiement du projet.

Après avis du comité de sélection, 7 projets ont été retenus par la Directrice Générale de l'Insep.

3.6.2 La politique algérienne de sport :

Il est relativement difficile de décrire en détail le développement de la pratique sportive en Algérie, et cela est souvent dû au manque d'études de recherches et leurs supports documentaires. Seulement à partir de quelques documents disponibles ; un bref aperçu sur le développement de la pratique sportive en Algérie a été établie :

3.6.3 Avant l'indépendance :

Cette époque se caractérisait par la pratique d'une politique coloniale qui visait surtout à promouvoir et développer le sport au sein de la communauté Française au détriment de la population algérienne. Les disciplines ou activités sportives pratiquées durant cette période étaient essentiellement : le football, le crosscountry, le cyclisme et la boxe, les autres activités telles que : le basket-ball, le tennis ou encore le squash étaient réservés aux européens vivants en Algérie.

3.6.4 Après l'indépendance : de 1962 à 1976 :

L'étape allant de 1962 à 1976, se caractérisait par la création pour la première fois, au sein du gouvernement algérien, d'un département qui sera chargé du développement et de la promotion des équipements et des activités sportives «

Ministère de la Jeunesse et des Sports ». En cette même période, le système d'éducation physique et sportive verra plusieurs tentatives de réformes, qui vont dans le sens d'une démocratisation de la pratique et de la mise en place d'un système de gestion et de

⁵ Mémoire de magister d'Ingénieur d'Etat en Architecture Présenté par : Benguedda et Selka

Développement des activités en Algérie. Mais les prérogatives socioéconomiques et l'absence d'une politique claire, a fait que la pratique sportive a été reléguée au second plan du développement, quant aux structures existantes et leurs modes de gestion, ils ont été totalement abandonnés.

3.6.5 Période de la réforme depuis 1976 :

Cette période verra l'adoption de 'la Charte Nationale et la Constitution' en 1976 ce qui permettra l'apparition de nouveaux textes qui régiront le mouvement éducatif et sportif en Algérie. Ces nouveaux textes dénommés 'Code de l'EPS' insisteront sur la démocratisation de la pratique physique et sportive au niveau de toute la population et en particuliers chez les jeunes, et la promotion de la pratique sportive de performance ou d'élite.

A partir de la période débutant en 1989, il y a eu la promulgation de la nouvelle politique dite 'l'Economie de Marché', les textes précédents seront modifiés pour être adaptés aux nouvelles réalités socio-économiques du pays, d'où l'apparition du système nationale de la culture physique et sportive, ainsi le terme EPS disparaît au profit de celui de 'Culture Physique'.

4. Le « Sport-Santé »

Cette notion de « Sport-Santé », aussi large de sens soit elle, n'est pas formellement identifiée ceci laissant à chacun la liberté de l'employer comme « bon lui semble ».

Nouvellement créée, Sport-Santé « démarche visant à rendre accessible pour chacun, quel que soit son âge et son état de santé physique, mental et social, la pratique régulière et adaptée d'une activité physique dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie ».⁶

Au regard de ce que nous venons d'expliquer et de ce que nous avons vu précédemment, concernant la définition du « sport » et des représentations que l'on peut s'en faire, nous préférons utiliser le terme « activité physique » plutôt que « Sport » proprement dit. En effet selon la terminologie⁷ utilisée, les champs de représentation ne sont pas les mêmes puisque l'activité physique offre une diversité, une fréquence et une intensité de pratique en toute liberté et adaptée pouvant être corrélé au concept de « Santé ».

⁶ La notion sport/ santé selon la Société Française

⁷ discipline qui a pour objet l'étude théorique des dénominations des objets ou des concepts

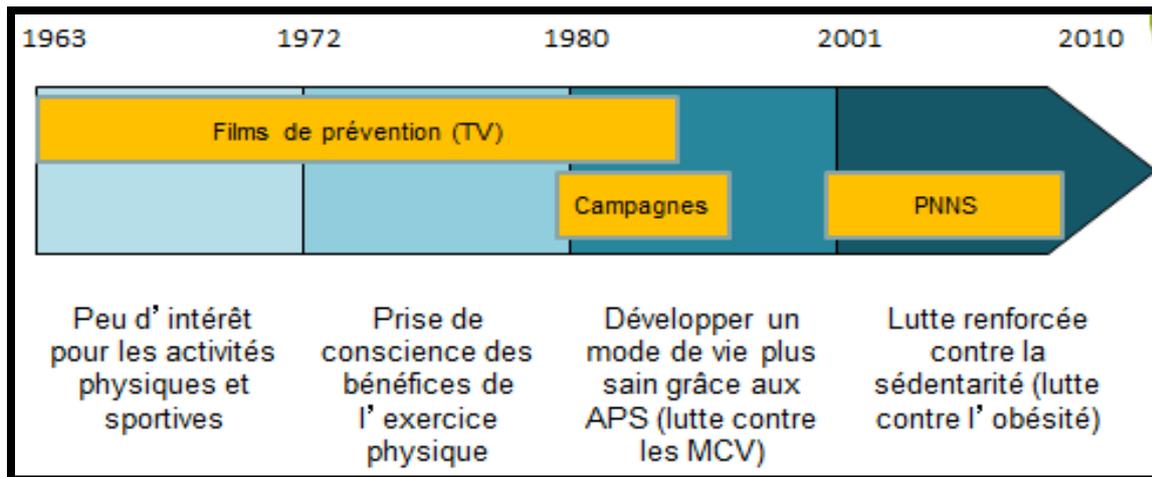


Figure N°02 : schéma représentatif de l'évolution de la notion Sport/Santé
Source : Mémoire de master présenté par Thomas BERNHARD-France -juin 2012

4.1 Les effets du sport sur la santé :

4.1.1 Le cœur :

L'activité physique augmente la formation de nouveaux vaisseaux sanguins, donc améliore la circulation du sang et réduit le cholestérol, ainsi élimine partiellement les risques cardiaques et d'accident vasculaire cérébral, l'hypertension, l'athérosclérose, les maladies cardiovasculaires proviennent d'une alimentation inadaptée et de l'absence de pratique sportive.

4.1.2 Les articulations :

On retrouve le même constat pour les articulations, les tendons et les ligaments ont plus de tonus s'ils sont mis à contribution par une activité physique, ils deviennent plus souples et le risque de chute et de lombalgie est réduit. Les arthroses peuvent être évitées avec une pratique physique adéquate.

4.1.3 Les muscles :

L'activité sportive renforce bien évidemment la masse musculaire du corps ce qui permet de moins subir les efforts du quotidien (escaliers, charges lourdes).

4.1.4 Les os :

Le sport et plus spécialement la course à pied entretiennent la densité des os et combat l'ostéoporose.

4.1.5 Les poumons :

Certaines maladies sont combattues par l'exercice respiratoire.

4.1.6 Le système digestif :

Le transit intestinal se trouve augmenté et le risque de cancer colorectal réduit.

4.1.7 Le système immunitaire :

Il est stimulé par l'activité physique.

4.1.8 Le pancréas, les reins :

Plusieurs affections sont en risque réduit, notamment les calculs et le diabète. En outre, chez la femme, la probabilité de cancer du sein est également réduite.⁸

4.2 Importance de l'activité physique dans la vie des individus :

Une activité physique régulière est reconnue par la communauté scientifique comme l'un des facteurs fondamentaux d'une bonne santé, d'une bonne capacité fonctionnelle et par voie de conséquence du bien-être, déterminant essentiel de la santé positive.

- Une source de plaisir et d'intégration sociale.
- Permet une amélioration de la santé globale des individus.
- De contribuer à l'épanouissement individuel du public.

5. Conclusion :

Ce chapitre nous a permis de mettre le point sur les théories de la notion Sport/Santé. Leurs définitions, leurs types, leurs évolutions historiques, leur rôle dans le développement. Afin de bien cerner notre champ d'étude.

⁸ Selon L'Organisation Mondiale de la Santé

CHAPITRE III : ANALYSE DES EXEMPLES

1. Introduction :

Dans ce chapitre, on va analyser deux expériences internationales sur le sport/santé se sont des cas rapprochés a notre projet d'étude afin de comprendre comment se dépolie le projet urbain.

2. Exemple 1 : Diagnostic territorial approfondi dans le domaine des activités physiques et sportives à Lozère :

2.1 Situation :

La Lozère est un département français situé dans le nord-est de la région Occitanie. Département très agricole, limitrophe de la partie sud du Cantal et de la Haute-Loire, de l'est de l'Aveyron, de l'ouest de l'Ardèche, et au sud, le Gard, il s'agit en outre du département le moins peuplé de France. Son chef-lieu est Mende.

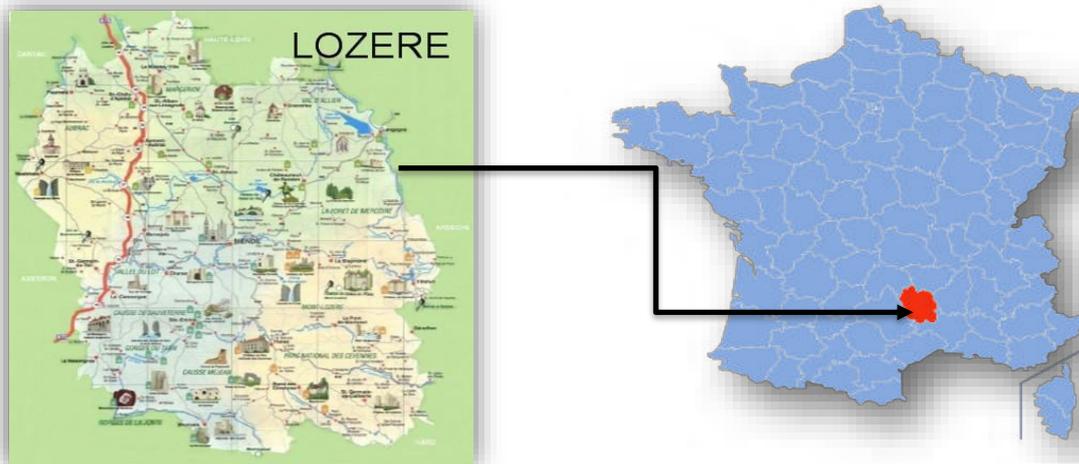


Figure N°01 : schéma représentatif de la situation de la Lozère en France
Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Loz%C3%A8re_\(d%C3%A9partement\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loz%C3%A8re_(d%C3%A9partement))

La DRJSCS supervise la réalisation de DTA dans le domaine du sport :

Démarche concertée menée par le Conseil Général et la DDCSPP :

2.2 Les Objectifs :

→ Étudier et formuler des propositions concrètes pour :

Renforcer l'adéquation entre l'offre

Sportive du territoire et les besoins des publics.

→ Construire un plan d'actions visant à :

Poursuivre le développement sportif de la

Lozère, son aménagement ainsi qu'anticiper l'évolution des besoins.

2.3 Déroulement :

- **Phase 1 :** Fin avril à mi-juin Etat des lieux de la question sportive
- **Phase 2 :** Mi-juin à mi-août Analyse de l'adéquation entre l'offre et les besoins
- **Phase 3 :** Mi-août à fin octobre Elaboration du plan d'actions et formulation de préconisations.

2.4 Les Eléments contextuels :

2.4.1 Les équipements sportifs :

Les équipements multisports en Lozère en 2014 :

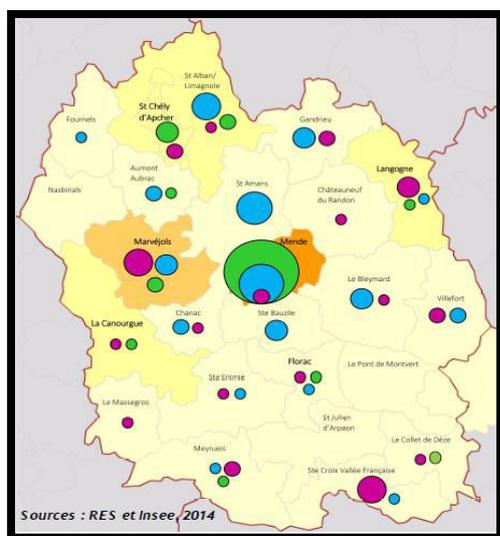
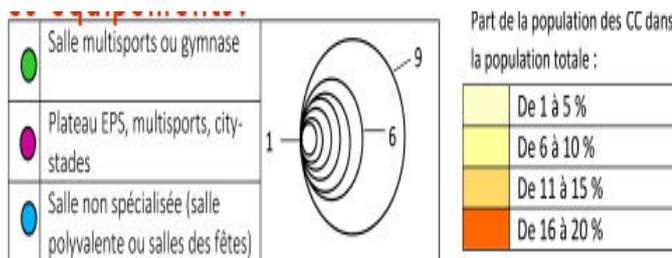


Figure N°02 : carte représentative des équipements multisports en Lozère en 2014
Source : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale à Lozère



2.4.2 Les problématiques les plus marquantes :

Des territoires carencés en équipements structurants :

- Villefort et St Etienne Vallée Fçaise : des collégiens sans gymnase
- Florac : des écoliers qui n'apprennent pas à nager.

Un manque de collaboration territoriale :

- Penser la polyvalence des équipements et raisonner à l'échelon intercommunal.

Des équipements pour les sports de nature peu utilisés par la population locale :

- Utilisation quasi exclusive par un public touristique ou pour une pratique individuelle.
- Penser la globalité des usages dans les projets d'équipement.

Une nécessaire prise en compte de la rénovation des équipements.

2.4.3 L'offre sportive :

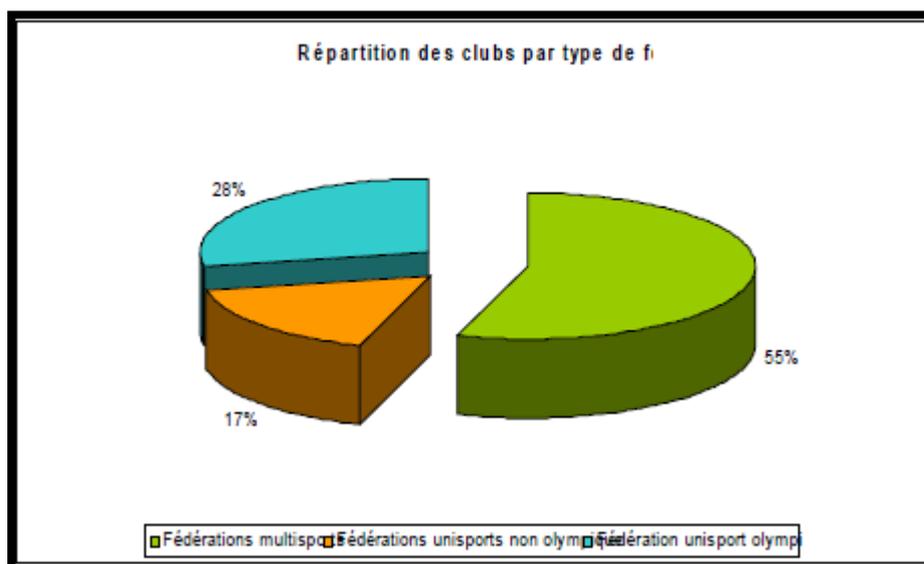


Figure N°3 : Cercle relatif représente répartition des clubs par type de fé

Source : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale à Lozère

- Des disciplines en perte de vitesse : la moto, l'escalade (FFME), le golf.
- De nouvelles disciplines apparaissent : le badminton, les clubs alpins de montagne (FFCAM).
- Des disciplines qui restent stables : le football, le cyclotourisme, l'UFOLEP, l'équitation, le cyclisme, le tennis, la spéléo.
- Des disciplines en expansion : FFEPGV (+70%), le tennis de table, la randonnée, le sport automobile, le karaté ont doublé leurs effectifs. La retraite sportive, le sport en milieu rural, le sport adapté et l'handball ont triplé leurs effectifs.

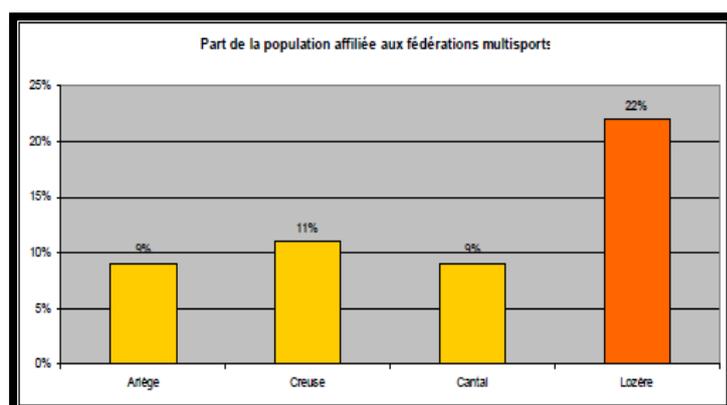


Figure N°4 : Colonne graphique Représente Part de la population affiliée aux fédérations multisports
Source : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale à Lozère

2.5 Une politique départementale sportive peut s'appuyer sur les fédérations et disciplines :

- Les + maillées territorialement

- Qui témoignent d'une spécificité départementale (sports de nature)
- Qui suscitent le plus d'adhésion dans une perspective ancrée dans le temps afin d'éviter les effets de mode.

« On estime à seulement 1/3 le nombre de pratiquants sportifs ayant une licence dans une fédération en France » (Centre international d'étude du sport – CIES).

2.6 Orientations stratégiques :

2.6.1 Développer une politique sportive durable :

- Améliorer la gouvernance par le développement d'une politique sportive commune.
- Accompagner la professionnalisation du milieu associatif et la création d'emplois territorialisés.
- Appuyer et soutenir le développement du secteur associatif et les collectivités locales.
- Accompagner la redéfinition de l'offre sportive du milieu associatif fédéral afin de l'adapter aux publics éloignés de la pratique : jeunes et personnes en situation de handicap.
- Réflexion avec les collectivités locales sur les zones carencées en équipements sportifs structurants.
- Accompagner le milieu sportif dans sa recherche de solutions aux problématiques de mobilité.

Les acteurs : Etat, collectivités locales, associations sportives.

2.6.2 Création d'Offices des Sports :

- Des instances locales de concertation et d'aide à la décision politique au plus près des territoires.
- Échelon pertinent : communauté de communes.
- Différentes méthodes de mise en œuvre : rendez-vous annuels élus/milieu sportif, création d'associations.
- Différentes missions possibles : discussion autour de la politique sportive locale, gestion des infrastructures, école du sport, critères de répartition des subventions,
- Extension possible des missions vers les loisirs et la culture.

2.6.3 Accompagner la redéfinition de l'offre sportive du milieu associatif fédéral afin de l'adapter aux publics éloignés de la pratique : les jeunes, les personnes en situation de handicap :

- Donner des responsabilités aux jeunes dans les fonctions d'animation et d'arbitrage.
- Expérimenter des créneaux mixtes de loisirs pour les jeunes.
- Organiser des événementiels pour les jeunes licenciés.

- Organiser des compétitions ouvertes aux jeunes non licenciés.
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement des personnes en situation de handicap vers la pratique sportive en milieu ordinaire.
- Former les éducateurs sportifs et les intervenants aux spécificités de ces publics.

2.6.4 Réflexion avec les collectivités locales sur les zones carencées en équipements sportifs structurants :

2.6.4.1 Un équipement aquatique sur le secteur de Florac

- Imaginer le lieu idéal et les fonctions assurées par le futur équipement quant aux besoins recensés (apprentissage scolaire, activité sportive, tourisme-loisirs...).
- Imaginer la couverture d'un bassin existant ou recours au projet de piscine mobile transportée dans un camion-remorque.

2.6.4.2 Un équipement multisports couvert à Villefort

- Améliorer la pratique sportive des collégiens
- Développer l'offre d'activités sportives

2.6.5 Accompagner le milieu sportif dans sa recherche de solutions aux problématiques de mobilité :

2.6.5.1 Promouvoir des modes de transports alternatifs

- Mener une opération de communication promouvant la pratique du covoiturage sur le département à destination des pratiquants et de réfléchir au développement de l'autopartage entre particuliers et/ou associations pour les entraînements, les compétitions sportives, les manifestations et événements sportifs.
- Mise en place d'un lien vers le site de Voisine sur les sites des collectivités, des associations sportives, du CDOS...

2.6.5.2 Réflexion à mener sur la facilitation de la mobilité

3. Exemple 2 : Diagnostic territorial approfondi (DTA) pour les activités physiques et sportives communauté de communes du val d'argent :

3.1 Situation :

La communauté de communes du Val d'Argent est une communauté de communes française, située dans le département du Haut-Rhin et la région Grand Est. **est un territoire qui est relativement peu identifié comme destination de tourisme ou destination de sports de nature.**

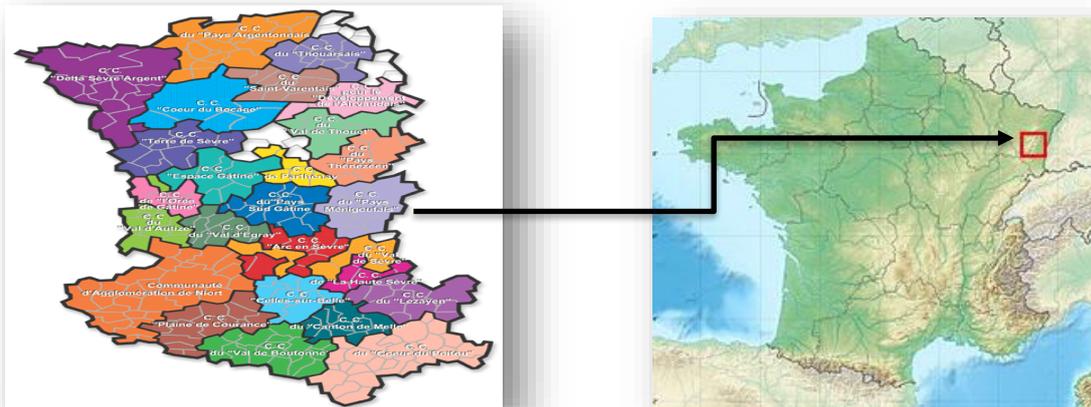


Figure N°5 : carte représentative de la situation La communauté de communes du Val d'Argent
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_de_communes_du_Val_d%27Argent

3.2 Diagnostic territorial approfondi (DTA)¹ pour les activités physiques et sportives :

- **266** questionnaires remplis par les touristes et excursionnistes
- **41** entretiens réalisés avec des pratiquants et des acteurs du sport sur le territoire
- **4** mois d'enquête

3.3 La « sportivité » du territoire :

- **57** équipements et sites de pratique de sports de nature, dont 24 sentiers de randonnée pédestre et 14 boucles de randonnée vélo/VTT.
- **42** associations sportives
- **1758** licences sportives en 2012

3.4 Volet 0 : La qualification du contexte local :

3.4.1 Objectif :

Évaluer le potentiel de développement du territoire tel qu'il transparaît à partir de l'analyse de ses principales caractéristiques démographiques, économiques, sociales et géographiques.

3.4.2 Méthode :

Recueil de données statistiques de seconde main disponibles auprès de l'INSEE et du Programme local de l'habitat de la Communauté de communes du Val d'Argent.

3.4.3 Résultats :

Plusieurs tendances caractérisent le territoire de la Communauté de communes du Val d'Argent

- Une population assez âgée qui tend à décliner
- Une population socialement défavorisée

¹ Diagnostic territorial approfondi

- Un parc et un passé industriels importants à valoriser
- Des îlots d'habitats dégradés
- Les activités physiques et sportives dans le Val d'Argent, un outil de développement ?
- Des hébergements diversifiés mais de capacité réduite

3.5 Volet 1 : La demande touristique appuyée sur les sports de nature :

3.5.1 Objectifs du volet :

- Dresser un panorama des demandes satisfaites et non satisfaites de la population extra-communautaire dans le domaine des activités physiques de plein air : motifs de satisfaction et d'insatisfaction, raisons de la venue sur le territoire et de la « non-venue », besoins, motivations, rapport au tourisme et aux activités de plein air, etc.
- Tester les trois axes de développement suggérés dans le cahier des charges (axe 1 : création d'événements sportifs, axe 2 : tourisme à support sportif, axe 3 : montage de produits touristiques s'appuyant sur des structures existantes ou innovantes) et, éventuellement, en identifier de nouveaux auprès des acteurs de l'offre et de la population touristique.

3.5.2 Méthodologie :

- Enquête réalisée auprès des opérateurs de sports de nature
- Enquête réalisée auprès des touristes/excursionnistes se rendant dans le Val d'Argent (volet quantitatif et qualitatif)
- Enquête réalisée auprès des touristes/excursionnistes ne se rendant pas dans le Val d'Argent
- Développer de nouveaux sports de nature et/ou des modalités de pratique existantes innovantes
- Développer la connexion entre les sports de nature et les activités minières
- Renforcer l'accessibilité des sports de nature pour le plus grand nombre
- Améliorer la qualité de l'accueil et des prestations

3.6 Volet 2 : La qualification des politiques sportives sur le territoire

3.6.1 Objectif :

Analyser la gouvernance du sport sur le territoire afin d'identifier les forces et les faiblesses du système en place.

3.6.2 Résultats :

- Une implication de l'Etat en déclin

- Le Conseil général du Haut-Rhin : des aides au fonctionnement des clubs et à l'investissement sur le territoire
- La communauté de communes et la gouvernance sportive sur le territoire : un rôle à prendre
- Un dynamisme « sportif » des communes du Val d'Argent
- Une construction informelle des politiques sportives

Pour rendre l'analyse SWOT² la plus proche des préoccupations du territoire et de la Communauté de communes du Val d'Argent, nous avons décidé de la décliner selon les deux objectifs formulés dans la réponse d'YTES au cahier des charges de l'étude :

- Développer l'attractivité touristique par l'intermédiaire des sports de nature / Renforcer l'adéquation entre la demande touristique extra-communautaire de sports de nature et l'offre d'équipements, sites et itinéraires de pratique ;
- Développer la « sportivité » du territoire et améliorer la gouvernance des politiques sur le territoire.

3.7 **Tableau AFOM :**

| | |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>FORCES</u> | <p><u>Le territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une situation centrale en Alsace • Une absence de réglementation contraignante limitant le développement des sports de nature • Un patrimoine culturel (mines, guerres mondiales) important • Le Label Pays d'Art et d'Histoire • Une bonne accessibilité des sites et itinéraires de sports de nature par des modes de transport individuels • Des panoramas et points de vue offerts sur les chemins de randonnée et les sentiers de VTT <p><u>L'offre touristique et de sports de nature :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des hébergements diversifiés • Une fréquentation moyenne des sites et itinéraires de sports de nature, notamment le vélo/VTT, la randonnée Pédestre et le vol libre • Des professionnels prêts à proposer leurs services ou à les diversifier pour développer de nouveaux sports de nature ou des modalités de pratique innovantes <p><u>Le profil des touristes et excursionnistes se rendant dans le Val d'Argent</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposition internationale Minéraux et Gems : population sportive pratiquant des sports de nature de manière autoorganisée (randonnée pédestre, balades notamment) pour profiter de la nature et développer sa santé et son bien-être, présente sur le territoire pour de courts séjours et ayant une bonne image du territoire • Période estivale : clientèle familiale, séjournant plusieurs jours sur le territoire avec un souhait marqué pour les séjours famille et les séjours découverte de la nature, et pour un encadrement de la pratique de la randonnée |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

² SWOT : *Strengths* (forces), *Weaknesses* (faiblesses), *Opportunities* (opportunités)

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>OPPORTUNITES</u></p> | <ul style="list-style-type: none"> • Le développement important des sports de nature en France, pratiques connotées positivement • Des sports de nature en mouvement : création ou importation de nouvelles pratiques et modalités de pratique (circuits permanents d'orientation, géocaching, pratiques assistées par GPS, mobilités électriques, ESC l'arbre, nouvelles générations de parc aventures, marche nordique, etc.) • L'importance des réseaux personnels dans le choix des sites et itinéraires de sports de nature • Le développement d'un tourisme plutôt local, centré sur des univers de petite dimension et la découverte du patrimoine et des produits du terroir • De nombreux pratiquants de sports de nature en Alsace, avec des niveaux de revenu et de diplôme élevés |
| <p><u>FAIBLESSES</u></p> | <p><u>Le territoire et son image :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La présence d'îlots d'habitat dégradés à Sainte-Marie-aux-Mines et à Sainte-Croix-aux-Mines notamment • Une image plutôt négative du territoire notamment chez les excursionnistes alsaciens • Une image peu sportive du territoire (par rapport aux territoires avoisinants) • Une destination non touristique, mais choisie pour faire un tourisme à l'échelle de l'Alsace <p><u>Les sites et itinéraires de sports de nature :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des sites et itinéraires de sports de nature sportivement sélectifs (ski alpin, ski de fond, randonnée pédestre, vélo/VTT, escalade en milieu naturel), peu adaptés à une pratique de loisir de masse • Le manque de points d'accueil pour les touristes aux Cols des Bagenelles et de Sainte-Marie-aux-Mines • Un manque d'informations et de communication sur l'offre de sports de nature et quelques problèmes de signalisation pour l'accès aux sites <p><u>Prestations et accompagnement de la pratique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une absence de prestations de sports de nature destinées à la population touristique et excursionniste • L'absence de possibilités de louer du matériel sportif en été comme en hiver (ski, raquettes à neige, vélo/VTT, etc.) • Des problèmes de coordination entre les acteurs intervenant sur les sites et itinéraires de sports de nature (station de ski des Bagenelles, escalade en milieu naturel) freinant le développement des sports de nature et entraînant des prestations de service de qualité aléatoire • L'existence d'offres sportives concurrentielles entravant le développement d'activités commerciales <p><u>L'offre de prestations touristiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une restauration et des hébergements de qualité aléatoire • Des hébergements ne permettant pas l'accueil de grands groupes • Un engouement de niveau très hétérogène des acteurs touristiques (hébergement, restauration) pour le développement touristique du territoire |

| | |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>MENACES</u> | <ul style="list-style-type: none"> • La crise économique et la baisse potentielle des budgets des ménages consacrés aux vacances et aux activités touristiques et sportives • Une concurrence entre territoires : certains territoires alsaciens ont une identité « Sports de nature » clairement affichée et stratégiquement développée • L'évolution des conditions climatiques et le faible enneigement de la station |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Tableau N°01 : AFOM de la communauté de communes du val d'argent
Source : Traitement Personnel

3.8 Proposition de scénarios :

Les trois scénarios proposés pour la Communauté de communes du Val d'Argent sont emboîtés : la mise en place des scénarios 2 et 3 sous-entend la concrétisation des scénarios précédents.

3.8.1 Leviers à activer :

- L'offre de sports de nature
- L'offre et la qualité des prestations touristiques
- La communication
- La gouvernance sur le territoire
- L'amélioration de la qualité des prestations des structures d'animation sportive
- Les équipements sportifs

3.8.2 Scénarios retenus : Améliorer l'existant pour :

- Développer l'attractivité touristique à partir de l'offre existante, en veillant à améliorer la qualité des produits et leur visibilité
- Clarifier la gouvernance des politiques sportives sur le territoire
- Sensibiliser les structures d'animation sportive à la professionnalisation
- Mutualiser les équipements sportifs pour une utilisation optimisée

3.8.3 Les avantages et les inconvénients de scénario proposé :

| Avantages | Inconvénients |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> * Une mise en œuvre rapide (moins d'un an) * Un faible coût financier de mise en œuvre des projets * Une sollicitation de compétences techniques limitée * La remédiation, en partie, des problèmes d'information et de qualité des prestations touristiques * L'enclenchement d'une stratégie de développement touristique, en permettant de tester des activités et le répondant des acteurs | <ul style="list-style-type: none"> * En raison de changements peu importants, les retombées économiques et symboliques (image, attractivité touristique et excursionniste) et en termes de développement de la « sportivité » du territoire risquent d'être faibles. |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| * La sensibilisation à la professionnalisation des structures d'animation sportive * La création d'un effet d'entraînement des opérateurs touristiques | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

| |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tableau N°02 : Les avantages et les inconvénients de scénario proposé Source : Traitement Personnel |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

4. Conclusion :

D'après l'étude des exemples, Diagnostic territorial approfondi dans le domaine des activités physiques et sportives à Lozère, et Diagnostic territorial approfondi (DTA) pour les activités physiques et sportives communauté de communes du val d'argent nous pouvons tirer, quelque orientation concernant le développement de sport comme facteur de santé.

DEUXIEME PARTIE : PARTIE ANALYTIQUE

Introduction:

Après avoir étudié dans la première partie , les différents concepts ciblés par le mémoire . leurs multiples aspects. Et après avoir analysé et interprété la notion sport/santé, on entamera une deuxième partie ,qui représente une application de tous ce qui été abordé dans la partie théorique des chapitres seront abordés ou chaque chapitre représente une phase importante, dans un processus bien déterminé, afin de pouvoir faire la conception du projet. Commencer par une Identification et évaluation de la ville ; sa situation, ses principaux accès, son évolution historique, sa position attractive. Terminer par l'Identification des Constats , Enjeux, et Objectifs comme résultat de l'analyse diagnostique.

CHAPITRE I : ETAT DES LIEUX

1. Contexte General Du Territoire De Guelma ¹

1.1 La situation :

La wilaya de Guelma se situe au Nord-est du pays et constitue, du point de vue géographique, un point de rencontre, voire un carrefour entre les pôles industriels du Nord (Annaba et Skikda) et les centres d'échanges au Sud (Oum El Bouaghi et Tebessa), outre la proximité du territoire Tunisien à l'Est. Comptant 460.918 habitants (Année 2001), elle couvre une superficie de 3.686,84km² (soit une densité de 125 hab/Km²)



Figure N°1 : carte représentative de la situation de la wilaya de Guelma
Source : PDAU Guelma

1.2 Les limites :

La wilaya de Guelma est limitée par :

- La wilaya d'Annaba au Nord,
- La wilaya d'ElTarf au Nord Est,
- La wilaya de Souk Ahras à l'Est,
- La wilaya d'Oum El Bouaghi au Sud,
- La wilaya de Constantine à l'Ouest,

La wilaya de Skikda au Nord-Ouest. -Du point de vue administratif, la wilaya de Guelma se subdivise en 10 daïras, totalisant 34 communes dont 07 urbaines, 12 semi urbaine et 15 rurales.



Figure N°2 : carte représentative des limites la wilaya de Guelma
Source : PDAU Guelma

¹ PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

1.1 Historique et évolution de la ville de Guelma :

1.1.1 L'ancienne ville

la ville de Guelma existée dans l'histoire ancienne , elle a connu plusieurs civilisations tell que la civilisation romaine ,Byzantine, Numide et la civilisation Arabo-musulmane.

1.1.2 La période de la colonisation : Caractérisé par

- Le tracé régulier en damier.
- La zone ou se trouve les autochtone situer au nord-ouest de l ancienne ville le reste sont occuper par les français.
- Cette ancienne ville était entourée par un grand mur qui joue le rôle de protection et sécurité.
- Le type d habitat dans cette époque est l habitat coloniale (modèle européen mélangé ave le style traditionnelle locale)

1.1.3 Guelma 1956-1963 :

- Dans cette époque le tracer est irrégulier la barrière de oued Skhoun est disparu.
- Il ya une extension mineure ver la nord-ouest la se ou se trouve ma naissance de l habitat individuelle illicite qui est la seule type d habitat construire.

1.1.4 Guelma 1963 1977 : cette époque caractérisée par

L apparition des soles d agriculture qui situer au nord-est/sud-est et Djbel Halouf dans l ouest de Guelma comme nouvelle barrière.

- Il ya des extension vers tous les cotés .
- La naissance de 2 types l habitat collectif et individuelle .

1.1.5 Guelma 1977 1997 :

- Le tracer est régulier.
- Barriere des soles d agricultures au nord-est.
- Extension majeure vers le sud et extension mineure vers nord-ouest.
- Types d habitat ets individuelle

1.1.6 Guelma Aujourd' hui :

- Extension majeure vers le sud et extension mineure vers le nord-est.
- Le type de l habitat collectif.

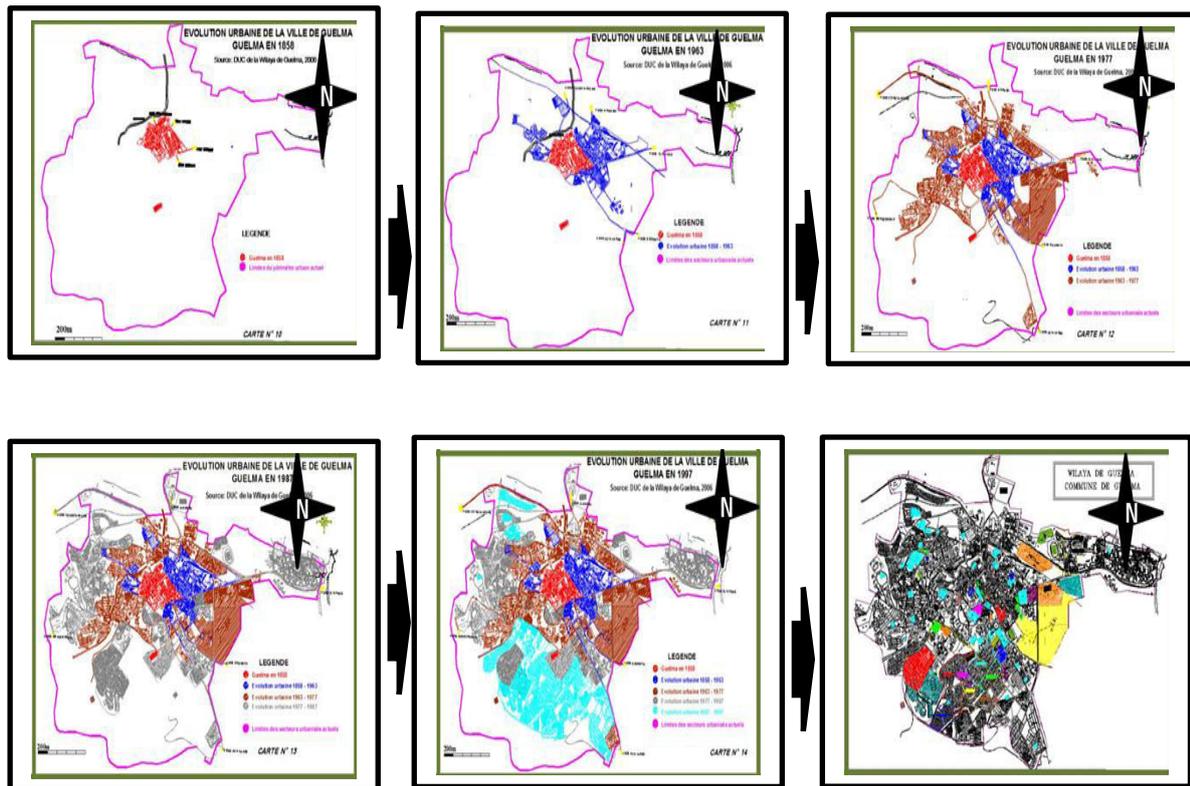


Figure N°3 : cartes représentatives de l'évolution historique de la ville de Guelma
 Source : PDAU Guelma

2. les caractéristiques de la wilaya ²:

2.1 Climatologie et ensoleillement :

2.1.1 La climatologie :

Le territoire de la Wilaya se caractérise par un climat subhumide au centre et au Nord et semi-aride vers le Sud. Ce climat est doux et pluvieux en hiver et chaud en été. La température qui varie de 4° C en hiver à 35.4°C en été, est en moyenne de 17,3° C.

2.1.2 la température :

Le facteur de la température de l'air a une grande influence sur le bilan hydrique du fait qu'il conditionne l'évaporation et l'évapotranspiration réel.

La courbe de température montre que le maximum des températures est atteint en Juillet 34.94C°, alors que le minimum est observé en Janvier avec une valeur de 10.08°C La température moyenne annuelle est de l'ordre de 24.07°C.

2.1.3 L'humidité relative de l'air :

L'humidité au niveau de la région de Guelma montre une variation rapide durant la période

² Duc de la wilaya de Guelma

diurne qui chute pendant la matinée, et qui reprend entre 13 et 16h, qui s'accélère entre 16 et 18h.

2.2 Potentialités naturelles ³:

2.2.1 Potentialités agricoles : D'une vocation essentiellement agricole, la Wilaya de Guelma recèle un important potentiel, à savoir :

- Surface agricole Totale (SAT)⁴ : De 264.618 Ha, soit 71,77 % de la superficie totale.
- Surface agricole utile (SAU)⁵ : De près de 187.338 ha soit 50,81 % de la superficie totale de la Wilaya et 70,80 % de la S.A.T. Ainsi, le ratio S.A.U est de près de 0,36 ha/habitant, alors que celui enregistré au niveau national est de 0,3 ha/habitant.
- Une superficie de pacages et parcours : 50.875 ha, soit 13,80 % de la superficie totale de la Wilaya et 19,23 % de la SAT
- Terres improductives : 26.405 ha, soit 7,16 % de la superficie totale de la Wilaya et 9,93 % de la S.AT.
- Superficie irrigable : Près de 17.343 Ha, soit 9,26 % de la SAU (elle peut augmenter, à long terme, pour atteindre 26.000 ha, soit 13,88 % de la SAU avec la mise en service totale du périmètre irrigué et les autres projets de mise en valeur en irrigué et l'optimisation des mobilisations des eaux superficielles).

Répartition de la superficie agricole / SAT :

| Total S.A.T | S.A.U | pacages et Parcours | Terres improductives |
|-------------|---------|---------------------|----------------------|
| 264.618 | 187.338 | 50.875 | 26.405 |
| 100 % | 70,80 % | 19,23 % | 9,97 % |

Tableau N°01 : Répartition de la superficie agricole / SAT

Source : PDAU Guelma

2.2.2 Potentialités forestières⁶ :

- Superficie couverture forestière totale : 105.395 ha, soit un taux de 28,59 % de la superficie totale de la Wilaya.

³ PDAU Guelma

⁴ Surface Agricole Totale

⁵ Surface Agricole Utile

⁶ Conservation des forêts Guelma

- Paysage forestier : discontinu et hétérogène confiné dis continuellement dans des massifs répartis d'Ouest en Est.
- Grands espaces de terrains : à vocation forestière dans la partie Sud-est.
- Important potentiel de bois : (chêne zen et liège : forêts de Béni Salah à Bouchegouf, de Houara à Ain Ben Beida et Djeballah, Mahouna à Ben Djerrah et Béni Medjeled à Bouhamdane) totalisant près de 19.771 ha de forêts et moyennant une production de l'ordre de 3.000 Stères de Chêne Zen et chêne liège et de 2.000 M3 de bois.
- Taux de reboisement : 12 %, Ce taux dénote un effort considérable de reforestation du territoire.

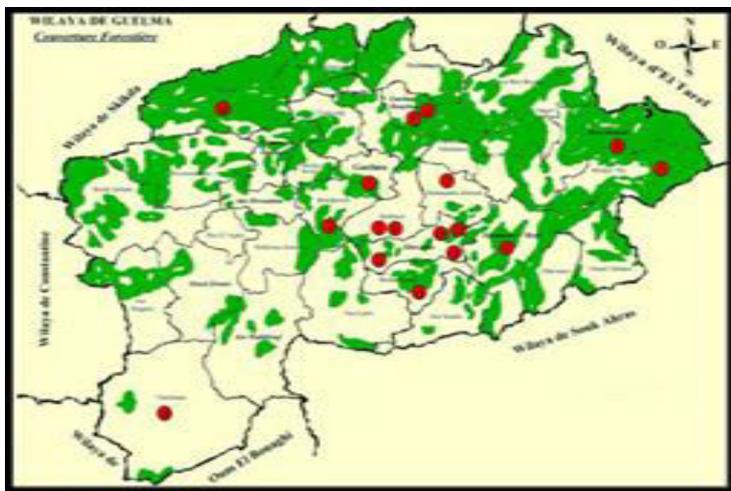
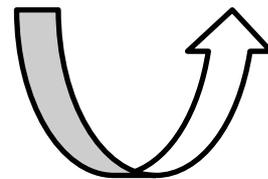


Figure N°4 : cartes représentatives de la couverture forestière/ Guelma
Source : PDAU Guelma



2.2.3 Potentialités hydrauliques : 151,81 Million m³ d'eaux mobilisables dont :

- Eaux souterraines : 04 sous bassins versants (hydriques).

1620 points d'eau opérationnels totalisant un potentiel total mobilisable de 94,1 Millions m³/an.

- Eaux superficielles : 57,78 millions m³ se répartissant comme suit :
 - Barrage de Bouhamdane : 185millions m³.
 - Barrage de Medjez-Beggar (Ain Makhoulf) : 2,86 millions m³
 - Retenue de Guefta (Nechmeya) : 0.44 millions m³
 - Un important nombre de retenues collinaires (16) : 0,51 millions m³.

2.2.4 Potentialités montagneuses :

La géographie de la région se caractérisé par un relief très diversifié, offrant des sites et des paysages naturels d'une beauté exceptionnel et d'une richesse naturelle inestimable par la multitude des espèces végétales et animales, qui peuvent être exploités. Parmi les sites naturels et les paysages les plus importants, il y a lieu de citer

Djebel Mahouna⁷: il culmine à 1411 m d'altitude par rapport au niveau de la mer, on y trouve le forêt récréatif de Mouna, un paysage forestier très riche et très varié et qui s'étendent sur environ 1055ha .



Figure N°5 : Image représentatif de montagne de Mahouna
Source : conservation des forêts Guelma



Figure N°6 : Image représentatif de montagne de la mahouna oued charef
Source : conservation des forêts Guelma

- **Djebel Announa**⁸: il culmine à 961 m d'altitude par rapport au niveau de la mer , elle comporte une richesse culturelle très importatnts « les vestiges romaine thibilis » patrimoine classée



Figure N°7 : Image représentatif de montagne de Sallaoua Announa
Source : conservation des forêts Guelma



Figure N°8 : Image représentatif de thibilis Sallaoua Announa
Source : conservation des forêts Guelma

⁷ Commune de bendjerahh

⁸ Commune de Sallaoua Announa

- **la cascade « hammam bebagh »⁹ :**

La cascade de Hammam debagh est l'une des Grandes attractions de la wilaya de Guelma, L'insolite « Cascade pétrifiée », constitue un Site pittoresque merveilleux de réputation, se situe 15 km de la ville de Guelma au -est de l'Algérie et est une des nombreuses stations de cette région



Figure N°9 : Image représentatif de cascade de hamam debagh
Source :<https://www.google.fr/#q=hamam+debagh+guelma>

3. Conclusion :

Guelma dispose d'atouts indéniables pour se faire une destination attractive et durable, La wilaya de Guelma est marquée par une richesse environnementale et naturelle, montagneux, forestiers très important particuliers. Peut animer et rendre Guelma un pôle d'attractivité. Donc Comment GUELMA peut- elle se positionner aux futures, en valorisant ses richesses naturelles avérées dans le domaine des activités physique et sportif ?

⁹Commune de hamam debagh

**CHAPITRE II : LE DIAGNOSTIC
TERETORIAL, LE SCENARIO, LE
PROGRAMME D'ACTION**

1. Introduction :

Il n'existe pas à proprement parler une méthode de diagnostic territorial. Ce dernier n'étant pas une fin en soi, mais une étape dans une démarche, la méthode utilisée doit prendre en compte la diversité des territoires et des acteurs qui le composent. Le diagnostic territorial est avant tout, pour Le Boterf et Lesard, « un outil d'aide à la décision ». Il se caractérise par le recueil de données quantitatives et objectives, mais aussi de données qualitatives qui ont pour but de faire apparaître les caractéristiques, les atouts, les faiblesses et les potentialités d'un territoire donné. Le diagnostic territorial est à la fois un « outil de légitimation d'une démarche globale de territoire, un outil de connaissance de son fonctionnement et un outil de médiation et de dialogue entre ses divers acteurs », Le Boterf et Lesard 1993. D'où l'intérêt de garder une grande souplesse dans la mise en œuvre des méthodes utilisées.

Comme l'explique Lardon et Piveteau, « le diagnostic de territoire ne peut se suffire d'expertises extérieures ni d'expériences accumulées ; il ne peut être un "prêt à porter" ni une recette à suivre. Nous considérons qu'il correspond à un apprentissage collectif et, qu'à ce titre, il doit être approprié par les acteurs ».

D'après Lardon et Piveteau, le diagnostic constitue un moment important dans le processus de développement d'un territoire. Il l'instrumente, l'accompagne et cherche à l'orienter. Il aboutit à une dynamique d'actions qui doit être préparée. Pour cela, Ils proposent qu'il comporte quatre phases articulées entre elles :

- L'état des lieux proprement dit : c'est-à-dire l'analyse organisée des faits et des actions qui caractérisent un territoire. L'état des lieux consiste souvent à considérer le territoire comme un système organisé et hiérarchisé, dont on analyse à la fois les éléments structurants et les relations entre ces éléments
- La détermination des enjeux : c'est la formulation en termes économiques, sociaux ou environnementaux des effets possibles des dynamiques à l'œuvre et des risques encourus
- Le choix d'une stratégie : c'est la hiérarchisation des enjeux en fonction des dynamiques observées et des objectifs visés
- La proposition de pistes d'actions possibles : c'est l'argumentation ouverte de mesures ou d'actions permettant le changement dans le sens voulu par les acteurs.

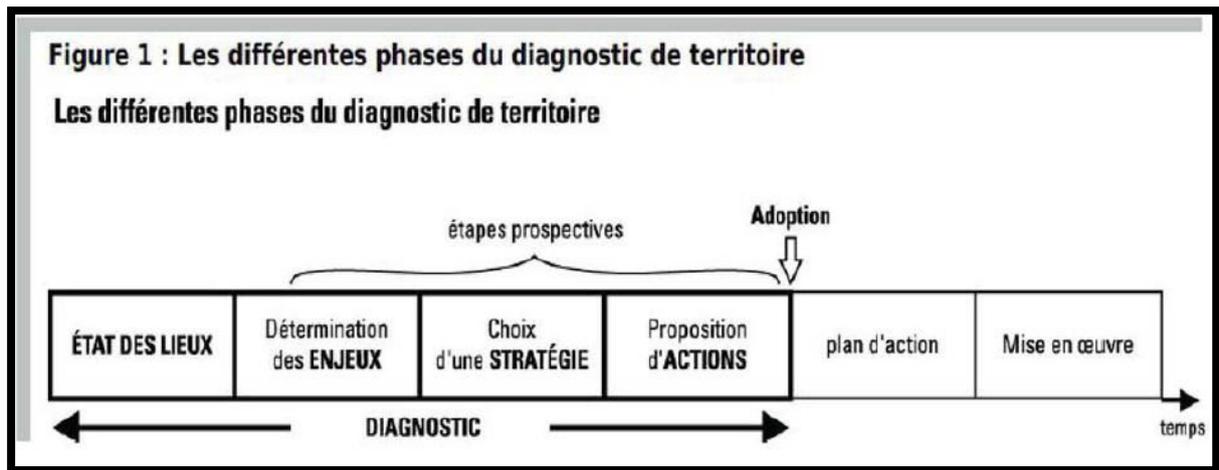


Figure N°01 : schéma représente les différentes phases du diagnostic de territoire
Source : Mémoire de master présenté par Thomas BERNHARD-France -juin 2012

2. Objectifs du diagnostic :

Lardon et Piveteau expliquent que « Le diagnostic de territoire s’applique à différentes échelles et pour différents objectifs » (2005). En effet, avant de commencer tout travail de diagnostic, il est indispensable de situer ces objectifs et ce, afin d’orienter nos recherches pendant les différentes phases d’élaboration du diagnostic.

Notre objectif étant de proposer un diagnostic évaluant les possibilités d’intégrer celles-ci dans la dynamique du territoire. Nous retenons essentiellement deux objectifs généraux :

- Faciliter l’accès à la pratique d’activité physique pour toutes personnes quelles que soient ses capacités, incapacités ou sa situation socioéconomique.
- Evaluer les possibilités d’intégrer le parcours « prévention santé » autour du projet sportif personnalisé au sein du territoire.

Ainsi notre travail sera de récolter tous les éléments nécessaires et de les analyser afin d’initier un plan stratégique d’action visant à répondre à ces objectifs généraux.

Nous allons présenter maintenant les différentes phases de travail choisies et les éléments que nous comptons y intégrer.

3. Le diagnostic de la ville de Guelma :

3.1 Elaboration du diagnostic :

Un diagnostic rétrospectif et prospectif portera sur, le fonctionnement spatial, et urbain (urbanisme), les infrastructures de (Sport, Santé), déplacement, la démographie (la population).

4. Fonctionnement spatial et urbain (urbanisme) :

4.1 Secteur de Sport :

- En matière de jeunesse et sport, la Ville de Guelma est dotée de quelques Infrastructures sportives, ces derniers visent à améliorer le confort de vie des habitants.
- Parmi ces infrastructures en distingue (01 piscine semi olympique, 01 salle Oms ,02 stades, 02 salles spécialisées dans la commune de (GUELMA), 01 auberges de jeune ,11 terrains de proximité, 05 Maison de jeunes (Karaté- Judo-Tennis) sport scolaire (09 lycées – 16 écoles moyenne -40 écoles primaire).

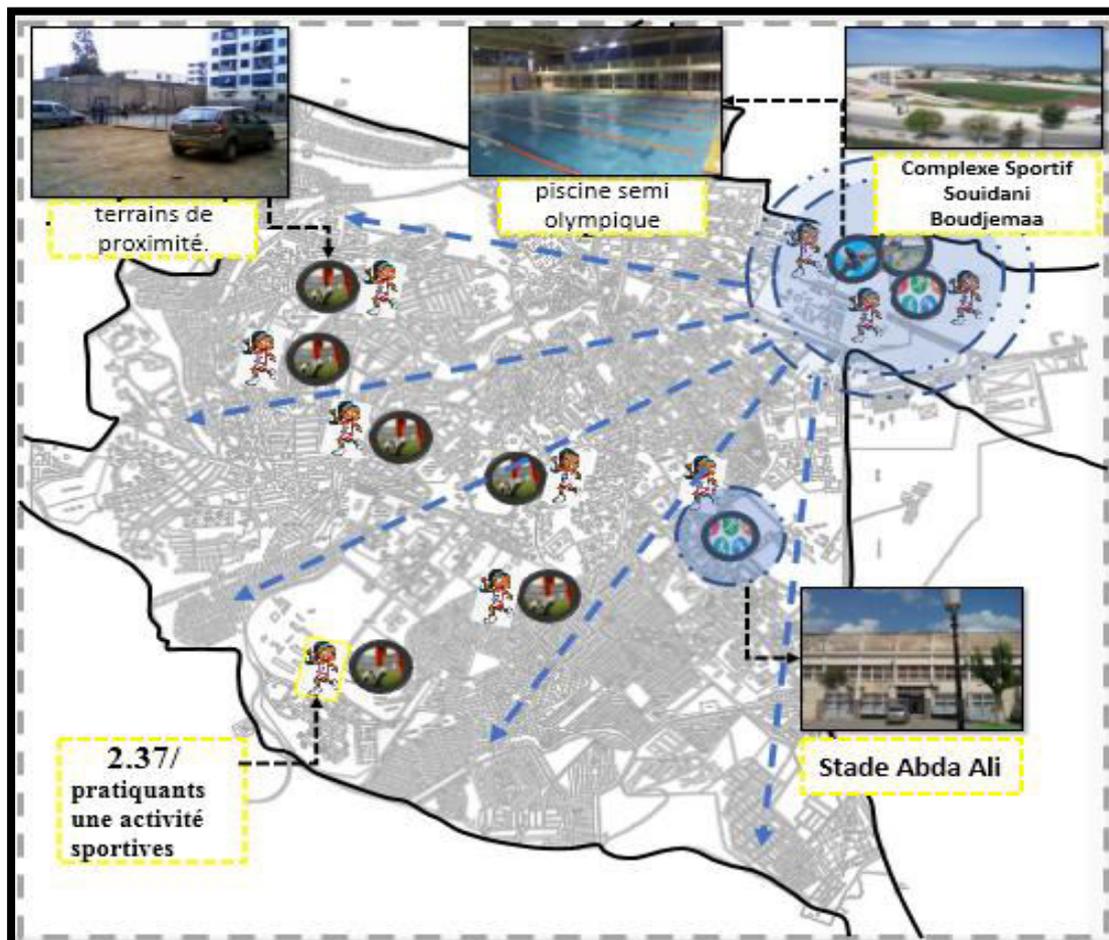


Figure N°02 : schéma représente Infrastructure sportifs -Ville de Guelma-

Source : Traitement personnel

- Néanmoins la plupart des équipements restent encombrés et insuffisants que ce soit dans le nombre au bien dans la couverture des besoins, tels que les aires de jeux et les terrains de quartiers.



Figure N°03 : représente un terrain de quartier à Guelma
Source : Appareil photo



Figure N°04 : représente un terrain de quartier à Guelma
Source : Appareil photo

- Un manque d'infrastructures adéquates et les capacités d'accueil qui font défaut dans la wilaya (ne permettant pas d'organiser des compétitions internationales)
- La majorité des équipements a besoin des opérations de restauration et de renouvellement pour pouvoir réceptionner plus de jeunes.

4.1.1 Données statistiques actuelles :

| <i>Ligues de wilaya par disciplines</i> | <i>Nombre de clubs affiliés</i> | <i>%pratiquants par rapport à la population</i> |
|-----------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------|
| <i>Ligue wilaya de foot ball</i> | <i>10</i> | <i>0.23</i> |
| <i>Ligue wilaya de hand ball</i> | <i>08</i> | <i>0.08</i> |
| <i>Ligue wilaya de judo</i> | <i>09</i> | <i>0.08</i> |
| <i>Ligue wilaya de karaté</i> | <i>13</i> | <i>0.16</i> |
| <i>Ligue wilaya d'athlétisme</i> | <i>06</i> | <i>0.05</i> |
| <i>Ligue wilaya de natation</i> | <i>04</i> | <i>0.07</i> |
| <i>Ligue wilaya de sport pour tous Guelma</i> | | <i>0.66</i> |
| <i>Ligue wilaya de jeu d'échec</i> | <i>07</i> | <i>0.01</i> |

| | | |
|---------------------------------------------|-----------|-------------|
| <i>Ligue wilaya d'inter-quartier Guelma</i> | <i>20</i> | <i>0.11</i> |
| <i>Ligue wilaya de sport scolaire</i> | <i>54</i> | <i>0.74</i> |
| <i>Ligue wilaya de sport universitaire</i> | <i>09</i> | <i>0.06</i> |
| <i>Ligue wilaya de sport travail</i> | <i>20</i> | <i>0.08</i> |
| <i>Ligue wilaya des sports de boules</i> | <i>09</i> | <i>0.04</i> |

Tableau N°01 : Les Données statistiques de sport a Guelma
Source : PDAU Guelma

- Le Nombre d'Associations sportives est acceptable. Mais le problème se pose au niveau de la pratique.

4.1.2 Nature et climat :

- Guelma se situe au cœur d'une grande région agricole entourée d'une diversité de paysages présentant un haut niveau de naturalité : vergers, forêts et des montagnes (Maouna ; dbegh ...) qui offrent les meilleures opportunités du bien-être et de détente



Figure N°05 : représente la naturalité à Guelma

Source : PDAU Guelma



Figure N°06 : représente une partie agricole à Guelma

Source : PDAU Guelma

- La commune de Guelma est exposée à un climat continental, avec une température moyenne de 17°. Elle est comprise dans l'étape bioclimatique subhumide, l'hiver y est froid et humide, l'été est chaud et sec.

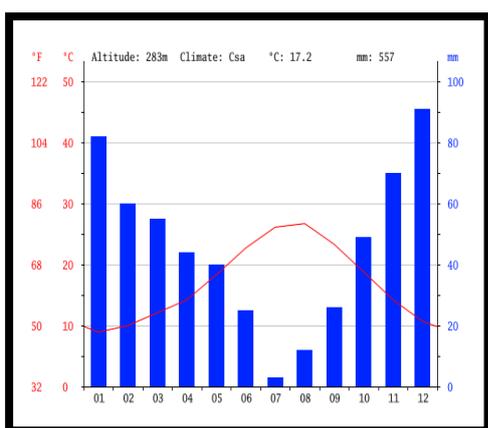


Figure N°07 : représente le diagramme climatique de Guelma

Source : <https://fr.climatedata.org/region/1151/>

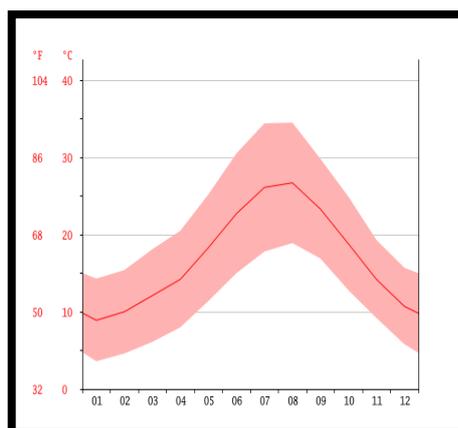


Figure N°08 : représente la courbe de température de Guelma

Source : <https://fr.climatedata.org/region/1151/>

Enjeux :

- Requalifier les équipements sportifs existants et leur offre
- Encourager l'activité sportive.
- Développer l'attractivité sportif au sein des établissements scolaire
- Encourager les sports en plein nature dans la région est riche
- Former le personnel qualifié pour chaque discipline

4.2 Secteur de la santé a Guelma:

La structure hospitalière de la Ville de Guelma se compose des infrastructures hospitalières et extrahospitalières (les polycliniques et les salles de consultation et de soins) qui ont été organisé en établissements publics de santé de proximité(EPSP) et établissements publics hospitalières(EPH).

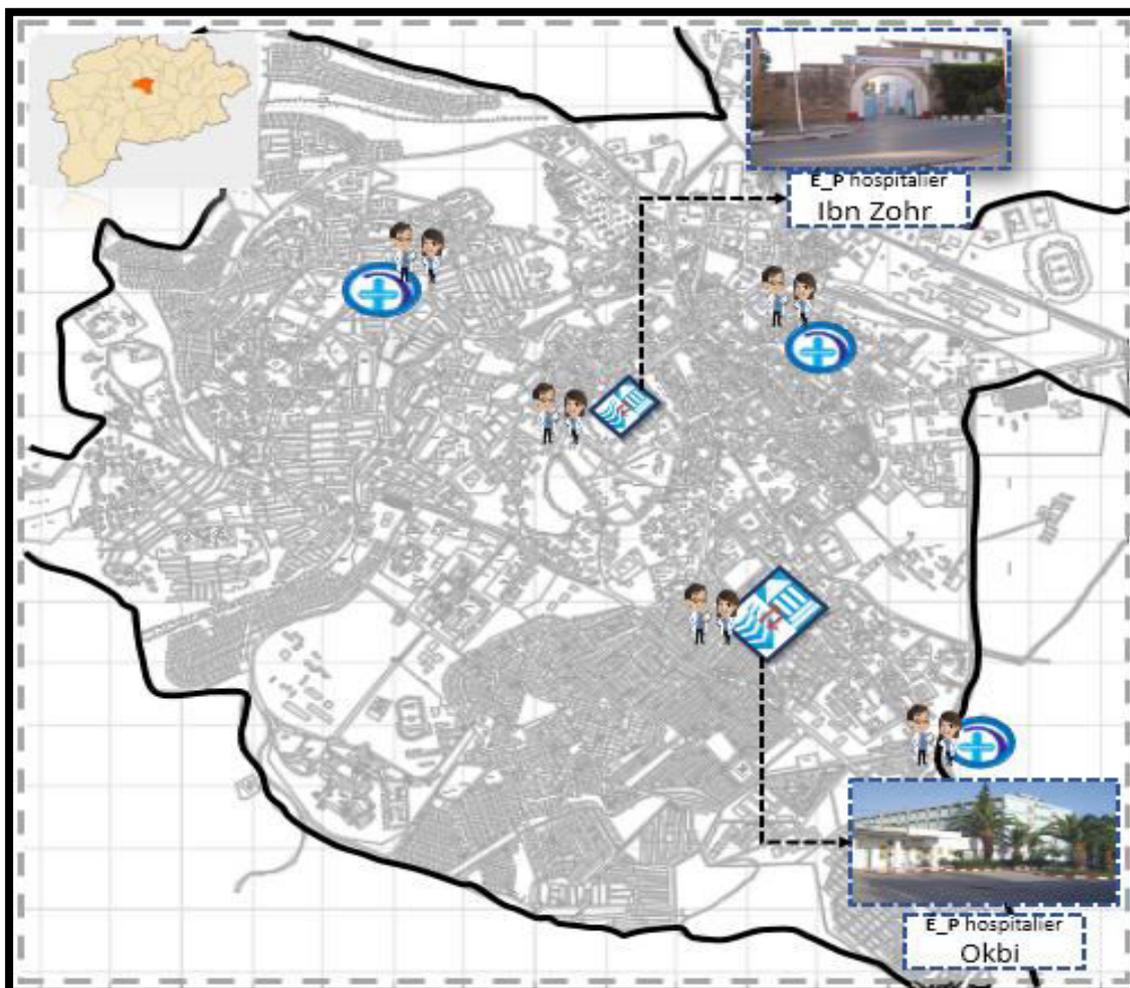


Figure N°09 : Schéma Représente l'Infrastructure De Santé-Ville De Guelma-

Source : Traitement personnel

4.2.1 Le nombre des équipements hospitalier à Guelma

| Commune | polycliniques | Salles de soins | Maternité | | labo publics | Pavillon urgences | Moyenne inter-Nationaux 06 Lits/1000Habts |
|---------|---------------|-----------------|-----------|----------|--------------|-------------------|----------------------------------------------|
| | | | Nbr | Cap/lits | | | |
| Guelma | 03 | 04 | 00 | 00 | 07 | 01 | |
| | 01/21084Hab | 01/3728hab | | | | | |

moyenne Inter-Nationaux
01/10 000 hab

Moyenne Inter-Nationaux
01/10 000 hab

Tableau N°02 :Le nombre des équipements hospitalier a Guelma

Source : PDAU Guelma

- Le taux d'occupation des lits dans les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et établissements publics hospitaliers (EPH). Est très inférieur par rapport au ration international
- Suivant l'entretien avec le directeur de l'Établissement publics hospitalier OKBI « Ms Goujil Ammar le 12 janvier 2018 a 10 :30h », l'établissement hospitalier présente des faiblesses a tous les niveaux notamment :
 - ✓ Des obstacles dans les plateaux techniques : service d'urgence – imagerie – bloc opératoire
 - ✓ Manque des équipements lourds tel que le IRM et les entretient

4.2.2 Les données d'équipement publics hospitalier à Guelma

| Établissement hospitalier | publics | nombre | capacités | Indice (lits/1000 hab) |
|---------------------------|---------|--------|-----------|------------------------|
| Guelma (Okbi+ Zohr) | Ibn | 02 | 426 lits | 1,6 |

Tableau N°03 :Les données d'équipement publics hospitalier a Guelma

Source : PDAU Guelma



Figure N°10 : image Représente les faiblesses dans l'équipement hospitalier Okbi

Source : Appareil photo

4.2.3 Encadrement sanitaire :

| Établissement | Médecin généraliste | Médecin spécialiste | Dentiste chirurgien | Pharmaciens | Dentistes | Psychologues |
|---------------|---------------------|---------------------|---------------------|-------------|-----------|--------------|
| Total | 177 | 86 | 6 | 10 | 59 | 14 |

| praticiens privés | Médecins spécialistes | Médecins généralistes | Chirurgiens dentistes | | pharmaciens |
|-------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|-------------|
| | | | généralistes | spécialistes | |
| Ville de Guelma | 63 | 29 | 30 | 04 | 44 |

| | moyenne Wilaya | moyenne inter-Nationaux |
|---------------------------|----------------|-------------------------|
| M. généraliste/Hab | 01 / 1 117 Hab | 1/10.000 Hab |
| Pharmacien/Hab | 01 / 3 365 Hab | 01/15000Hab |

Tableau N°04 :L'encadrement sanitaire a Guelma

Source : PDAU Guelma

✓ L'Encadrement sanitaire est insatisfaisant

Enjeux :

- Requalifier le secteur pour Amélioré l'offre de service en matière de santé
- Renforcer les infrastructures d'hébergement hospitalier
- Renforcer les ressources humaines et matérielle

4.3 La Population :

| Communes | Population | | Pop 2008 | POP 2011 | Pop 2015 |
|---------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | 1987 | 1998 | | | |
| Guelma | 85209 | 110461 | 120847 | 126753 | 144000 |

4.3.1 Secteur de santé /1962-1999

- Hôpital Dr Okbi 1985
- L'hôpital Ibn Zohr 1846
- Polyclinique Boumahra Ahmed 1997
- Polyclinique Saïd Bedjaoui Guelma : 1982
- Polyclinique Aïn Defla : 1982

Tableau N°06 :La population de Guelma

Source : PDAU Guelma

4.3.2 Secteur de sport :

- Le stade Soudani-Boudjemaa :1986

- Une augmentation de la population non compensée par une augmentation des services de santé et de sport

Enjeux :

- Répondre à un besoin croissant en équipement de

4.4 Déplacement :

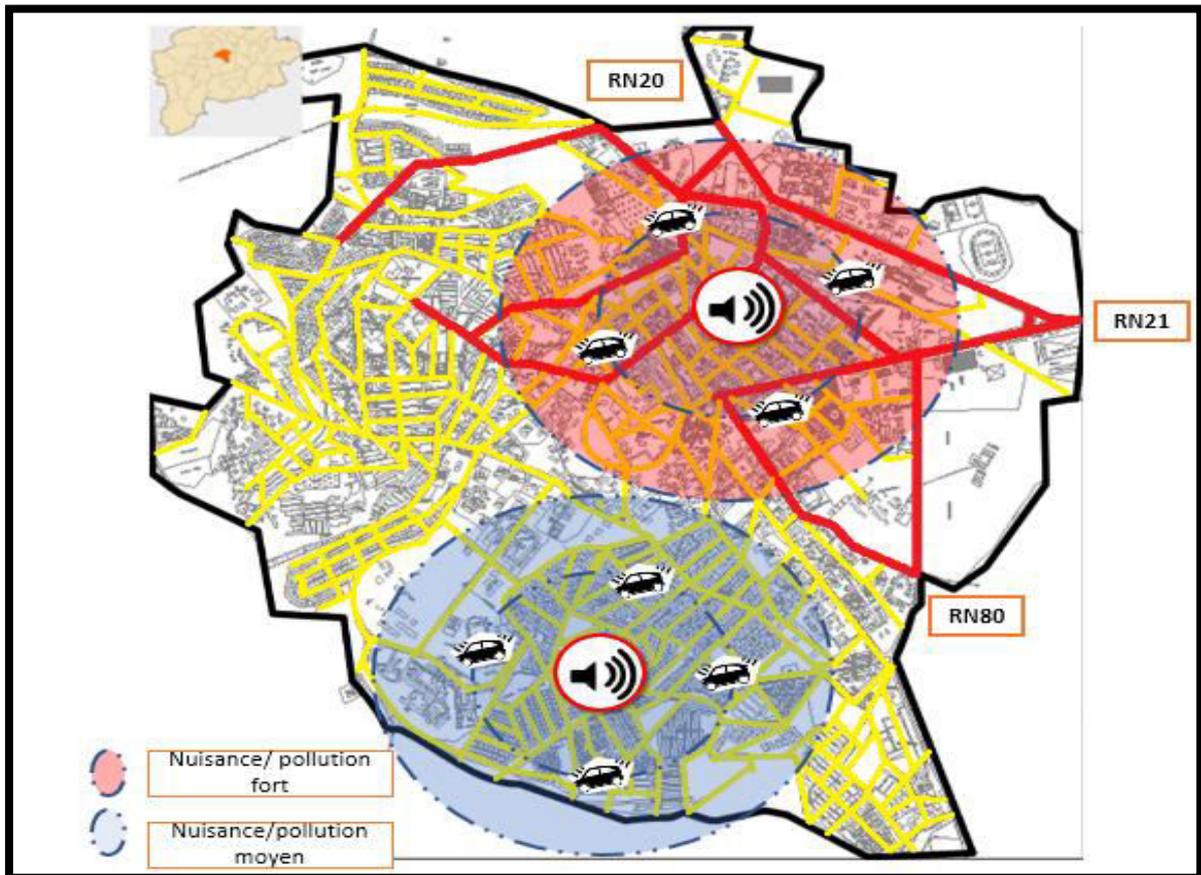


Figure N°11 : Schéma Représente le Réseaux routier -ville Guelma-

Source : Traitement personnel

- ✓ Problème de nuisance et pollution



Le seul mode de transport collectif est le bus /faible qualité de service

Figure N°12 : Schéma Représente un arrêt de bus

Source : appareil photo



572 personnes à **mobilité réduite** demeurent marginalisées

| Commune | Handicapé moteurs |
|---------|-------------------|
| Guelma | 572 |

Figure N°13 : image Représente le problème de PMR
Source : <https://www.lemonde.fr>

Tableau N°07 : Nombre de PMR
Source : Mémoire

Enjeux :

- Favoriser le transport doux et collectif
- Encourager la marche entant qu'atout de sport et santé
- L'insertion des personnes ayant un handicap et de santé

5. Synthèse (enjeux, objectifs):

| Thématique | Enjeux | Objectifs |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| <u>Sport</u> | <ul style="list-style-type: none"> *Requalifier les équipements sportifs existants et leur offre *Encourager l'activité sportive. *Développer l'attractivité sportif au sein des établissement scolaire *Encourager les sports en plein nature dans la région est riche *Former le personnel qualifié pour chaque discipline | Promouvoir les activité sportive |
| <u>santé</u> | <ul style="list-style-type: none"> *Requalifier le secteur pour Amélioré l'offre de service en matière de santé *Renforcer les infrastructures d'hébergement hospitalier *Renforcer les ressources humaines et matérielle | Absorber la demande croissante |
| <u>Population</u> | <ul style="list-style-type: none"> *Répondre à un besoin croissant en équipement de | |
| <u>Déplacement</u> | <ul style="list-style-type: none"> *Favoriser le transport doux et collectif *Encourager la marche entant qu'atout de sport et santé *L'insertion des personnes ayant un handicap et de santé | Facilité le déplacement |

Tableau N°08 : Synthèse des enjeux et objectifs
Source : Traitement Personnel

En raison de la sensibilité de notre thème de recherche qui promeut les activités sportives comme facteur de santé dans la ville de Guelma pour rendre Guelma un pôle sportif attractif et dans un objectif d'encourager les habitants à faire du sport on a opté pour un scénario, qui répond parfaitement à nos objectifs prédéfinis.



Figure N°14 : Schéma Représente le scénario proposé

Source : Traitement personnel

5.1 Dynamiser les espaces publics par le sport :

Démocratiser et rendre accessible la pratique sportive devient alors un enjeu majeur.

Ainsi des micro-équipements ludo-sportifs (mur d'escalade, rampe de glisse, mini terrain de basket, détournement de gradins...) viennent s'immiscer dans le paysage urbain afin d'être totalement accessible à toute heure et à tout temps.

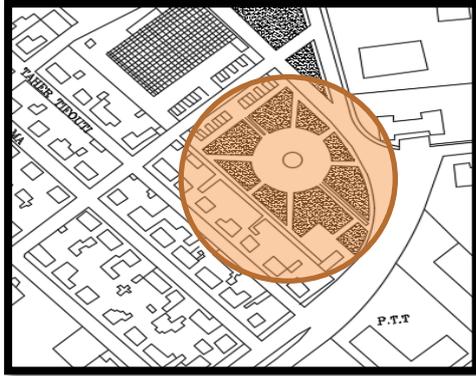


Figure N°15 : Image Représente le plan d'une placette
Source : PDAU Guelma



Figure N°16 : Image Représente des micro-équipements ludo-sportifs
Source : <https://la1ere.francetvinfo.fr>

5.2 S'approprier le site par le sport :

- Améliorer son bien-être en faisant du sport, on prend conscience des enjeux liés au développement durable et en plus on permet de dynamiser notre quartier.
- La ville durable devra donc être sportive, le sport offrant l'opportunité de pratiquer de manière ludique et écologique
- Produire par le sport de l'énergie électrique qu'il peut récupérer et choisir ensuite de la redistribuer où bon lui semble. Les plus mobiles d'entre nous, peuvent même en profiter pour charger directement leur portable sur la machine, ou bien stocker l'énergie dans une batterie de secours ou pour L'éclairage public

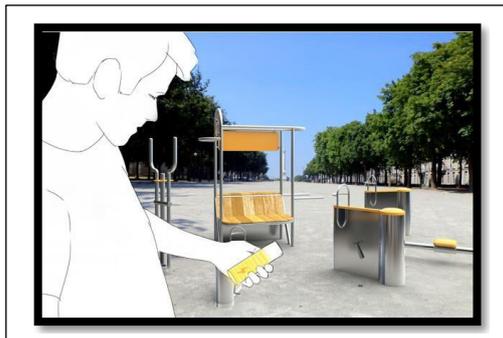


Figure N°17 : Image représente des micro-équipements pour stocker l'énergie
Source : <https://www.20minutes.fr>



Figure N°18 : représente le diagramme climatique de Guelma
Source : <https://www.20minutes.fr>

6. le programme d'action :

Nous avons, dans un premier temps, rappelé le contexte du territoire en situant ses forces et ses faiblesses, et ainsi établi, dans un second temps, un plan d'action stratégique de développement des parcours « sport santé », sur notre territoire.

| Thématique | Action |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sport | <ul style="list-style-type: none">➤ 01 Centre aqua-sport➤ 01 Stade de football➤ 02 maison de jeune➤ Doté chaque quartier d'une salle de sport-terrain de proximité et piscine➤ 02 terrain de Golf / 01 terrain d'Équitation➤ Intégrer certaines activités sportives au niveau des placettes : les chaises à pédales – mur d'escalade - rampe de glisse➤ Instaurer des lois qui prenne en considération les PMR au sein des équipements sportif➤ Améliorer le sport scolaire➤ 01 École de formation sportive |
| Santé | <ul style="list-style-type: none">➤ Requalifier l'offre de santé existant (Les hôpitaux – les polycliniques)➤ L'injection d'une clinique médical spécialisé dans la THÉRAPIE du sport |
| Déplacement | <ul style="list-style-type: none">➤ L'injection des cheminements piétonnier profitant de la nature (périphérie de la ville – Montagne – parc attractive) : piste cyclable – parcours sportif➤ Organiser une boucle de T Zen (réseau de bus à haut niveau de service accessibles aux personnes à mobilité réduite.). |

Tableau N°09 :Le programme d'action

Source : Traitement Personnel

7. Le Pilotage du projet :

Pour la mise en œuvre du projet de développement proposé par le scénario il fait installer un comité de pilotage formé des acteurs décideurs et les acteurs faiseurs les financiers les chargé de suivit pour la mise en œuvre et la mise en ouvrage des acteurs engagés par le projet .

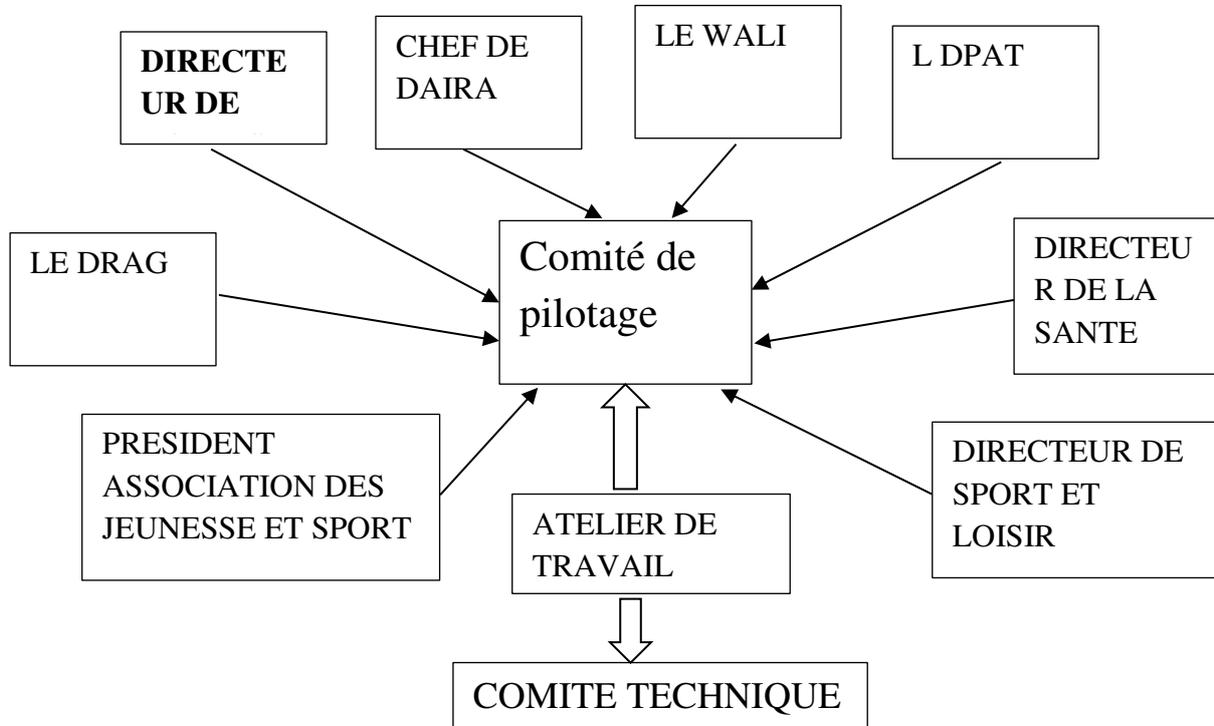


Figure N°19 : schéma représente le pilotage du projet

Source : Traitement personnelle

8. Conclusion :

Le but principal de ce scénario, c'est d'arriver à renforcer l'attractivité Sportive dans la ville de Guelma pour réduire la pression exercée sur le secteur de la santé.

CHAPITRE III :LA PROGRAMMATION

1. Introduction :

Dans ce chapitre Nous allons élaboré un programme afin de matérialiser la qualité des espaces leur fonctionnement et l'agencement .

Après l'analyse des actions proposées l'une qui répond le plus sur notre problématique et qui met la ville en valeur et attractive dans le domaine sport/santé. Notre projet architectural : **Le centre aqua sport** s'inscrit dans la logique de nos soucis majeurs.

2. Le projet développer : Le Centre Aqua-sport

2.1 Définitions :

2.1.1 Centre :

Dans le sens urbanistique, le centre est un lieu où se croisent plusieurs chemins ou rues, il se traduit comme étant une rencontre organisée en vue d'une confrontation d'idées.

- **Aqua** : eau.

- **Aqua-spot** : C'est un lieu où il y a le sport d'eau.

- **Centre aqua-sport** :

Un bâtiment spectaculaire rempli de plusieurs fonctions tel que : le sport, loisir, et bien être Il est considéré comme un établissement public regroupant plusieurs équipements dont le but d'offrir à la population des modes d'approches nombreux et variés des différents domaines d'animation, loisir et de détente.

D'après l'encyclopédie de Wikipédia¹ (notion très récente, apparu dans les années 1990 en France Terme renvoyant à « piscine » « parc aquatique » « centre de loisirs aquatiques » « centre nautique » « espace aquatique » Nous le définissons, comme un équipement ou jardin aquatique, couvert ou non, ouvert à tout public, et à tout Age.

3. Les types de sport aquatique :

| Sport | Définition | Illustration |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Apnée | Désigne l'arrêt de la respiration. On parle aussi d'arrêt respiratoire ou d'arrêt ventilatoire. |  |

¹ un projet d'encyclopédie universelle, multilingue, créé par Jimmy Wales et Larry Sanger le 15 janvier 2001 en wiki

| | | |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Aquagym | Une forme de gymnastique qui se pratique dans l'eau, le plus souvent en piscine. |  |
| Hockey Subaquatique | C'est un sport d'équipe qui se pratique en apnée sur le fond d'une piscine. |  |
| Nage avec Palmes | La progression sur et sous l'eau d'un nageur avec palmes n'utilisant que sa force musculaire. |  |
| La natation | La natation est la méthode qui permet à l'Homme de se mouvoir dans l'eau sans autre force propulsive que sa propre énergie. |  |
| La natation Synchronisée | Mélange de gymnastique, de danse et de natation qui se pratique en piscine, comportant un certain nombre de figures notées. |  |
| Le plongeon | Sport consistant à se lancer d'un plongeon en effectuant diverses figures. Cette discipline est issue de la gymnastique. |  |
| Le tir Subaquatique | Le tir subaquatique sont effectués verticalement à partir de la surface vers le fond, à des profondeurs de 10 à 15 mètres. |  |

| | | |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le waterpolo | Le water-polo est un sport collectif aquatique relativement peu médiatisé. |  A photograph showing a water polo match in progress. Several players in blue and white caps are in the water, competing for the ball. A white boat with 'Enel' and 'SNDIOL' logos is visible in the background. |
| La plongée Sous-marine | La plongée sous-marine consiste à explorer le monde sous-marin. |  A photograph of a scuba diver in a green wetsuit and mask, swimming over a vibrant coral reef. The water is clear blue, and many colorful fish are visible. |
| La pêche Sous-marine | La pêche sous-marine consiste à chasser les poissons et les crustacés en apnée |  A photograph showing a person snorkeling underwater. The person is in silhouette, holding a long spear or pole, likely used for spearfishing. |
| Flyboard | Nouvelle activité nautique, La propulsion est assurée par des jets d'eau, raccordés à la turbine d'un jet-ski, qui permettent de s'élever jusqu'à sept mètres. |  A photograph of a person riding a flyboard, a water-powered jetpack. The rider is suspended in the air above a jet ski, with a long trail of white water spray behind them. |
| Ski nautique | Le ski nautique est un sport nautique consistant à se faire tracter par un bateau à moteur. |  A photograph of a water skier being pulled by a motorboat. The skier is leaning back, creating a large splash of white water behind them. |

Tableau N°01 : Les types de sport aquatique
Source : Traitement Personnel

4. Exemples d'inspiration :

| Exemples | Aqua-Boulevard | Parc Jean Drapeau |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Photos |  |  |
| Présentation | Situation : Paris, France Date : Mai 1989 Superficie : 6 hectares | Situation : centre du fleuve Saint-Laurent, Canada |
| Echelle d'appartenance | International | International |
| Forme et compacité | Eclaté et compacte | Eclaté |
| Façade | Traitement de façades simple (vitrage en totalité) | / |
| Plan de masse | L'ouvrage donne sur deux voies mécaniques permettant l'accès d'une part au piéton sur les deux rues et au véhicule sur un seul axe donnant sur le parking RDC et sous-sol  | Etant situé sur 2 îles, le parc est accessible grâce à 2 ponts (pont de la concorde et pont de Jacques Cartier) de 3 différents cotés.  |
| Programme | <ul style="list-style-type: none"> -Un parc aquatique -Bassin intérieur à vagues -Des rivières à contre-courant -Toboggans géants (7 intérieurs et 4 extérieurs) -Une plage artificielle -Sept cours de tennis dont une qui se trouve à l'extérieur -Six cours de squash -Une salle de musculation -Une salle de jeux -Complexe de cinéma -Des salles de réunion -Des boutiques | <ul style="list-style-type: none"> - La plage du lac -Le bassin -Complexe aquatique - Les piscine du complexe - Casino -Un circuit de course -Un parc d'attraction -Des jardins -Musée d'environnement -Musée d'art |
| Structure et Matériaux | La charpente en bois lamellé collé | L'utilisation des différentes structures et matériaux selon la période |

| Exemples | Centre aquatique des Grandes Combes à Courchevel | Le camping le bois de Valmarie |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Photos |  |  |
| Présentation | Situation : Courchevel, France Date : entre Courchevel 1650 et Courchevel 1850 Superficie : 10500 m ² | Situation : sur les hauteurs d'Argelès sur Mer en France |
| Echelle d'appartenance | International | International |
| Forme et compacité | Le volume s'intègre avec la topographie du terrain d'une manière semi souterraine. | Une forme éclatée avec des hauteurs réduites pour les espaces bâtis. |
| Façade | La façade vers la route est animée par le mur d'escalade) | Simple avec des ouvertures rectangulaires |
| Plan de masse | Le plan est accessible d'un seul coté | Le camping est accessible par deux accès de proximité accès piéton, accès mécanique. |
| Programme | <p>Espace ludique-sportif</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un bassin de natation. -Un bassin de surf 'indoor. -Un mur d'escalade. -Une pente a glisses de 35m de long. - Un bassin de saut et de plongeon de 4m de profondeur. -Une rivière sauvage de 110m de long. - Un lagon extérieur. - Un lagon intérieur <p>Espace Bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un bassin d'eau salée. -Un bassin à jets animés extérieur intérieur. - Un jacuzzi extérieur. - 3 saunas finlandais intérieur et extérieur. -Un caldarium. -Des hammams <p>Espace soin esthétique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un espace Bal néo composé de 19 cabines de soins <p>Commerce Restaurant</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Deux grands bassins -Parc aquatique du camping - Espace glisse du camping -Espace ludique du camping -Espace de bien être : sauna, salle de sport, spa - Commerce et services : une supérette, un restaurant, Un snack et un glacier - Activités et animations : (pour les enfants) activités artistiques, aires de jeux en plein air |

| | | |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Structure et Matériaux | Charpente métallique et l'élément de couverture est constitué en bois massif étanche. | La structure de la partie bâtie du camping est en bois (utilisation du matériau local) |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|

Tableau N°02 : Exemples d'inspiration

Source : Traitement Personnel

L'étude des exemples précédents nous a permis de mieux cerner les aspects formels, fonctionnels et structurels de notre projet. Chaque exemple nous a aidé à mettre nos idées initiales et d'imaginer notre projet

5. Synthèse

Ce qu'on conclut de cette approche c'est qu'un centre aquasport doit obligatoirement assurer les fonctions qui suivent :

- Mettre en cohérence tous les moyens de sport aquatique qui y compris.
- L'accessibilité au centre doit être fluide et facile et lisible, en toute sécurité.
- Offrir le maximum des services aux habitants.
- Des espaces d'accueil de qualité.
- Assez d'espace de stationnement (parking) de longue et courte durée.
- Les espaces de commerce et de services et de loisir.
- Des accès de tous côtés.

L'objectif de cette analyse est de faire ressortir les différents aspects consistants à apporter des réponses à nos questions basiques (pour qui ? comment ? et pourquoi ?)

6. Elaboration du programme :

6.1 Pour qui ? (Les usagers) :

| Utilisateurs | Activité | Besoin |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Le public Individuel et familial | Se divertir, Se loger, se former, pratiquer du sport, se nourrir, stationner | Exposition, loisir, sport, Restaurant, cafétéria, commerce |
| Les touristes | Visiter, se loger, se nourrir, acheter, se divertir, découvrir, stationner | Exposition, loisir, sport, Restaurant, cafétéria, commerce |
| Utilisateurs sportifs | Pratiquer du sport, se nourrir, stationner | Restaurant, cafétéria, commerce |
| Le personnel administratif | Travailler, Administrer, consommer, stationner | Bureaux, Parking, Restaurant, cafétéria |
| Représentants et employés des bureaux | Travailler, réunir, consommer, stationner | Bureaux, parking, restaurants, cafeteria |

| | | |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Vendeurs | Acheter, vendre, stocker/Préparer, consommer, stationner | Boutiques, local de stockage/préparation, Parking, Restaurant, cafétéria |
| Formateurs /chercheurs | Former, enseigner, se nourrir, stationner | Sport, conférence, Parking, Restaurant, Cafétéria |
| Agent de sécurité | Sécuriser le bâtiment, surveiller les vidéos des caméras de surveillance, garder les affaires oubliées, faire des rapports, stationner | Salle de surveillance, des coins aménagés, Parking, Restaurant, cafétéria |
| Le personnel technique | Réparer, entretenir, se nourrir, stationner | Locaux techniques, Locaux rangement, Parking, Restaurant, cafétéria |
| Femme de ménage | Nettoyer, Changer ses vêtements, prendre une douche | Local de rangement, Vestiaires, Douches, Restaurant |
| Guide visiteur | Guider les visiteurs, Changer ses vêtements, stationner | Vestiaires, Parking, Restaurant, cafétéria |

Tableau N°03 : Les utilisateurs de centre

Source : Traitement Personnel

6.2 Pour quoi ? (Cibles du projet) :

Echelle du rayonnement de notre projet est **régional**

Donc notre projet a pour cibles par rapport à cette échelle d'appartenance :

- Satisfaire le besoin de la population en termes de bien-être et de sport de santé.
- Créer un équipement de sport lié à la santé qui répond aux exigences quantitatives et qualitatives des usagers.

6.3 Comment ? (Programme) :

6.3.1 Les fonctions de base :

Notre projet se constitue de trois fonctions principales qui sont :

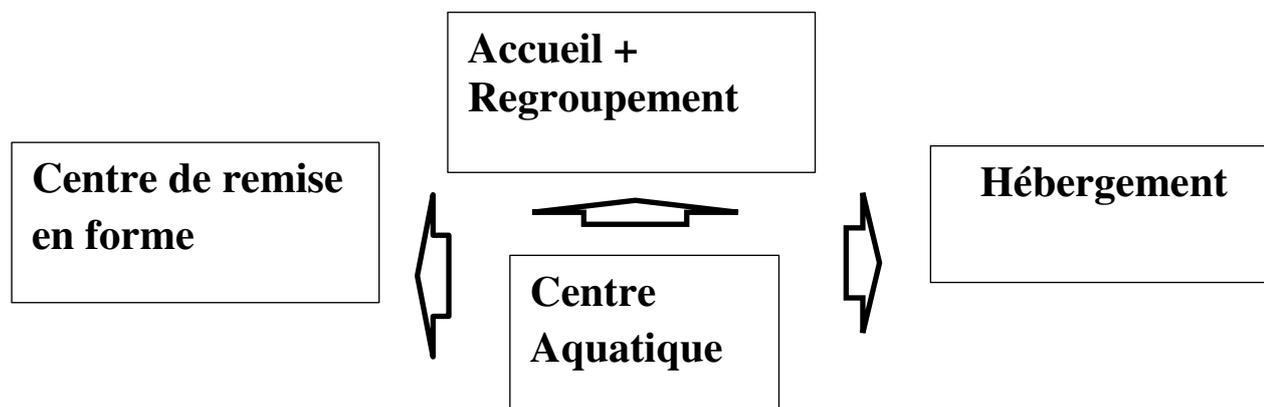
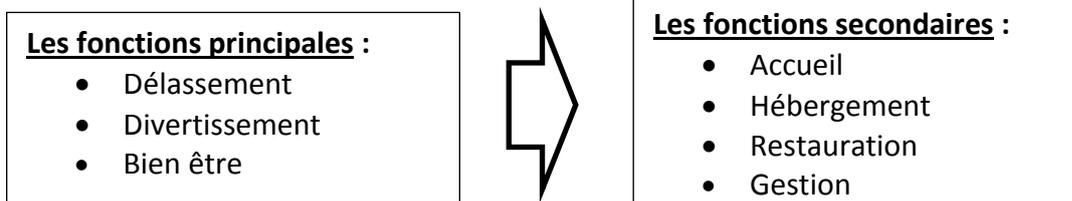


Figure N°01 : schéma représente les fonctions principales dans le centre

Source : Traitement personnelle

6.3.2 Identification des différentes fonctions :

D'après l'analyse des différents exemples, il s'agit de 08 fonctions dont 03 fonctions principales et 04 autres fonctions secondaires comme l'indique cette organisation en face.



7. Le Programme :

« Le programme est un moment en amont du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister...c'est un point de départ mais, aussi, une phase préparatoire. »

Avec sa thématique du loisir et sport, le projet s'inscrit dans une catégorie d'équipements destinés au grand publique. Le programme devra, donc, être représentatif de ces aspects, en offrant le maximum d'espaces en adéquation avec ses prérogatives thématiques.

7.1 Le Programme retenu :

| Fonction | Espace | Surface | Nombre |
|-----------------------------------------|---------------------------|----------------------|--------|
| Accueil Principal | 1-Hall d'entrée | 1-200m ² | 1 |
| | 2-Espace attente | 2-80m ² | 1 |
| | 3-Sanitaire H /F | 3-30m ² | 4 |
| | 4-Arrière caisse | 4-12m ² | 1 |
| | 5- Consigne bagage | 5-25m ² | 6 |
| Administration | 1-bureau directeur | 1-25m ² | 1 |
| | 2-bureau secrétaire | 2-15m ² | 1 |
| | 3- bureau comptable | 3-20m ² | 1 |
| | 4-archive | 4-20m ² | 1 |
| | 5- Sanitaire personnel | 5-12m ² | 1 |
| | 6-salle de réunion | 6-30m ² | 1 |
| Evaluation médicale et formation | 3-salle d'attente | 3-50m ² | 1 |
| | 4-salle de consultation | 4-25m ² | 2 |
| | 5-Bureau chef médecin | 5-30m ² | 1 |
| | 6-Infermerie | 6-25m ² | 1 |
| | 7-Salle détente personnel | 7-20m ² | 2 |
| | 9-Sanitaire personnel | 9-15m ² | 1 |
| Sport de remise en forme | 1-Salle de gymnase | 1-300m ² | 1 |
| | 2-Salle de fitness | 2-200m ² | 1 |
| | 3-Salle de yoga | 3-90m ² | 1 |
| | 4-Studio d'aérobic | 4-120m ² | 1 |
| | 5-Salle cardio training | 5-120m ² | 1 |
| | 6-Salle de musculation | 6-120m ² | 1 |
| | 8-Salle de danse | 8-90m ² | 1 |
| | 9-Salle de rééducation. | 10-100m ² | 1 |

| | | | | |
|---------------------------------------|------------------------------|---------------------|--------------------|---|
| | 10-Vestiaire | 11-80m ² | 2 | |
| Relaxation et soin sec massage | 3-reception soin sec | 3-30m ² | 1 | |
| | 5-bureau kinésithérapeute | 5-15m ² | 1 | |
| | 6- dépôt matériel et produit | 6-20m ² | 1 | |
| | 7-Salle de préparation | 7-18m ² | 1 | |
| | 8-L'hydra massage | 8-12m ² | 1 | |
| | 9-massage aux herbes | 9-12m ² | 1 | |
| | 10-massage aux pierres | 10-12m ² | 1 | |
| | 11-massage à l'huile | 11-12m ² | 1 | |
| | 12-massage avec laser | 12-12m ² | 1 | |
| | 13-sanitaire H/F | 13-15m ² | 4 | |
| Relaxation et soin humide | 1-reception soin humide | 1-60m ² | 1 | |
| | 2-sauna eucalyptus | 2-5m ² | 1 | |
| | 3-sauna chauffé | 3-5m ² | 1 | |
| | 4-Infra sauna | 4-5m ² | 1 | |
| | 6-sauna aromatisé | 6-5m ² | 1 | |
| | 8-salle de repos | 8-8m ² | 1 | |
| | 9-vestiaire H/F | 9-20m ² | 6 | |
| | 10-sanitaire H/F | 10-15m ² | 4 | |
| | 11-douches H/F | 11-15m ² | 6 | |
| | 12-bain à vapeur | 1-4m ² | 1 | |
| | 13-bain d'huile | 2-4m ² | 1 | |
| | 14- bain d'algues | 3-4m ² | 1 | |
| | 15- Bain de boue | 4-4m ² | 1 | |
| | 16-bain avec l'eau glacé | 5-4m ² | 1 | |
| | 17- bain bouillonnant | 6-4m ² | 1 | |
| | 18-vestiaire H/F | 7-20m ² | 6 | |
| | 19-Sanitaire H/F | 8-15m ² | 4 | |
| | 20-douche à jet d'eau | 1-4m ² | 1 | |
| | 21-douche chaude | 2-4m ² | 1 | |
| | 22-jacuzzi parfumé | 3-4m ² | 1 | |
| | 23-jacuzzi dynamique | 4-4m ² | 1 | |
| | 24-jacuzzi avec eau traité | 5-4m ² | 1 | |
| | 25- jacuzzi chaude | 6-4m ² | 1 | |
| | 26- jacuzzi collectif H/F | 7-4m ² | 1 | |
| | 27-sanitaire H/F | 8-15m ² | 4 | |
| | Centre de beauté | 1-réception | 1-40m ² | 1 |
| | | 2-séjour | 2-60m ² | 1 |
| 3-soin corps | | 3-60m ² | 1 | |
| 4-salon d'esthétique | | 4-60m ² | 1 | |
| 5-salon de coiffure | | 5-60m ² | 1 | |
| 6-sanitaire | | 6-15m ² | 1 | |
| 7-solarium | | 7-15m ² | 1 | |
| 8-dépôt produit et matériels | | 8-80m ² | 1 | |
| Hébergement | 1-Réception | 1-30m ² | 1 | |
| | 2-attente | 2-30m ² | 1 | |
| | 3-chambre simple | 3-20m ² | 20 | |
| | 4-chambre double | 4-25m ² | 20 | |
| | 5-sanitaire H/F | 5-30m ² | 2 | |

| | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|----------------------|---|
| | 6-séjour | 6-60m ² | 1 |
| | 7-blanchisserie | 7-30m ² | 1 |
| Commerce et consommation | 1-boutique journaux | 1-30m ² | 1 |
| | 2-souvenirs | 2-30m ² | 1 |
| | 3-produit alimentaire | 3-50m ² | 1 |
| | 4-service | 4-30m ² | 1 |
| | 5-dépôt | 5-30m ² | 1 |
| | 6-sanitaire H/F | 6-30m ² | 2 |
| | 7- produit cosmétique | 7-40m ² | 1 |
| | 8- Cafeteria | 8-150m ² | 1 |
| | 9-Restaurant | 9-70m ² | 1 |
| Service technique | 1-locale climatisation | 1-30m ² | 1 |
| | 2-chaufferie | 2-30m ² | 1 |
| | 3-stockage matériel | 3-40m ² | 1 |
| | 4-groupe électrogène | 4-30m ² | 1 |
| | 5-locaux d'entretien | 5-20m ² | 1 |
| Aqua sport | 1-Bassin sportif 120m | 1-375m ² | 1 |
| | 3- Pataugeoire | 2-40m ² | 1 |
| | 7- Local entretien | 3-40m ² | 1 |
| | 8-Bureau de gestion bassins | 4-25m ² | 1 |
| | 9- Local rangement | 5-70m ² | 1 |
| | 11-Lac artificiel | 6-400m ² | 1 |
| | 12- Piscine à jet sous-marin | 7-120m ² | 1 |
| | 13- Piscine de marche | 8-120m ² | 1 |
| | 14- Piscine de relaxation | 9-120m ² | 1 |
| | 15- Un bassin pour les 3-8 ans | 10-120m ² | 1 |

Tableau N°04 : Le programme retenu

Source : Traitement Personnel

7.2 Les objectifs du programme :

Les objectifs du programme s'articulent autour de la vocation du sport aquatique d'un projet ; cela se traduit par :

- L'élaboration d'un programme caractérisé par la souplesse des rapports entre les espaces qu'il identifie.
- La participation à la lisibilité fonctionnelle du projet.
- L'élaboration d'un programme caractérisé par la souplesse des rapports entre les espaces qu'il identifie.
- La participation à la lisibilité fonctionnelle du projet.
- La mise en relation des fonctions compatibles et complémentaires afin de participer à la flexibilité globale du projet.

- L'harmonisation des fonctions et des proportions surfaciques et spatiales entre les différentes activités de l'équipement.
- La réponse aux exigences fonctionnelle d'un équipement ouvert au grand publique, notamment en ce qui concerne les espaces aquatique, d'accueil et de circulation.
- La prise en considération des nécessités fonctionnelles et programmatiques qu'implique un lieu aquatique
- L'accompagnement du programme ludique qui caractérise le projet, par une somme d'espaces sportifs et de loisir, afin de faire de cet équipement un lieu fréquenté, aussi bien, pour sa qualité d'espace.

7.3 Les Organigramme fonctionnel et spéciale :

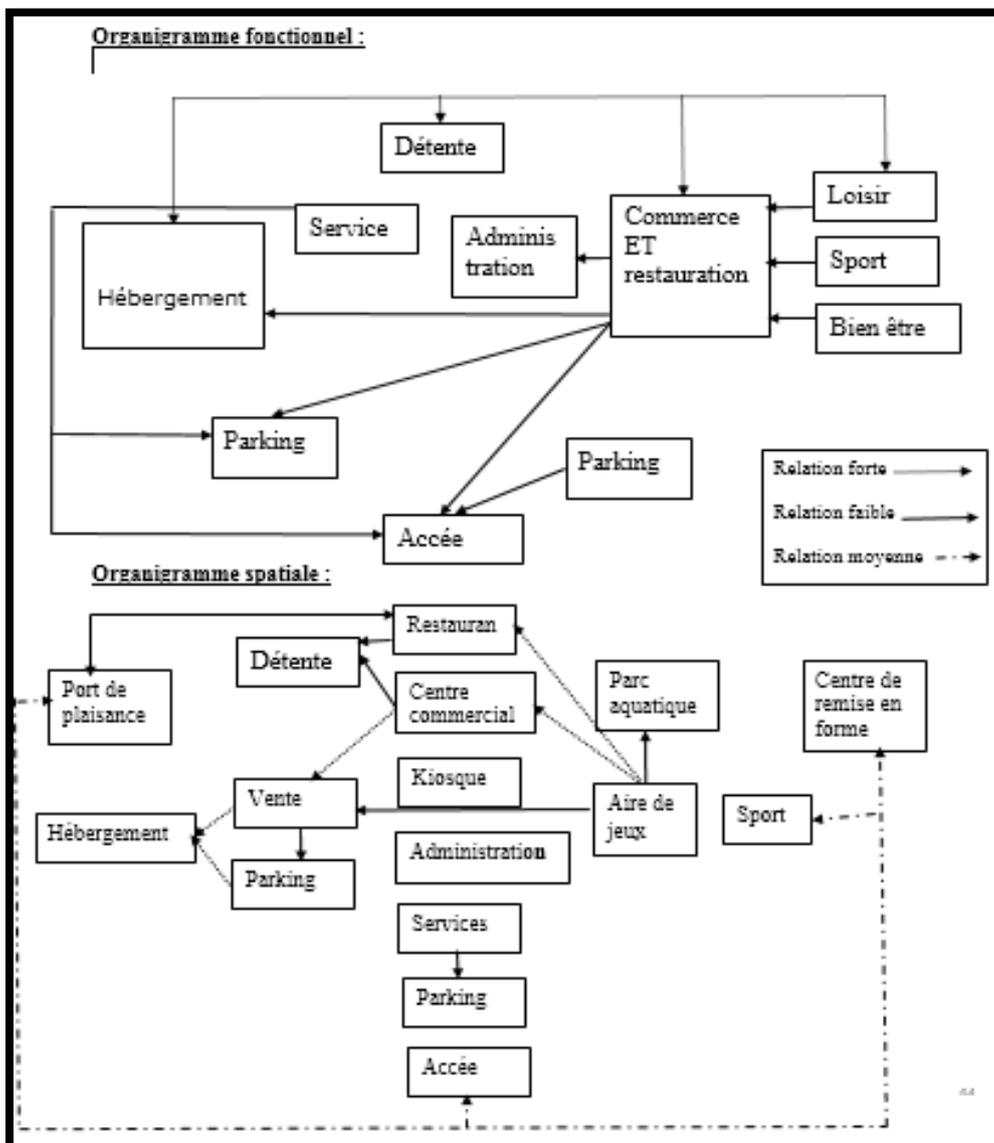


Figure N°02 : schéma représente Les organigrammes spatial et fonctionnel du centre
Source : Traitement personnelle

8. Conclusion :

Nous avons orienté notre travail de recherche à partir de données théoriques ainsi que d'exemple et pratiques à travers notre investigation sur terrains afin de déterminer de prime abord le programme final fonctionnel et surfacique, les différentes recommandations qu'a besoin le centre aqua-sport, ainsi que l'organisation spatiale.

La phase programmatique est une phase nécessaire à la conception de centre aqua-sport car les aménagements et les conceptions vont donner une certaine qualité aux Projet seront programmés d'avance, et permettront de faciliter les principes de conception et d'aménagement de centre.

PARTIE III : L'ETAT DE L'ART

Introduction :

Cette partie c'est la concrétisation de tout ce qui est présenté dans les deux chapitres précédents. Nous allons élaborer un programme afin de matérialiser la qualité des espaces leur fonctionnement et l'agencement. Après on représentera une genèse basée sur des concepts et des principes architecturaux.

À la fin de ce chapitre on représentera un dossier graphique avec descriptions techniques et technologiques.

Cette démarche vise à donner et assurer l'ancrage nécessaire à notre recherche.

CHAPITRE I : ANALYSE DU TERRAIN

1. Introduction :

Un édifice est un micro de la trame urbaine, c'est-à-dire qu'en plus de ses propres besoins, il doit satisfaire les exigences urbanistiques d'un tout.

En effet, un centre aqua sport à l'échelle régional qui porte une symbolique concrétisée par une localisation judicieuse dans le tissu urbain, et par un traitement architectural censé lui conférer un rôle important et attrayant dans la ville.

2. Analyse du terrain :

2.1 Critères du choix du terrain :

- ✓ on a remarqué que le terrain est situé dans un endroit stratégique et intermédiaire de la route nationale RN20 et RN21 où il y a un grand flux mécanique, Le site sera en mesure de maximiser le captage des différents flux d'utilisateurs, voire de générer de nouveaux flux.
- ✓ il offre une forte qualité visuelle et spatiale surtout la vue univers

2.2 Présentation des terrains :

Le terrain se situe au Nord-est de la ville, le 1^{er} c'est un site vierge juste à côté de l'usine de sucre.

2.3 Il est délimité par :

- *Au nord* : stade soudanais Boudjamaa
- *Au sud* : l'usine Sonacome et des constructions de la gare
- *A l'est* : l'usine de céramique, cité frère Rahabi
- *A l'ouest* : l'usine de sucre

2.4 Accessibilité au terrain :

Le terrain d'étude bénéficie de deux accès :

- A nord : la Route Nationale 20 (route Ben Gouisem)
- À l'est : Rue Said Boumaaz

Donc notre terrain bénéficie d'une bonne accessibilité de circulation mécanique

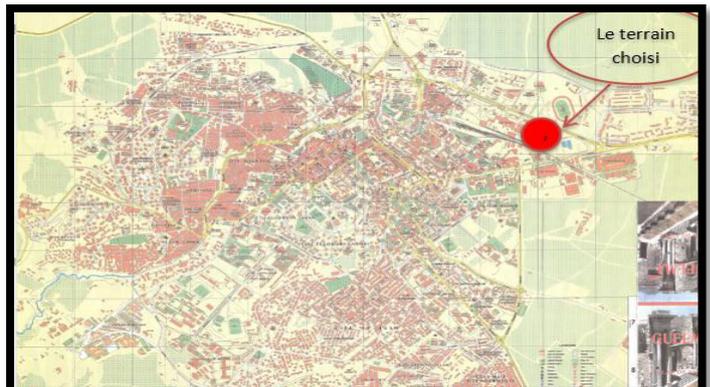


Figure N°01 : carte représente l'emplacement du terrain
Source : google earth

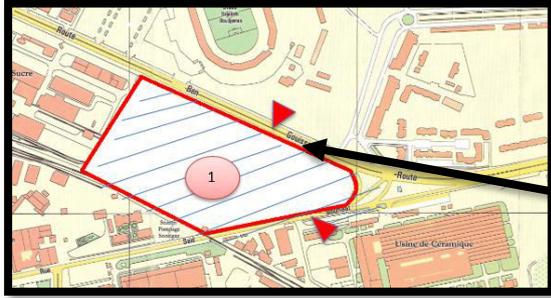


Figure N°02 : l'emplacement du terrain
Source : google earth



Figure N°03 : La route nationale RN20
Source : appareil photo

2.5 L'environnement immédiat :

Le terrain est limité par des barrières artificielles : qui se trouve dans un lieu urbanistique qui contient :

- le stade Souidani Boudjamaa
- l'usine de sucre et de céramique
- l'usine de sonacome et limonaderie Bouka



Figure N°04 : Le stade souidani
Source : appareil photo



Figure N°05 : limonadière de Bouka
Source : appareil photo



Figure N°06 : L'usine de sucre
Source : appareil photo

2.6 La morphologie de terrain :

- **La forme :** trapézoïdale
- **La surface :** la surface foncière est de : 7 Ha

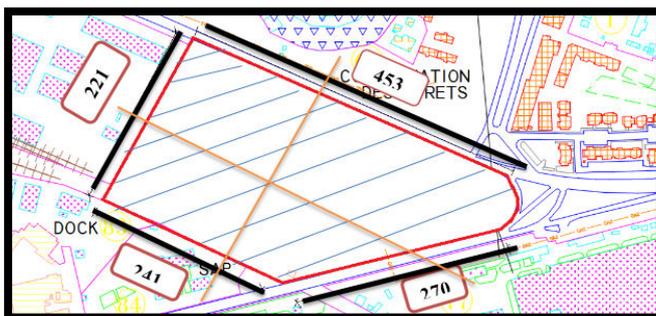


Figure N°07 : surface et forme du terrain
Source : Traitement personnel

2.7 La topographie du sol :

Le terrain est constitué d'un terrain de pente léger et presque plat avec une hauteur de 244 m et de distance de 204 m.

- La pente max : 1.4 %

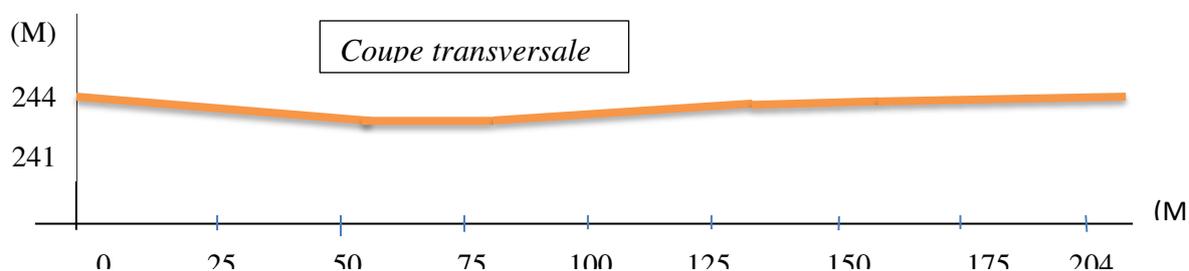


Figure N°08 : coupe transversale topographique du sol

Source : Traitement personnel

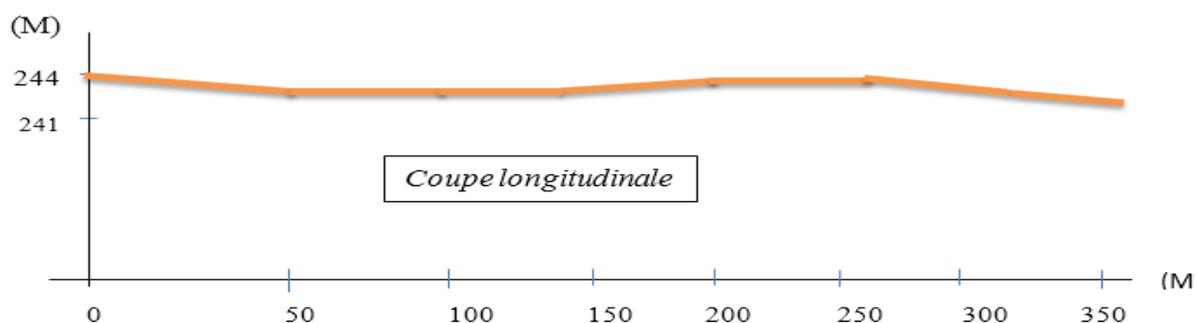


Figure N°09 : coupe longitudinale topographique du sol

Source : Traitement personnel

2.8 Etude climatique :

2.8.1 Les vents dominants et l'ensoleillement :

Les vents prédominants à Guelma sont d'une vitesse moyenne qui varié de 1.46 à 2m/s son directions sont orienté aux Nord-est (vents froids) et sud-ouest (vents chauds)

Le terrain bénéficie d'une très bonne exposition aux rayons solaires et un bon obstacle contre les vents .

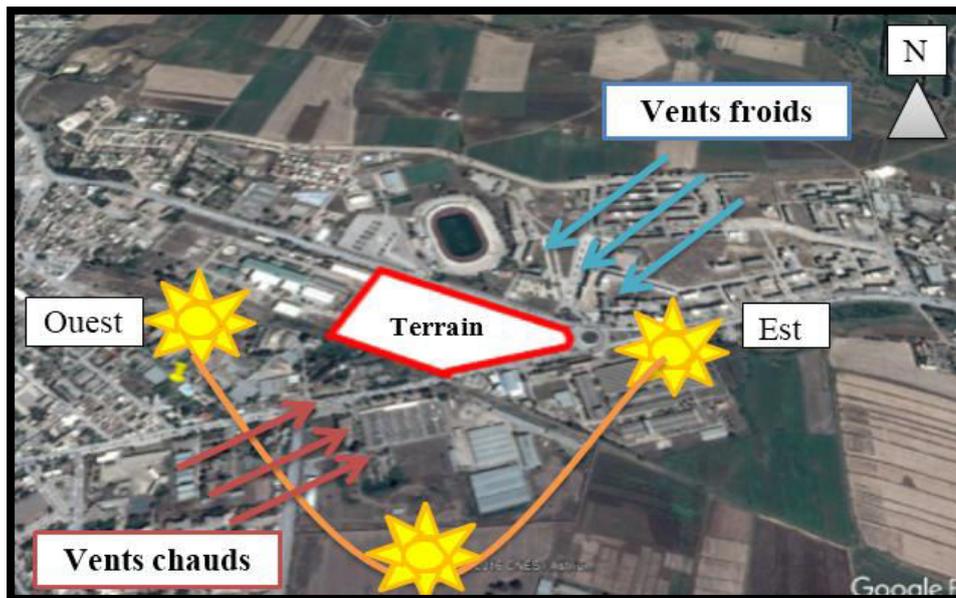


Figure N°10 : Etude climatique du terrain
Source : Traitement personnel

2.9 Nature juridique :

- La nature juridique du terrain est de Propriété public de l'état.

3. Conclusion :

Les données de notre terrain d'étude situées dans la ville de Guelma sont compatibles avec les conditions de la réalisation d'un centre aqua-sport.

**CHAPITRE II : CONCEPTION
ARCHITECTURALE**

1. Introduction :

Dans ce chapitre on représentera une genèse basée sur des concepts et des principes architecturaux. Une telle démarche nous évite la gratuité du geste et assure une formalisation d'un ensemble architectural cohérent à toutes les contraintes.

En fin de cette partie on représentera un dossier graphique avec descriptions techniques et technologiques.

2. Recommandation de conception :

| | |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Situation | Se situe généralement à la périphérie de la ville. |
| Accessibilité | Bien desservi par le réseau routier, et les moyens de transport. |
| Plan de masse | Intégration en harmonie au site avec des formes fluides et organiques Occupation du sol : mise en valeur de l'espace nature -Intégration du projet à la naturel. |
| Forme | Implantation éclatée avec des hauteurs réduites afin de respecter l'échelle humaine. |
| Fonctionnement | -Les activités aquatiques se situent au niveau du rez de chaussée, et ont une très grande relation avec l'extérieur. - Les niveaux supérieurs sont réservés aux autres fonctions (secondaires). - Une organisation spatiale claire avec une hiérarchisation des espaces (séparation des différentes fonctions). |
| Fonctions | Réparti en 3 grands pôles : ludique sportif et bien être |
| Matériaux et techniques bioclimatiques | -L'utilisation de la charpente pour assurer les grandes portées. - Traitement de façades par le vitrage pour tirer profit de l'éclairage naturel et avoir un aspect de visibilité et de transparence. -L'utilisation des matériaux écologiques. -Recours aux performances énergétiques bioclimatiques. |

Tableau N°01 : Recommandation de conception

Source : Mémoire de master en architecture présenté par Meguenni 2015/2016

C'est à partir de là qu'on a pu définir les principes directeurs de notre conception qui servent de base et de jalons pour la bonne conduite du projet à son terme depuis la genèse jusqu'au plan de masse et aux détails techniques.

3. Genèse du projet :

L'architecture se déploie dans le champ de préoccupation que l'on peut tenter de circonscrire, elle est le résultat de plusieurs composantes qui entrent en interaction et se combinent dans un espace. Le projet comme moyen de connaissance et de production doit se baser sur une idée capable de mettre en interaction le site d'intervention ,le programme, et les références

théoriques. Le projet doit aussi être pensé dans un contexte organisé par rapport aux exigences et s'inscrire dans un processus conceptuel.

3.1 Principes et concepts :

3.1.1 La perméabilité :

Elle assure la relation de l'équipement avec son environnement à travers ces différents accès (piéton et mécaniques) et les relations fonctionnelles entre les différentes entités internes. Elle peut se traduire aussi à travers les relations visuelles internes et externes de l'équipement.

3.1.2 La fragmentation :

La fragmentation permet d'avoir des entités différentes reliées entre elles, afin d'éviter l'effet de masse, et de faire les jeux entre plein et vide. Ainsi qu'assurer un bon éclairage est une meilleure aération des espaces.

3.1.3 La centralité « articulation » :

On peut définir l'aspect de la centralité comme un élément articulateur et organisateur, qui assure les différentes liaisons fonctionnelles et spatiales.

L'articulation rend le projet plus limpide et lui apporte une certaine profusion. L'espace central a pour but :

- Le regroupement des usagers
- La liberté du mouvement.
- Le dégagement visuel.
- La lecture rapide de l'espace.

3.1.3.1 La métaphore :

La métaphore consiste à désigner, une chose par une autre avec laquelle, elle entretient un rapport de ressemblance objective ou nom.

3.1.3.2 La transparence :

C'est la continuité visuelle et la fluidité entre les différents espaces à l'intérieur et l'extérieur découlent dans l'utilisation des parois transparentes.

3.1.3.3 La transparence :

Concept découlant dans l'utilisation des parois transparentes, comme les murs rideaux, les baies vitrées pour créer une continuité visuelle (intérieur / extérieur).

4. Schéma de principe :

Eu égard à l'ensemble des caractéristiques du site, le schéma ci-après visera à orienter les concepteurs en termes d'implantation sur le site pressenti pour l'opération.

Notre projet va se développer selon plusieurs étapes pour aboutir à sa forme finale.

4.1 Les étapes :

Les étapes sont la matérialisation des données du site, programmatiques, réglementaires ainsi que le choix de certains concepts qui ont été présentés dans la page suivantes qui sont utiles dans la conception.

Avant de citer les étapes de formalisation du projet, il faut connaître les données contextuelles qui effectuent sur la forme et qui sont synthétisés dans la figure ci-dessous

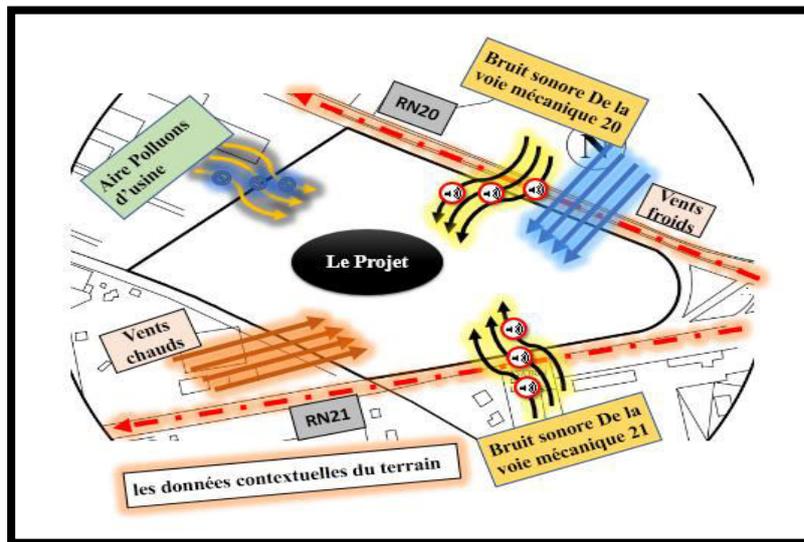
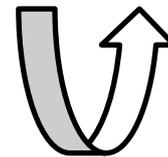


Figure N°01 : les données contextuelles du terrain
Source : Traitement personnel



4.1.1 Etape 01 : L'accessibilité

Le projet est accessible par plusieurs Types d'accès :

Accès mécaniques : l'accès au parking Se fait au niveau de **RN 20, RN 21.**

Accès piétons : Puisque on est dans La périphérie, on a projeté un abri bus au niveau la **RN 20**, sinon l'accès Piéton se fait au niveau des deux Voies principales.

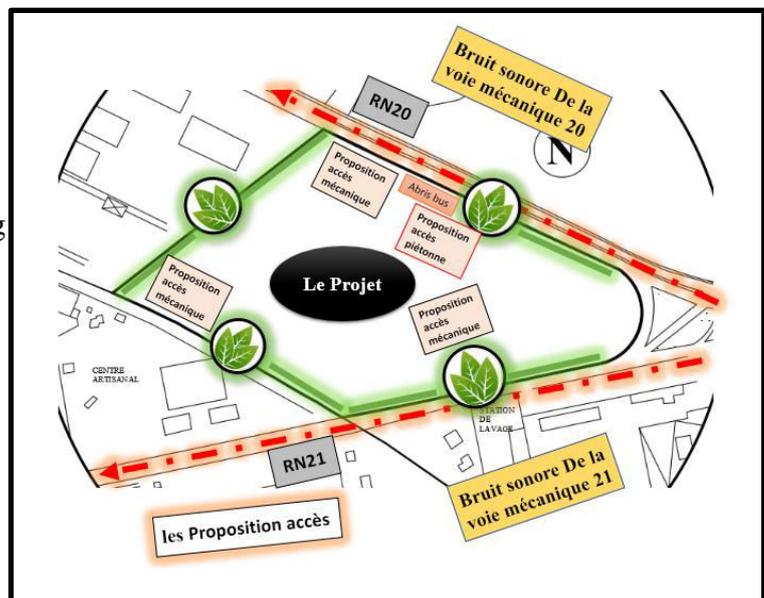


Figure N°02 : L'accessibilité du terrain
Source : Traitement personnel



Puisque les deux voies RN 20 et RN 21 ont de fort flux mécanique, Un recul traité par une bande végétale a été prévu pour la protection de la zone contre les nuisances sonores et pour assurer une marge sécuritaire aux usagers.

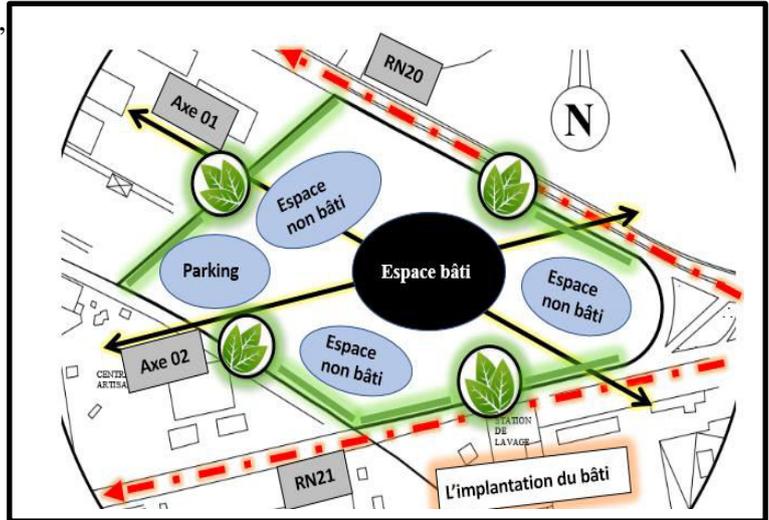
4.1.2 Etape 02 : L'implantation du bâti.

* Pour une meilleure intégration au site,

On a pris les deux axes parallèles aux Voies RN20 et RN21. Ces deux axes nous déterminons la partie bâtie et le reste du terrain c'est du non-bâti.

Figure N°03 : L'implantation du bâti dans le terrain

Source : Traitement personnel



4.1.3 Etape 3 : fragmentation.

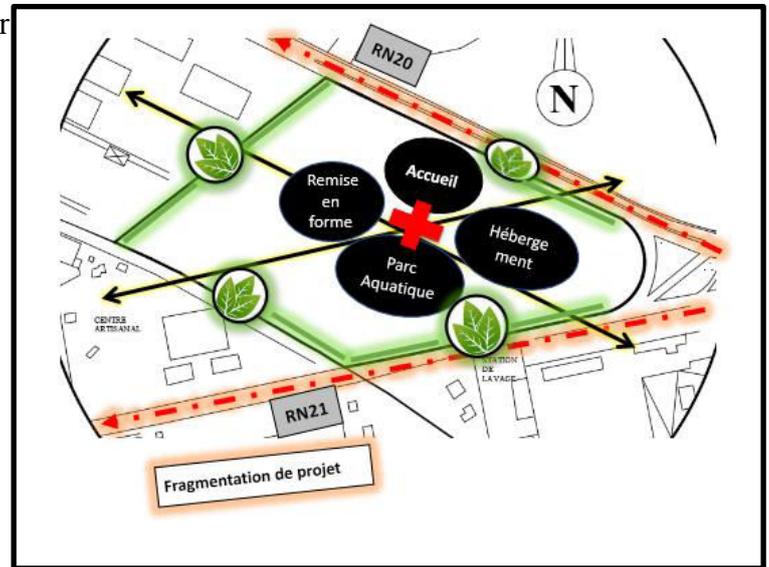
Il a été conçu quatre entités afin d'éviter l'effet de masse, d'assurer un bon éclairage et une meilleure aération.

• Les trois entités sont :

- 1-entité accueil et regroupement
- 2-entité de remise en forme
- 3-entité aquatique
- 4-entité d'hébergement

Figure N°04 : La fragmentation du projet

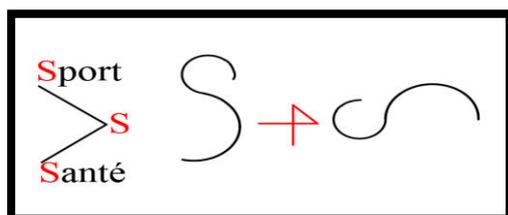
Source : Traitement personnel



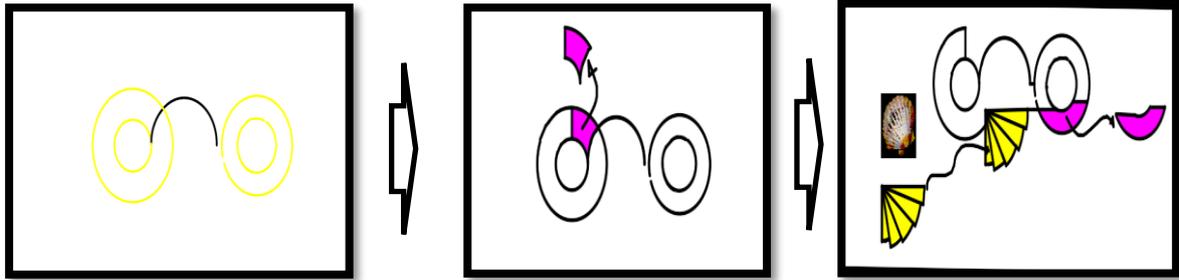
4.1.4 Etape 4 : évolution formelle :

composition géométrique et métaphore :

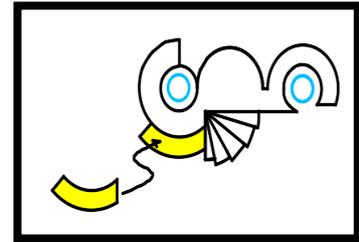
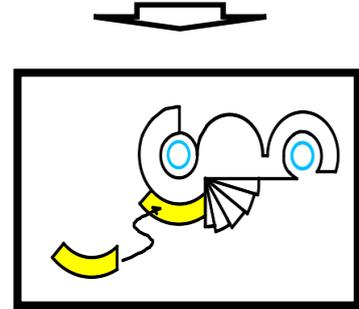
| Forme Principale | Symbole |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>Le cercle :</p> <p>C'est le symbole du cosmos, du soleil, symbole de l'infini et de mouvement</p> |



On a essayé de symboliser la forme de notre projet en inspirant de la lettre S du sport/santé



- La composition de la forme faite par des additions et des soustractions
- Puisque l'eau est un élément majeur dans un centre aquatique on s'est inspiré d'un coquillage de mer pour représenter le dynamisme de l'eau dans la partie intérieure du projet qui donne sur la partie parc aquatique.



4.1.5 Etape 5 : La Volumétrie

En ce qui concerne la volumétrie on a opté pour des formes simples cylindrique, avec l'imbrication d'un coquillage de mer pour avoir une richesse dans la composition volumétrique.

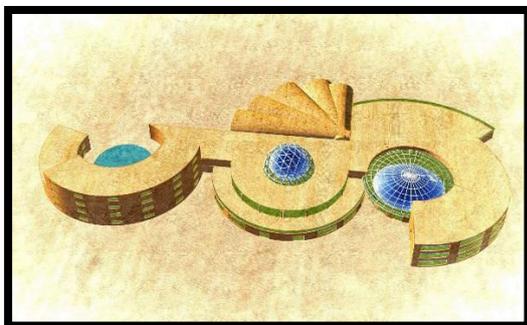


Figure N°05 : la volumétrie du projet
Source : Traitement personnel

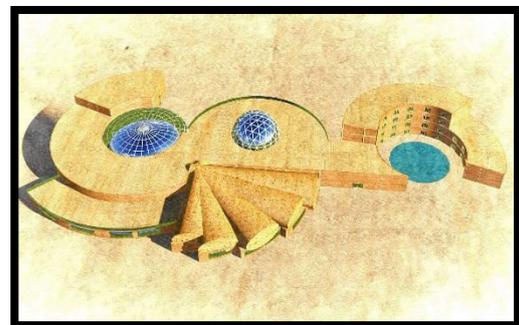


Figure N°06 : la volumétrie du projet
Source : Traitement personnel

5. Description du projet :

Le plan de masse est un instrument conventionnel de présentation du projet. Il établit le rapport entre le projet et son environnement et définit les rapports topologiques entre les constituants du projet et de son environnement. Les composants du plan de masse sont : Les enveloppes, Les parcours, Les espaces extérieurs.

5.1 Schéma d'organisation d'un plan de masse :

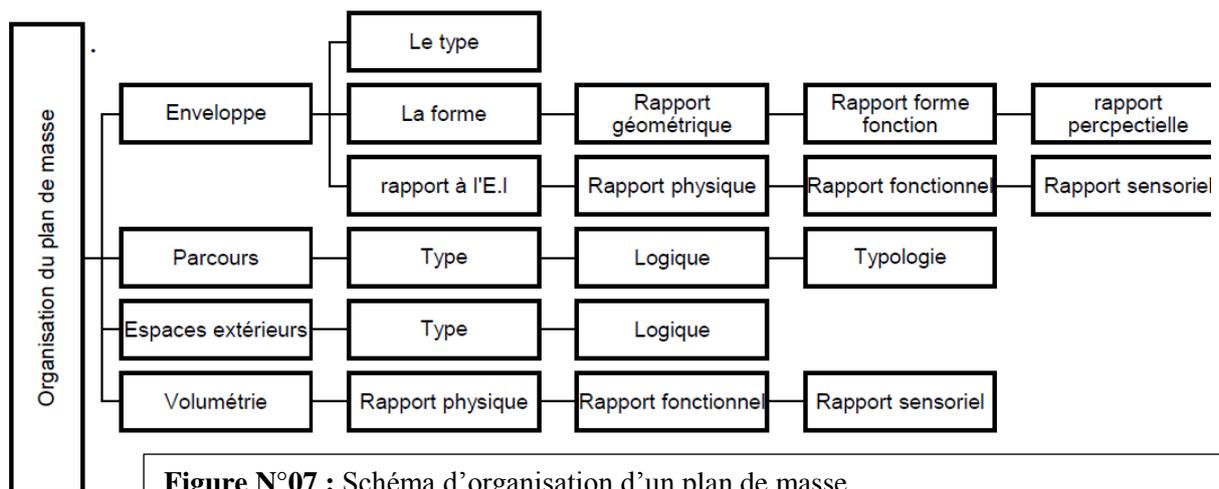


Figure N°07 : Schéma d'organisation d'un plan de masse

Source : Mémoire de master en architecture présenté par Meguenni 2015/2016

5.2 L'organisation est faite comme suit :

- La projection d'un recul à partir de la voie principale, (une piste cyclable) tout autour du terrain pour favoriser la circulation écologique.
- L'implantation du projet s'est faite à l'intersection des deux axes majeurs du terrain
- L'accès principal piéton du terrain sera projeté du côté Nord du terrain.
- Trois accès mécaniques principaux avec des aires de stationnement :
 - ✓ À l'est un accès pour l'hébergement
 - ✓ Au Nord un accès pour le centre aqua-sport
 - ✓ Au nord pour le lac artificiel
- Jardin aquatique extérieur (des piscines tempérées) : une continuité de l'activité intérieur du projet.
- Projection d'un solarium végétal et des snacks pour les services des visiteurs
- L'installation d'un champ des arbres autour du projet.
- Mise en place d'abris vélos et bus, facilité d'accès aux transports en commun, utilisation de véhicules
- propres, optimisation des stationnements.
- Végétaliser toutes les surfaces qui ne servent pas à circuler et/ou stationner
- Végétalisation du bâti

6. Conclusion :

La conception architecturale nécessite une réflexion basée sur des concepts et des principes architecturaux, sans oublier de prendre en compte les données et contraintes du site et les exigences liées au thème et au programme arrêté. Notre projet est appelé à satisfaire des exigences fonctionnelles, sociales, économiques, techniques, esthétiques et écologiques. Le choix des formes, l'orientation et la disposition des bâtiments en plan de masse et en élévation, ainsi que sa relation avec le site, sont autant de facteurs à prendre en considération

Notre projet architectural : le centre aqua-sport s'inscrit dans la logique de nos soucis majeurs et constitue un lieu de mouvement, et un événement emphatique dans la ville de Guelma

CHAPITRE III : APPROCHE TECHNIQUE

1. Introduction :

La technologie a toujours été au service de l'architecture, et par conséquent elle devient une nécessité pour affronter les difficultés de l'architecture ; l'aspect technologique n'est pas seulement technique, il est aussi un instrument de composition formelle qui repose sur le choix des matériaux et des procédés de constructions, pour ainsi refléter leurs fonctions et leurs époques. Les principaux sujets examinés par technologie de l'architecture peuvent être regroupés comme, mais sans s'y limiter, les disciplines suivantes :

- L'impact des changements technologiques sur les matériaux de construction : on peut citer le bois, les maçonneries, le verre, le béton, l'acier, l'aluminium, et les plastiques.
- L'impact des changements technologiques sur les systèmes constructifs : on trouve les couvertures de grande portée, les mégastructures, et les IGH

L'impact des changements technologiques sur le confort : on cite le contrôle de la lumière naturelle, le confort thermique et acoustique, ainsi que le contrôle des réseaux techniques.

2. Concept Architecture et Nouvelle Technologie :

Dans cette logique et toujours dans le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux, les concepteurs devront donc proposer des solutions techniques et architecturales tant sur :

- La relation du bâtiment avec son environnement immédiat et le traitement de sa visibilité,
- La maîtrise des énergies et l'utilisation des énergies renouvelables,
- Les économies d'eau potable,
- Le confort thermique hiver et été et le confort acoustique,
- Les solutions de traitement d'eau et de traitement d'air (minimisation des chloramines),
- L'optimisation des opérations de maintenance et d'entretien,

3. Les Systèmes utilisés :

- **Pour l'éclairage intérieur et extérieur :** nous avons utilisé des panneaux solaires photovoltaïques qui seront placés dans l'entrée du projet (parking solaire) et dans les terrasses.



Figure N°01 : parking solaire
 Source : <https://energie-futur.com>



Figure N°02 : Terrasse solaire
 Source : <https://energie-futur.com>

- **Pour l'alimentation d'eau de la piscine :** faite par La récupération de l'eau de pluie consiste en un système de collecte et de stockage de l'eau.

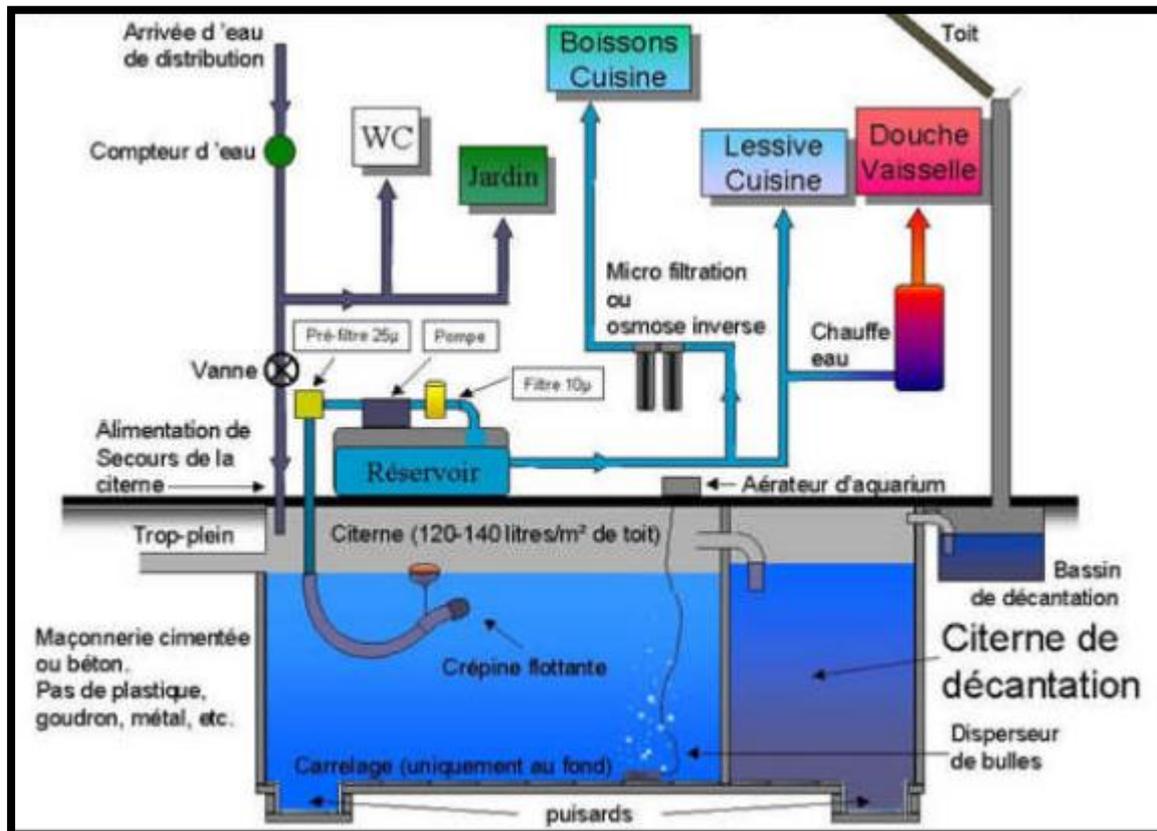


Figure N°03 : La récupération de l'eau de pluie
 Source : <http://econeau.com/>

- **Le système Hydro pack :** Ce system ou cette technique permette d'atteinte la gestion d'eau par Évacuation des eaux pluviales.

Le surplus des eaux pluviale non absorbées par la toiture végétale vont être évacué par des cuvettes de récupération liés à une tuyauterie qui passe entre les panneaux de façade et le mur rideau ces eaux vont être stocké est récupérer après.

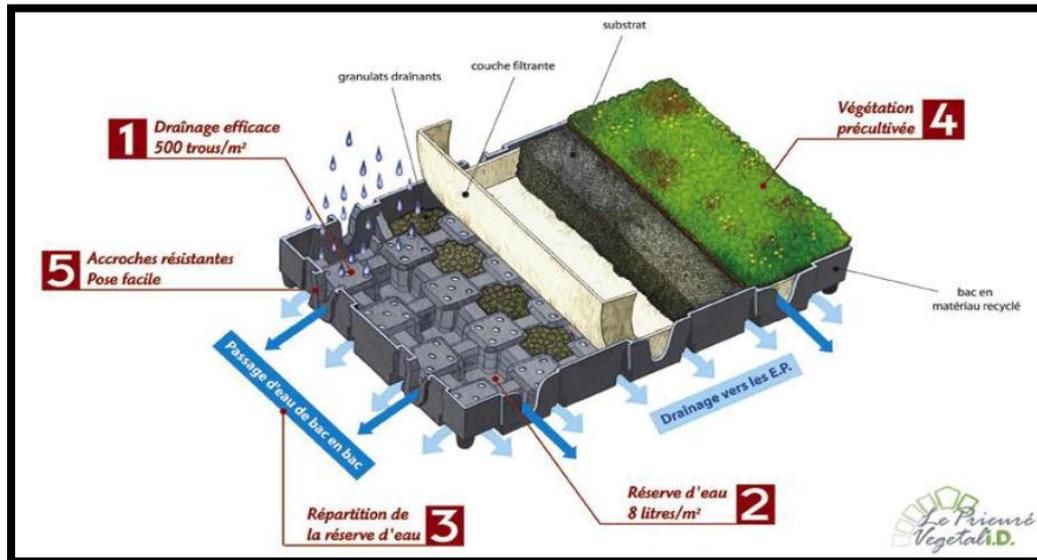


Figure N°04 : Schéma de système Hydro pack

Source : <http://www.vegetalid.us>

- **Pour Protection contre l'incendie :**

- ✓ Les extincteurs mobiles sont considérés comme les premiers moyens de secours et les plus efficaces.
- ✓ Les extincteurs automatiques sont un autre type d'extincteur qui se déclenche automatiquement lors qu'il y a un incendie, ils seront placés au niveau des faux - plafonds.



Figure N°05 : Schéma des extincteurs mobiles

Source : <http://www.sae-srl.com>



Figure N°06 : Schéma des extincteurs automatiques

Source : <http://www.sae-srl.com>

- **Pour le réchauffement de l'air et de l'eau :** Le projet sera alimenté par une énergie dite géothermique, processus qui permet de capter en profondeur la chaleur terrestre pour la transformer en source d'électricité ou de chauffage.

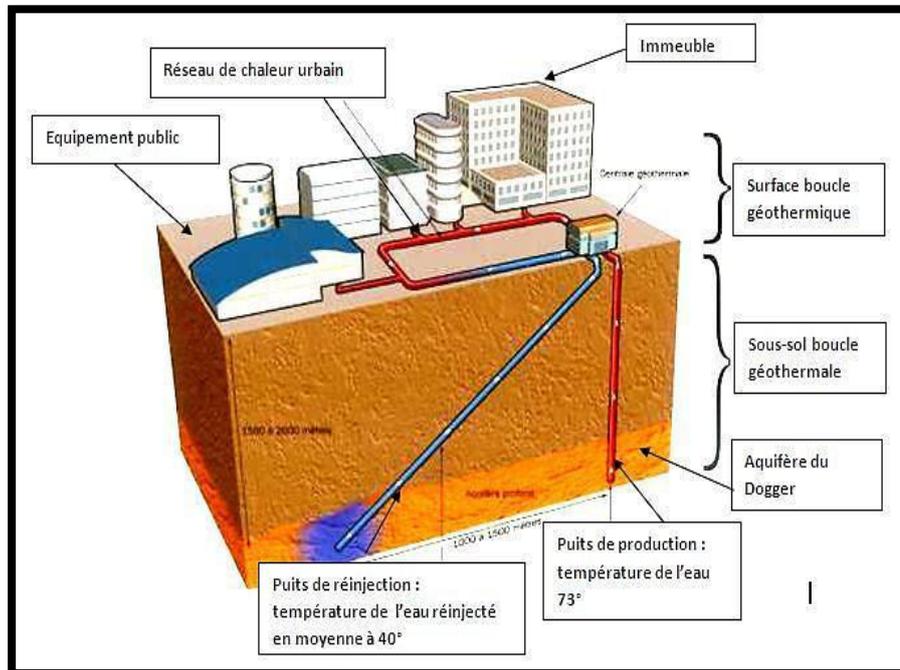


Figure N°07 : Schéma représentatif d'énergie géothermique
Source : <http://geologia.e-monsite.com>

- **Pour le Traitement d'eau des piscines :** Quelle que soit sa nature, l'eau d'une piscine doit toujours être traitée afin :
 - ✓ D'assurer la pérennité de l'installation
 - ✓ D'éviter un renouvellement excessif de l'eau
 - ✓ De protéger l'utilisateur et ses occupants
- **La Système de filtration utilisé dans mon projet :** Avec un **filtre à diatomées**, la filtration de l'eau est très précise : de l'ordre de 2 à 5 microns. L'eau de piscine est donc parfaitement propre.
- **Pour le rejet d'eau des bassin :** traiter dans un bassin de décantation pour l'arrosage des espaces vert et l'utilisations sanitaires.



Figure N°08 : un bassin de
décantation d'eau

Source :
<http://www.weblettres.net>

Pour



Figure N°09 :
l'utilisations sanitaires.

Source :
<http://seme.cer.free.fr>



Figure N°10 : l'arrosage
des espaces vert

Source : okoloff-
environnement.com

4. Conclusion :

La partie technologique est la phase qui nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement structurel de notre projet, de mieux gérer l'utilisation de certains matériaux et procédés d'assemblages entre eux. Les techniques utilisées dans notre projet ont permis de faire évoluer ce dernier.

CONCLUSION DE TRAVAIL :

Dans ce travail on a entamé un processus du projet urbain, ou on commencé par un diagnostic et analyse de notre cas d'étude « la ville de Guelma », pour faire ressortir le tableau AFOM, qui englobe : les atouts , les faiblesses ,les opportunités et les menaces. Après on a entamé la phase enjeux et objectifs, ou on a déterminé et formulé les déférentes objectifs et enjeux .Ensuite, on a formulé les scénarios.

La phase suivante était la programmation et les principes d'aménagement, ou on a élaboré un programme qui traduit notre enjeux et objectifs, et aussi on a déterminé les déférents principes d'aménagement. Enfin, on a passé par la phase conception ou on a bien détaillé notre projet d'intervention « le centre aqua-sport » .

Donc , ce travail nous a permet de : reconnaître l'état de notre cas d'étude, déterminer nos orientations, pour pouvoir intervenir dans notre projet, et atteindre l'objectif de ce mémoire.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE :

Durant ces cinq années d'étude et d'apprentissage, notre notion de l'architecture évolua et nous prônons conscience de la responsabilité et de l'importance qu'elle représente dans toute société et dans chaque contexte, de par l'image qu'elle reflète de ces derniers qu'elle soit réaliste ou incompatible.

Cette prise de conscience nous a conduit à appréhender et comprendre les véritables raisons qui nous ont poussé à choisir cette Voie dans nos vies futures. Le rôle et la responsabilité que nous devons assurer et des plus grandes, mais elle nous permettra d'avancer et de progresser dans tous les domaines. Le projet urbain que nous avons présenté a pour objectif essentiel d'offrir aux citoyens de Guelma des espaces d'animation.

L'aboutissement de notre projet urbain n'est sûrement ni la meilleure ni la seule solution à apporter mais elle reste une façon d'agir, elle est un semblant de réponse à un problème posé.

L'étude de ce projet à été pour nous une expérience unique qui s'est concrétisée par l'aboutissement de notre parcours universitaire marqué par un long cycle pendant le quel nous. À l'issue de la rédaction de ce présent mémoire, beaucoup de sensations différentes se présentent en nous.

- Une sensation d'espoir d'avoir bien fait
- Une sensation de déception ! Car nous aurions aimé mieux faire
- Une sensation de joie car nous avons appris des choses.

Nous espérons du moins avoir répondu aux objectifs avec des intentions claires et restons ouverts à toutes suggestions et réflexions.

Bibliographie :

Les livres :

- **Livre :** Sport et Santé Quelle activité physique Pour quelle santé ? Jean-Claude Chatard
- **Livre :** Santé et activité physique / une 2^e édition ; Christian Belanger
- **Livre :** le sport outil de santé ? regard d'un professionnel, Valérie Caron , Consultante en sport santé
- **Mémoire :** Elaboration d'un diagnostic territorial « sport santé » sur le territoire du « pays de Chaumont Présenté par Thomas Bernhard Juin 2011 France
- **Mémoire :** Sport de santé et bien- être, Benguedda Wissem et Selka Naziha Pour l'Obtiens Du Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Architecture 2012- 2013
- **Mémoire :** Centre aquatique à Oran, Meguenni Nesrine et Mazouni Hanene 2015-2016
- **Mémoire :** un complexe aquatique à El B'hira Tlemcen, Belghitri Samira, nait Zerrad Amina 2016-2017
- **Projet :** l'activité physique, la sédentarité et l'impact sur la santé des jeunes, Haïfa Tlili & Hélène Joncheray, Université Paris Descartes Juin 2016
- **Projet :** plan d'actions « sport sante bien être » en aquitaine 2015

Site internet :

- <http://fr.wikipedia.org>
- <https://fr.calameo.com/books>
- <https://www.linkedin.com>
- <https://www.guide-alger.com>
- <http://www.cyberarchi.com>
- <https://dragondeau.fr>
- <https://www.obernai.fr>
- <https://www.lequipe.fr>
- <http://www.ethis-ingenierie.fr>
- <https://www.argonaute.eu>
- <http://www.lescledumidi.com>
- <http://www.sports.gouv.fr>
- <http://www.meyzieu.fr>

Les directions :

- DUC wilaya de Guelma
- conservation des forêts Guelma
- Rapport PDAU Guelma
- APC de Guelma
- DJS de Guelma